

**Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement
Région Réunion**

**COLLECTIF REUNIONNAIS POUR L'ÉDUCATION
RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT**

ACTES DU FORUM TERRITORIAL ERE



**Quelle Éducation relative à l'Environnement
dans les îles du Sud-Ouest de l'Océan indien ?**

29 et 30 juin 2001

**à l'Université de La Réunion
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines**

à l'Université de La Réunion
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

29 et 30 juin 2001

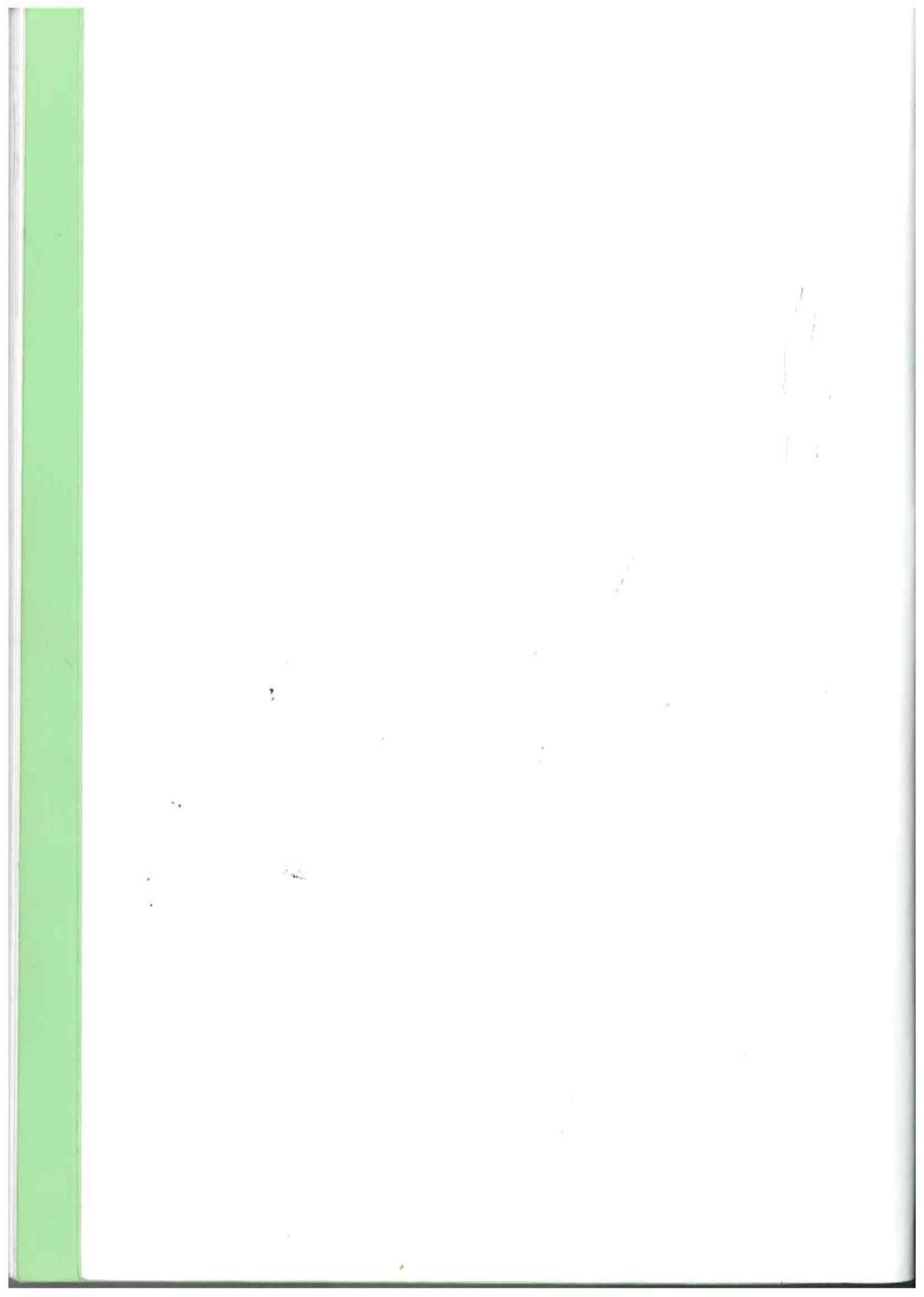
Quelle Education relative à l'Environnement
dans les îles du Sud-Ouest de l'Océan indien ?



ACTES DU FORUM TERRITORIAL ERE

COLLECTIF REUNIONNAIS POUR L'EDUCATION
RELATIVE A L'ENVIRONNEMENT

Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement
Région Réunion



S O M M A I R E

	Pages
1. OUVERTURE	1
▪ Mot d'accueil de Roger RAMCHETTY, Président du CCEE	2
▪ Exposé introductif de Guy FONTAINE, CCEE et coordinateur du CRERE	2
▪ Intervention de Roland GERARD, CFEE	4
2. L'EDUCATION RELATIVE A L'ENVIRONNEMENT DANS LES PAYS DU SUD-OUEST DE L'OCEAN INDIEN	8
2.1. Les bilans	8
▪ Madagascar : L'éducation environnementale pour la conservation et le développement durable (Aimée RABODOMALALA)	9
▪ Maurice : Education informelle (Monique KOENIG)	12
▪ Seychelles (Brenda ANDIMIGNON)	18
▪ Comores : Bilan de la situation et état de la mobilisation des acteurs (Hassanali ABOUBACAR-TAYFFA)	21
▪ Mayotte : Résumé des problèmes environnementaux de l'Ile de Mayotte (Mireille QUILLARD)	31
▪ La Réunion : L'éducation relative à l'environnement (Guy FONTAINE)	37
2.2. Synthèse des bilans ErE de chaque contributeur de la zone Océan Indien	45
Rapporteur : Didier BIAU, DIREN	
3. QUELLES PRIORITES ET PERSPECTIVES ErE POUR LA REUNION ET LA ZONE OCEAN INDIEN ?	57
▪ Le cas de La Réunion (Présentation de Gisèle TARNUS, SREPEN)	57
4. LES PERSPECTIVES D'ACTION ET DE MOBILISATION	63
▪ Synthèse de l'atelier 1 : Mise en œuvre d'une politique d'ErE dans nos territoires Rapporteur : Guy FONTAINE, CCEE	63
▪ Synthèse de l'atelier 2 : Mise en œuvre concrète des projets d'ErE sur le terrain Rapporteur : Bernard BONNET, Université de La Réunion	66
5. CLOTURE	72
6. ANNEXES	74



Mot d'accueil de Roger RAMCHETTY,
Président du Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement

Le Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement est heureux de vous accueillir ce matin pour une réflexion sur l'éducation relative à l'environnement.

Le CCEE, comme certains d'entre vous le savent, est un organe consultatif auprès du Conseil régional créé dans le cadre des lois de décentralisation et mis en place en 1984. Le Conseil dont les trois compétences sont la Culture, l'Éducation et l'Environnement, compte 28 membres : 9 pour chacun des trois collèges et une personnalité qualifiée nommée par le ministre. Il fonctionne avec un bureau et 5 commissions (animation-sport, environnement-tourisme, culture-communication, coopération régionale et relations internationales, commission ad hoc-communication).

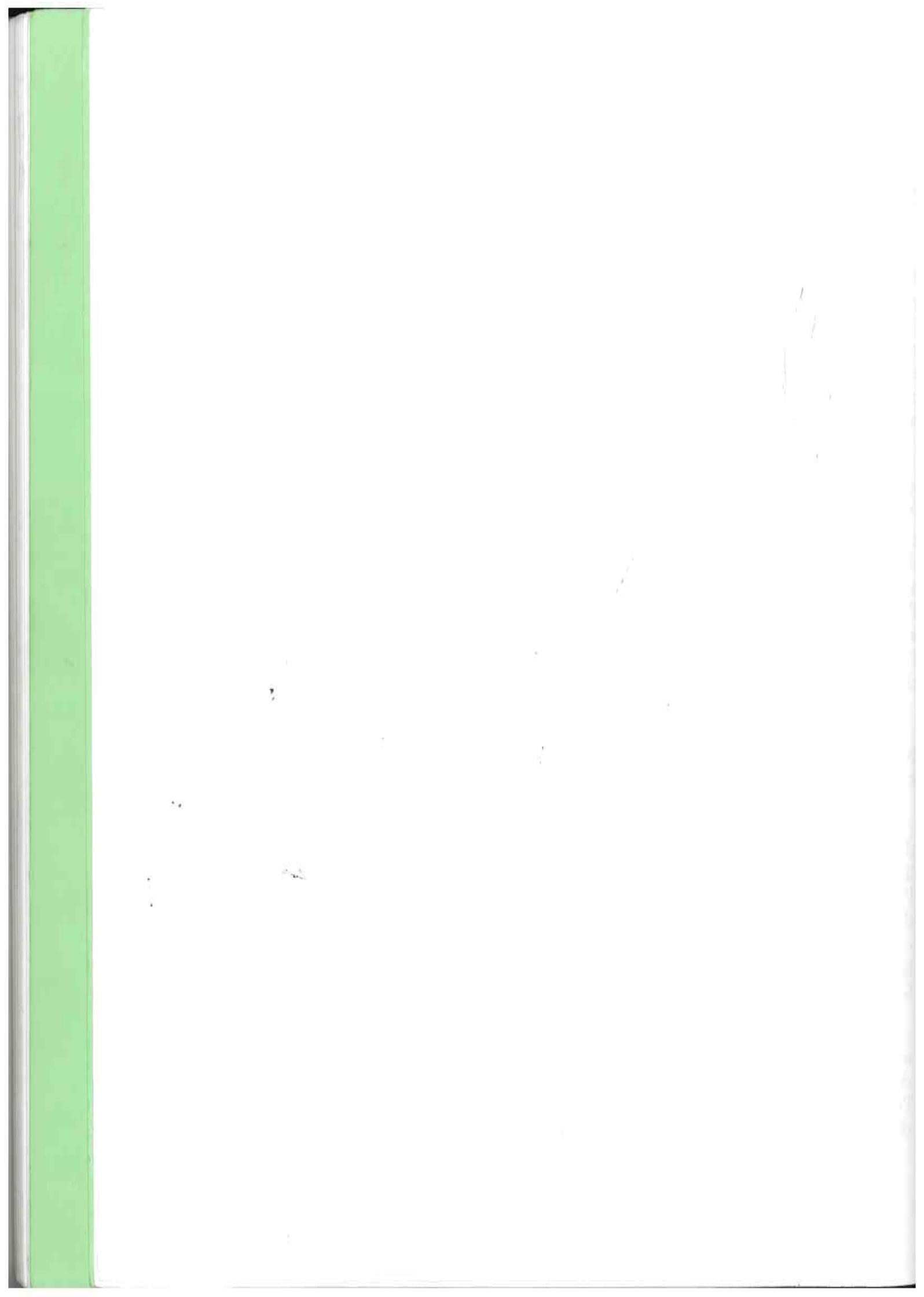
Il est vrai que le CCEE est connu davantage pour ses actions menées dans le domaine de la Culture (réflexion sur l'identité, la culture, le créole) et de l'Éducation (réflexions sur les rythmes ou sur la réforme de l'éducation) que pour celles de l'Environnement. Néanmoins, on peut constater aujourd'hui que ce dernier domaine prend de l'importance tant sur le plan politique que sur le plan social. Aussi, est-il absolument nécessaire de se mobiliser aujourd'hui pour l'éducation à l'environnement, dans le cadre d'un développement équitable, solidaire et responsable. L'homme a en effet pris conscience qu'au-delà de l'évolution naturelle de notre planète, son action engendre également des dégradations, ce qui le conduit à s'interroger de plus en plus.

Pour évoquer ces problèmes, nous avons invité les îles voisines : Madagascar, Maurice, Seychelles, Comores et Mayotte mais également le coordinateur du CFEE, Roland GERARD.

La matinée se déroulera de la manière suivante : une introduction tout d'abord de Guy FONTAINE, Président de la Commission « Environnement-Tourisme » et Coordinateur du Collectif Réunionnais de l'Éducation Relative à l'Environnement (CRERE), ensuite de Roland GERARD, suivie de la présentation des bilans de l'EE par chaque île.

Exposé introductif de Guy FONTAINE,
CCEE et Coordinateur du CRERE

Je vous souhaite la bienvenue à ce forum territorial sur l'ERE qui va se tenir pendant deux jours et au cours duquel nous allons être amenés à échanger, débattre et faire des propositions pour que, grâce à l'éducation relative à l'environnement, nous soyons capables de construire un développement durable dans un monde équitable et solidaire.



En présence des participants suivants : d'abord les acteurs de l'EE (les associations, les institutions, les bénévoles) qui ont déjà travaillé dans ce domaine mais qui peuvent encore avancer, ensuite les représentants des îles du Sud-Ouest de l'Océan Indien, enfin notre collègue et ami Roland GERARD qui nous vient du CFEE.

C'est donc avec une certaine fierté que le Collectif ouvre aujourd'hui ce forum. Forum qui est le résultat d'un parcours dont les grandes étapes ont été :

- février 2000 : le CCEE prend l'initiative, après la participation de deux de ses membres aux Assises de Lille, de créer un collectif local.
- Octobre 2000 : un premier pas est franchi avec la réunion des premiers organismes qui décident de mettre en place cette instance informelle composée d'associations, d'institutions regroupées dans deux cellules de travail : le groupe de pilotage et la commission plénière.

Depuis, diverses réunions se sont tenues et accélérées pour atteindre les deux objectifs fixés : d'abord, participer activement à Planèt'ERE 2 (le forum - je l'espère - y contribuera) ; ensuite, définir des priorités d'action à partir d'une déclinaison du Plan National d'Actions.

Il nous reste à construire ensemble une « machine à gagner » pour nos îles, pour nos populations. J'espère qu'à la fin de nos débats demain, la cause de l'éducation à l'environnement aura encore gagné du terrain.

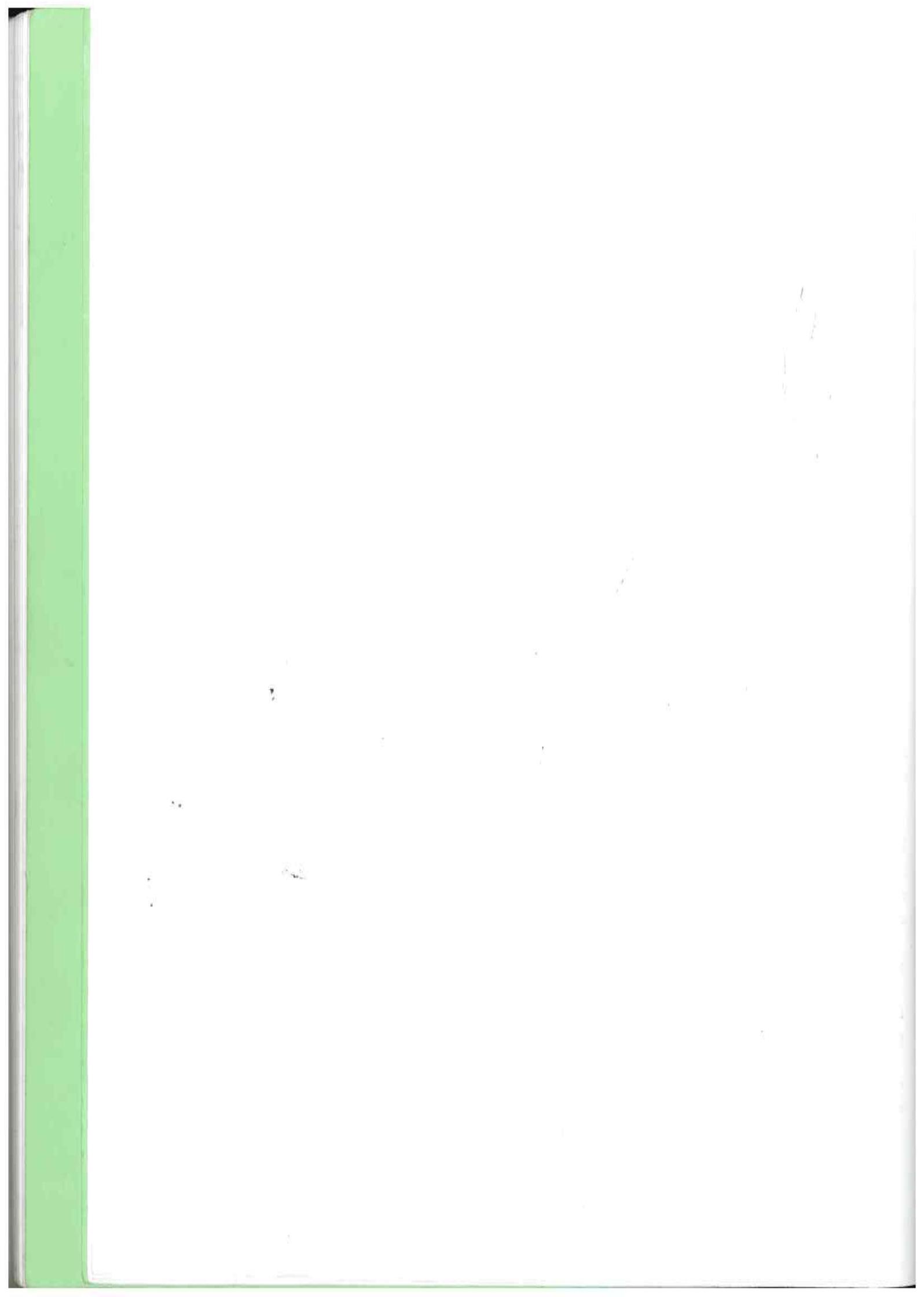
Pour ce qui est de l'organisation de la manifestation, je souhaite remercier le CCEE qui a apporté tant sa logistique que des moyens financiers et par conséquent permis aux représentants des îles et du CFEE de participer au forum.

Je souhaite également remercier Michel BOYER, Président de l'Université de La Réunion ainsi que le Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines pour les prises en charge assurées par l'Université et les locaux mis à notre disposition qui nous permettent de travailler dans des conditions agréables.

Merci à la DIREN pour ses interventions de divers ordres ces derniers jours.

Merci à l'ensemble du groupe de pilotage pour les rapports qui ont été élaborés et pour les animations qu'un certain nombre d'entre eux vont assurer pendant la manifestation, car sans eux, il est clair que celle-ci n'aurait pu se faire.

Et enfin, merci aux membres du Collectif, aux associations et autres organismes qui ont accepté de travailler ensemble et réussi en un temps très court à vous réunir.



Pour s'engager dans une démarche d'agenda 21 régional en vue d'un développement durable partagé, la Région Réunion écrit dans un document qui nous a été transmis, qu'il est nécessaire de définir une méthode rationnelle pour recueillir l'adhésion des partenaires et du public et que notre forum peut être considéré comme la première étape de cette démarche. Je suis très content de ce positionnement car cela prouve que nous avons réussi notre pari. A nous maintenant de veiller à répondre à cette attente. Je suis déjà heureux de constater que le Collectif n'a pas été, comme certains l'écrivaient, qu'une usine à gaz. Je crois que c'est un collectif qui est bien vivant et qui va s'enrichir de nouvelles arrivées, qui va s'ouvrir sur d'autres îles. **Le collectif va agir pour que l'éducation relative à l'environnement trouve toute sa place et des moyens pour répondre aux enjeux de l'environnement.**

Je vous souhaite à tous un bon forum. *Hier, on disait ti pa ti pa, nou ra arriyé, aujourd'hui on peut dire qu'avec un grand pas, nou ra arriyé.*

Roland GERARD

Coordinateur du CFEE (Collectif Français pour l'Education à l'Environnement)

Je vais tenter de suivre les 3 points qui étaient proposés : historique, objectifs et attentes.

Il y a un double historique, l'un immédiatement rattaché à Rio 92 le Sommet de la terre : moment très fort, également dans la pratique car c'est la première fois dans l'histoire de l'humanité que le plus grand nombre de chefs de l'Etat a été réuni pendant ces deux jours.

C'est aussi la première fois qu'on a traité en même temps de la question de l'environnement et du développement. On sort avec une idée, celle du développement durable ; on sort avec un agenda 21 et sans doute avec pas mal d'espoir pour pas mal de monde. C'est pour cela que cette date de 1992 sera retenue par l'histoire. Les Québécois très actifs sur la question de l'éducation relative à l'environnement décident de faire un bilan, cinq ans après Rio (1992). Où en est-on de la pratique de l'ERE, cinq ans après Rio ? Ils décident d'associer à cela l'ensemble de la francophonie. On se retrouve donc à Montréal avec 700 participants, 34 pays présents. On s'est rendu compte qu'on avait quelque chose à faire ensemble, nos pratiques étant proches les unes des autres. Il y a eu très vite le désir d'élaborer quelque chose.



C'était aussi la première fois où l'EE était instituée sur la scène internationale. L'EE, c'est des pratiques souvent isolées de personnes qui ont une conviction, des savoir-faire et une action, souvent envers et contre tout.

Aussi, ces moments où l'on va se retrouver sont des moments forts qui nous donnent une certaine légitimité. Il y a tout un aspect de reconnaissance notamment institutionnelle avec la présence de ministres, de représentants de gouvernements.

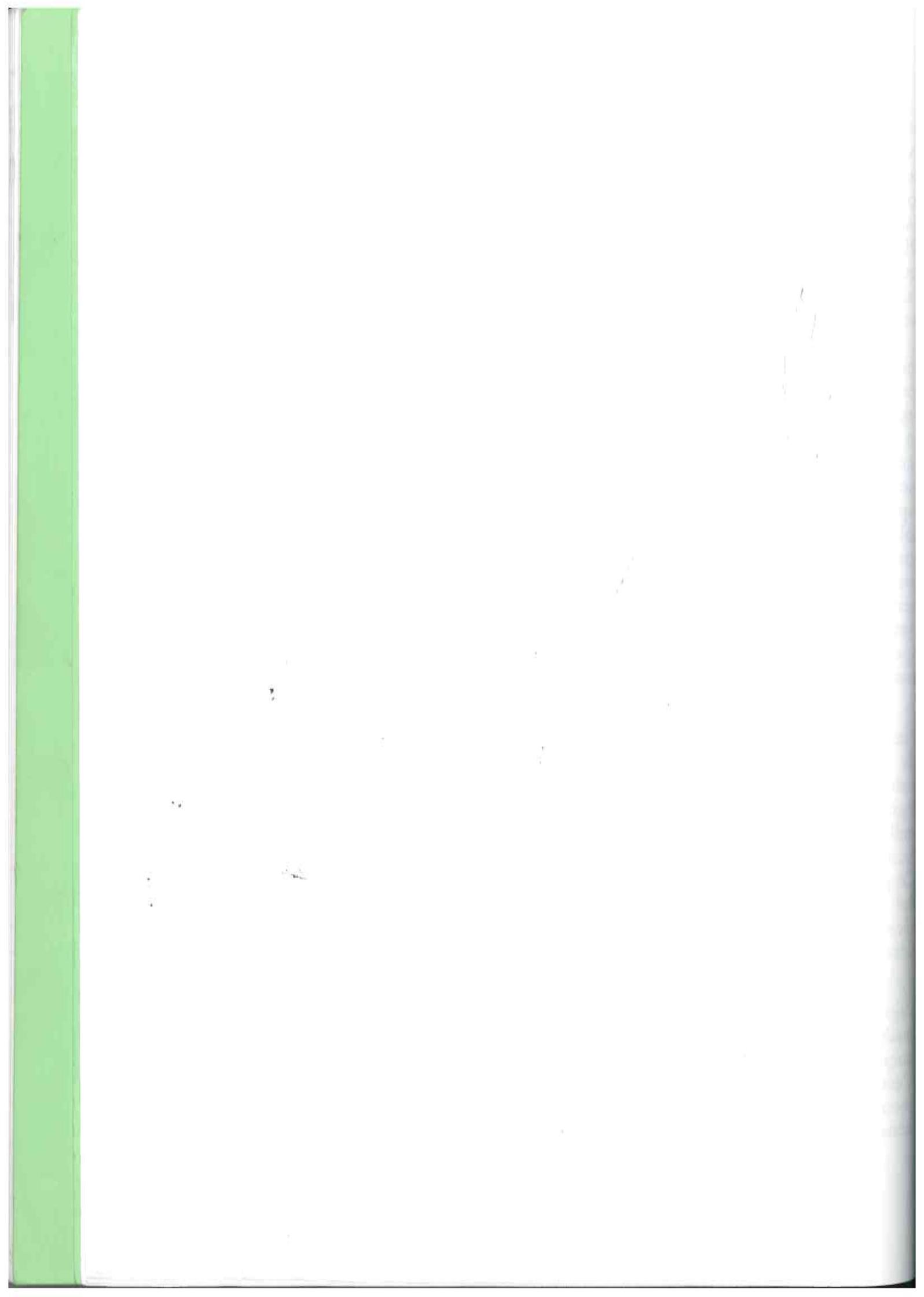
1997 : le groupe français se voit plusieurs fois pendant ces quelques jours et se promettent de se retrouver. On propose donc de faire une 2^{ème} étape en 2001. C'est Paris. La France à cette date était peu représentée sur le plan étatique. Il y avait 6 groupes qui représentaient Planèt'ErE France.

Une des 1ères idées a été de constituer une entité. Celle-ci a été construite lentement : on a été à 12, puis 27, aujourd'hui on a 53 organisations qui constituent le Collectif Français pour l'Education relative à l'Environnement. Ces organisations occupent les champs de l'éducation à l'environnement évidemment, de l'éducation populaire (Ligue de l'Enseignement, les CEMEA, les Francas, les Scouts, les Eclaireurs), les syndicats d'enseignants, les parents d'élèves, le mouvement sportif et évidemment le mouvement de la protection de la nature, des espaces naturels, les parc régionaux. Il y a donc une grande diversité dans ce collectif. Trois nouvelles organisations ont adhéré récemment. Progressivement, on continue de constituer ce groupe de la société civile avec une attitude très particulière et très importante à noter, celle de la relation de ce groupe avec les personnes publiques : on a toujours quatre ministères qui nous accompagnent systématiquement dans nos démarches avec l'Environnement, l'Agriculture, le Sport et l'Education nationale. Le ministère des Affaires étrangères commence aussi à s'ouvrir à ce projet et cela, on s'en félicite à l'échelle internationale.

Pour se renforcer, pour avoir une cohérence française et réussir Planèt'ERE 2 (c'est le premier objectif), on a fait les premières Assises nationales de l'éducation à l'environnement qui ont débouché sur le Plan National d'Actions construit avec toutes les organisations présentes. Notre action a donc une double légitimité : sociale, apportée par toute cette diversité d'acteurs qui représentent des millions d'adhérents mais aussi territoriale avec la participation des 22 régions françaises (y compris les DOM) aux travaux.

Ce plan d'action dont l'appropriation par les organisations institutionnelles n'a pas été toujours facile notamment du côté de l'Education nationale, a été envoyé récemment (il y a deux mois) à tous les recteurs et inspecteurs d'académie puisque désormais on souhaite que l'Education Nationale intègre cette dynamique.

En ce qui concerne le réseau et sa différence avec un regroupement, j'ajouterai que pour les acteurs d'Ecole et Nature, *les trois termes fondamentaux qui qualifient le mieux un réseau sont : Echange* (le réseau doit permettre d'échanger) auquel on associe « rencontres, relations, contacts, transmission, communication », c'est l'idée de se rencontrer, pour se parler, d'arrêter l'isolement, c'est la reconnaissance entre pairs qui donne du peps, de la force ; c'est aussi la notion de liens, d'accompagnement, cette idée de faire ensemble en groupe.



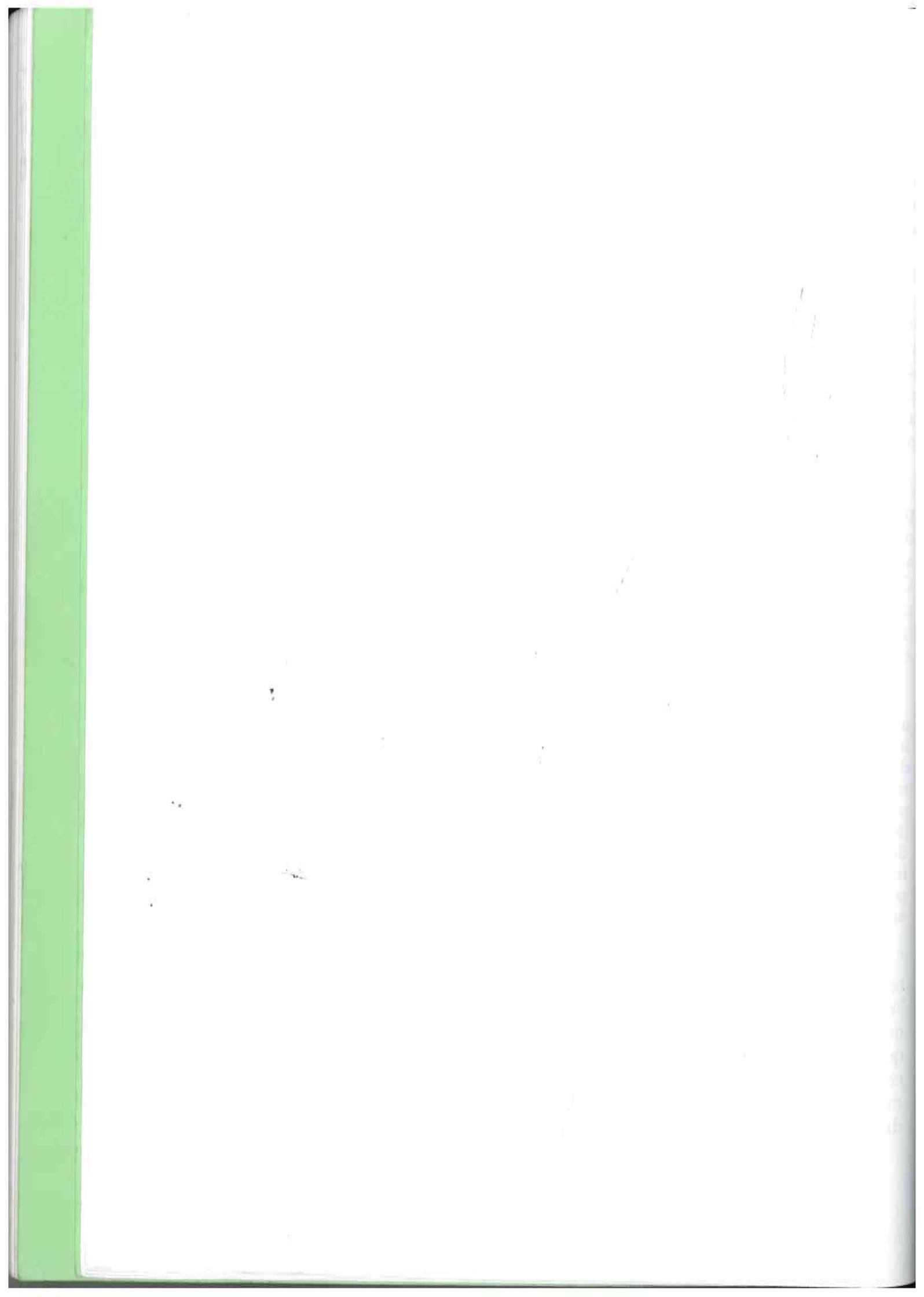
Le 2^{ème} fondamental, c'est *le climat* qu'on s'est instauré dans nos travaux avec les termes de : horizontalité, respect, écoute, confiance, valeurs, différence, acceptation, tolérance, ouverture, démocratie participative. C'est l'ambiance dans laquelle on va travailler à Planèt'ERE 2, indispensable pour fonctionner.

Le 3^{ème} niveau, c'est *se donner les moyens d'agir*, c'est-à-dire les termes suivants : mutualiser, être ensemble, complémentarité, s'entraider, union, partenaires, efficacité, force, énergie, travail, richesse, enrichissement, ressources, idées, coordination et organisation. Tout cela pour vous donner une idée générale des personnes qui pratiquent beaucoup ce mode de fonctionnement en réseau, les acteurs d'Ecole et Nature qui sont en même temps les animateurs des réseaux territoriaux, soit départementaux, soit régionaux.

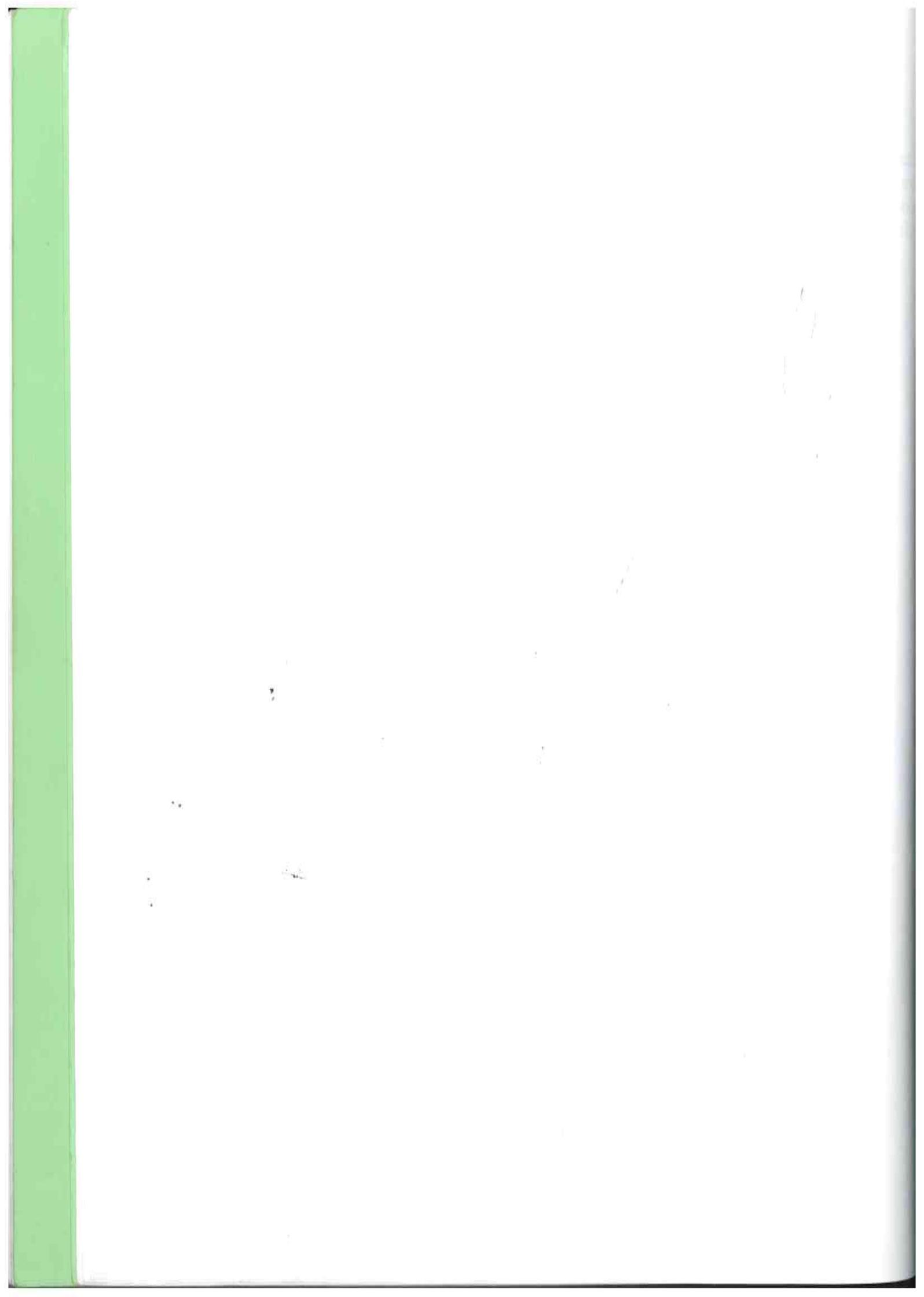
Je conclus avec cette idée qu'aujourd'hui, ce sont des millions de personnes que le projet concerne, qui prennent conscience. Il y a cet aspect d'appropriation c'est-à-dire que ce projet n'appartient à personne, si ce n'est aux acteurs auteurs de l'éducation à l'environnement. Quand on fait un tour de table au Collectif, on constate que le projet est communiqué dans tous les journaux de chacune des organisations. Hier encore on disait que « Courant d'ErE » permettait tant de faire le lien entre nous que de nourrir par exemple les quotidiens nationaux comme à Madagascar.

Cette prise en compte de millions de personnes s'est équilibrée avec la prise en compte institutionnelle qui s'est fait de plus en plus importante : les patronages de l'UNESCO, du Président de la République et du Premier ministre. Egalement l'Education nationale - et c'est une nouveauté - qui nous a annoncé qu'elle apporterait 500 000 F pour ce projet, c'est probablement la présence de Jack LANG. S'agissant de l'ONU, le Secrétaire général est aussi averti de notre projet et a inscrit Planèt'ERE 2 dans le cheminement vers Johannesburg. Donc cette reconnaissance institutionnelle augmente en même temps qu'augmente le nombre de personnes, de citoyens concernés qu'on va prendre en compte et dont on fera en sorte de bien conserver.

Cette double légitimité, d'une part démocratique - on a des représentants qui ont pour mission de mettre en œuvre l'éducation à l'environnement -, et d'autre part d'action : il y a ceux qui agissent pour l'EE, c'est nous dans nos actions concrètes, sera un message fort de Johannesburg. Qu'est-ce qu'on fait pour réaliser cela et en particulier l'article 36 de l'agenda 21 ? Sachant que cela on le fait dans un contexte général des artisans du développement durable qui militent pour le droit des femmes, des enfants ou pour le droit à la santé ou d'autres droits fondamentaux.

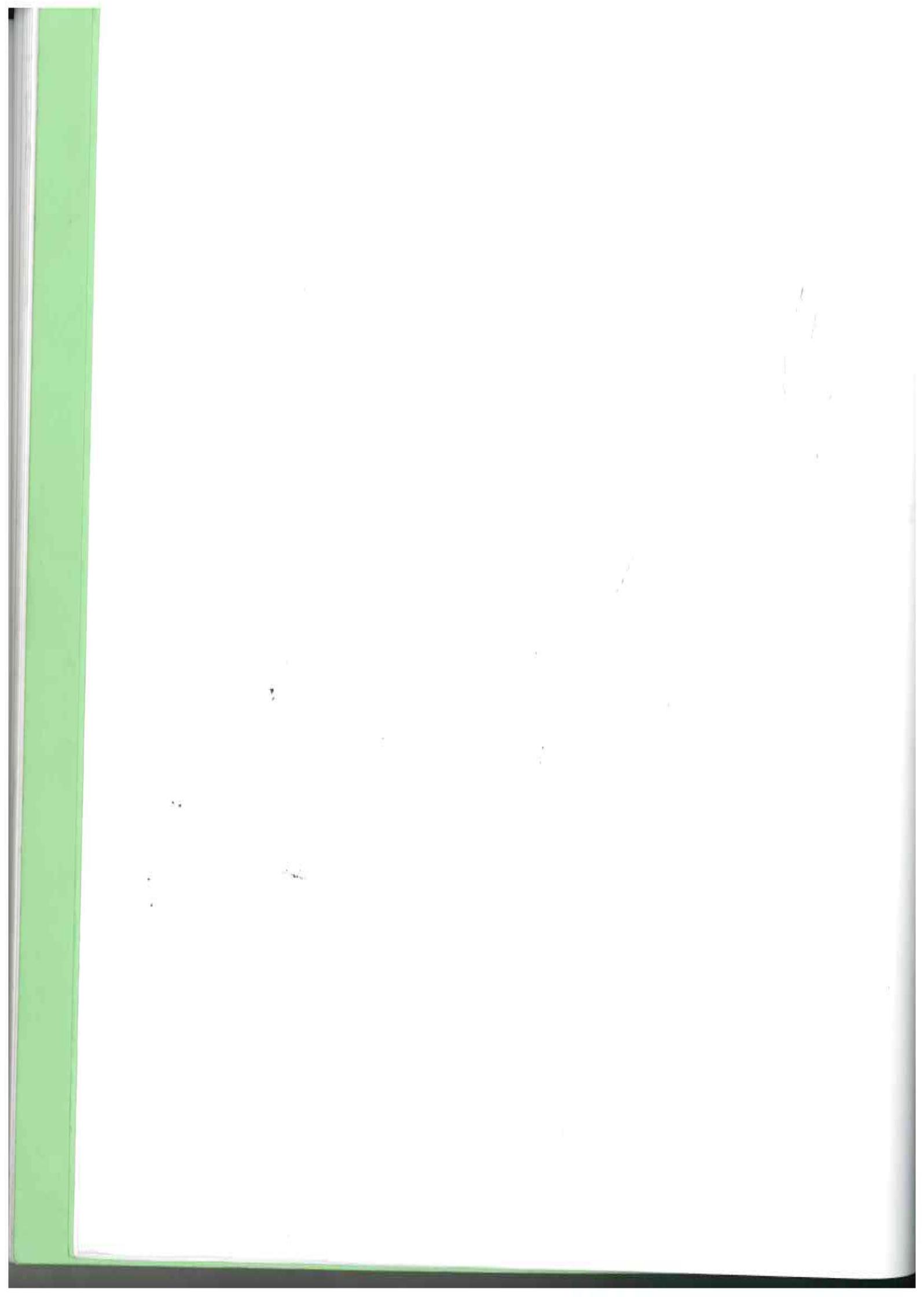


Maintenant comment concrétiser ce désir ? Ce forum est une première étape réelle et significative de Planète'ERE 2. On sera donc dans 11 régions françaises du 18 au 20 novembre et du 21 au 23 à l'UNESCO. Souhaitons que des ondes assez fortes partent de cet échange social et changent les choses.
Merci.



L'EDUCATION RELATIVE A L'ENVIRONNEMENT
DANS LES PAYS DU SUD-OUEST DE L'OCEAN INDIEN

Les bilans





L'éducation environnementale pour la conservation et le développement durable

Madagascar, avec sa superficie de 587 041 km² et ses 15 000 000 d'habitants, est considéré comme un sanctuaire de la nature par sa richesse faunistique et floristique unique au monde. 10 000 espèces de plantes dont 85 % endémiques et 75 % des plantes médicinales, 70 % d'espèces de mammifères et 95 % de reptiles que l'on ne trouve nulle part ailleurs.

Mais, chaque année, 200 000 ha de forêt qui constituent une partie de l'habitat naturel de cette richesse, disparaissent par les feux de brousse.

C'est pourquoi, le Gouvernement a promulgué une loi relative à la Charte de l'Environnement dans laquelle le volet Education Environnementale a été défini comme une des stratégies sectorielles pour la réalisation des objectifs globaux du Plan d'Action Environnemental et son épine dorsale.

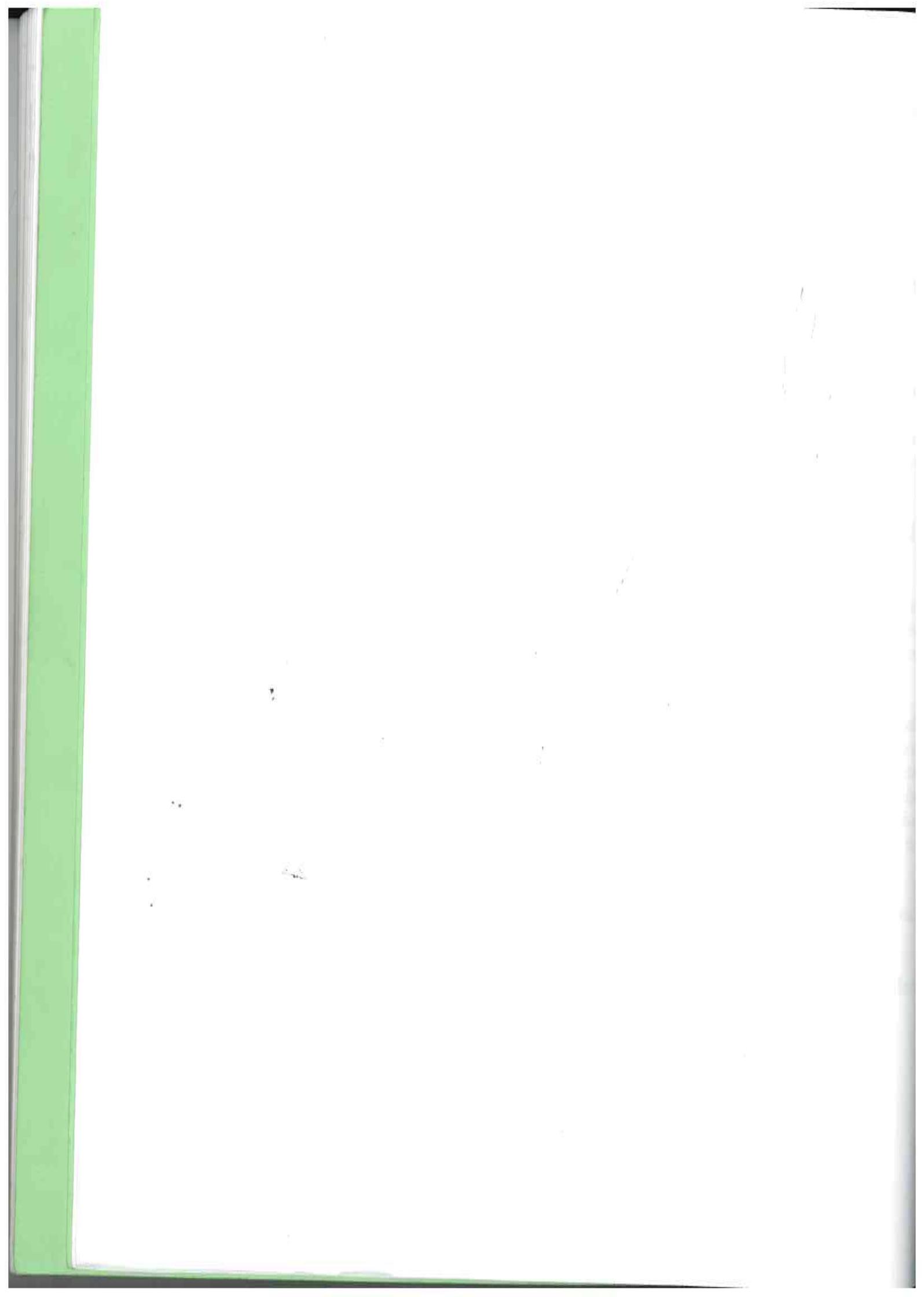
En effet, il ne peut y avoir de conservation sans participation effective de la population, sans que celle-ci ne soit éduquée, formée et informée des problèmes de l'environnement et de leurs conséquences sur la protection. Ces thèmes de la formation, éducation, sensibilisation, doivent être élaborés et conçus de manière extrêmement soignée, car les modes de formation ou de sensibilisation ainsi que les vecteurs doivent être adaptés aux groupes cibles qui changent d'une région à l'autre, voire d'une terroir à l'autre d'une même région.

La mise en œuvre des solutions sont effectuées avec la participation de toutes les forces vives, notamment celles ayant un accès direct sur le terrain.

Le développement de l'éducation, de la formation et de la sensibilisation à la protection et à la gestion de l'environnement

A travers les protocoles d'accord ou convention ou contrat-programme :

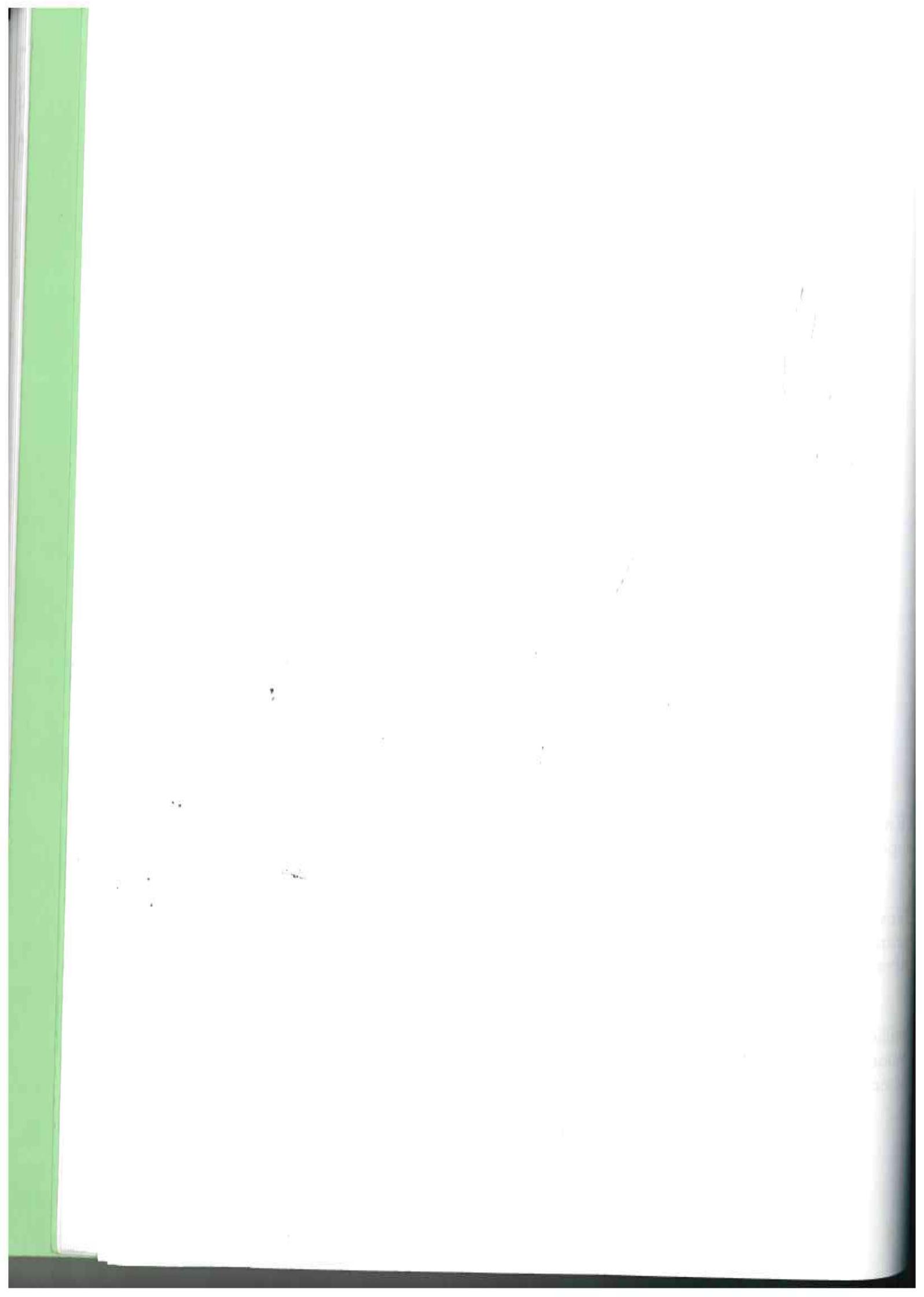
- l'enfant étant considéré comme une porte d'entrée vers une société qui se meut et se mobilise,



- intégration de l'ERE dans les programmes et les disciplines d'étude, d'enseignement et d'éducation,
- présence effective dans les groupes de discussion ou de réalisation d'actions (cf document de synthèse),
- amélioration du cadre et de la qualité de l'enseignement et du cadre scolaire, les conditions de réussite reposant sur :
 - des appuis techniques et financiers au démarrage et un accompagnement avec une présence soutenue et une disponibilité, permettant de dynamiser, soutenir et faire évaluer les actions et les acteurs vers davantage d'autonomie
 - la formation des enseignants à la pédagogie inductive pour partir du vécu des enfants, de leur communauté et de leurs valeurs culturelles,
 - des supports didactiques simples, vivants, ludiques et utiles préparant et renforçant les actions éducatives et leur signification,
 - le renforcement des organisations de base (associations de parents d'élèves, clubs d'enfants/jeunes...) pour gérer et pérenniser les actions éducatives,
 - des échanges réguliers entre communautés scolaires favorisant une émulation pour la diffusion des actions.
- participation dans l'élaboration de la Politique Nationale d'Education Relative à l'Environnement (PERE),
- déclenchement de synergie d'actions des ONG,
- émergence de coordination des actions au niveau décentralisé.

Les avancées remarquables, pour plus de synergie et valoriser les acquis :

- La définition de la Politique Nationale d'Education Relative à l'Environnement (PERE) touchant le secteur formel, non formel et informel et faisant appel au développement du partenariat à tous les niveaux.
- L'impression massive et la distribution de matériel didactique sur l'environnement de la série « Ny Voaary » à l'échelon national pour les élèves du primaire, les enseignants du primaire et secondaire du secteur public et privé pour développer les connaissances et les renforcer.
- La publication de magazine écologique et pédagogique trimestriel à des milliers d'exemplaires pour les élèves du secondaire et le grand public permet de valoriser des messages sur les problèmes environnementaux au niveau local, national et international ainsi que les solutions adoptées.



- La capitalisation des expériences acquises sur terrain en matière d'Education Environnementale des Enfants (EEE) en milieu rural, la population de Madagascar étant constituée de 80 % de paysans.

- L'édition et l'impression du document de synthèse : *A la découverte de l'Education Environnementale des enfants et des jeunes ruraux à Madagascar.*

- La mobilisation de tous les partenaires du secteur Education Environnementale et l'élaboration du catalogue d'outils et supports didactiques pour l'Education Environnementale des enfants à Madagascar.

- La réalisation des assises pour permettre d'appuyer le Ministère de l'Environnement dans la mise en œuvre de la PERE, et le Ministère de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base à développer et pérenniser les activités déjà entreprises en ERE avec ses différents partenaires.

- La création de 6 Centres Culturels et Educatif à l'Environnement (CCEE) au niveau des 6 chefs-lieux de Provinces et de 8 Centres d'Interprétation (CI) informatifs aux visiteurs interprétant les spécificités de chaque Parc National pour le transfert des compétences et la pérennisation des activités.

Cependant, des obstacles

- .Manque de coordination des actions,
- .Manque de reconnaissance et de prise en considération de l'importance de l'ERE par certaines Institutions d'appui au développement,
- .Activités trop ponctuelles, sans suivi, sans évaluation,
- .Activités trop centralisées, manque d'initiative locale.

Maurice

Education informelle

La place des organisations non gouvernementales est prépondérante dans le secteur de l'éducation à l'environnement.

Se basant sur les principes de la déclaration de Rio de Janeiro en 1992, le Gouvernement mauricien a favorisé, encouragé et appuyé les actions des ONG dans le domaine de l'éducation à l'environnement.

Le « National Environmental Action Plan NEAP I » de 1990 et « NEAP II » de 1999 ont renforcé cette stratégie de développement de programme parallèles et complémentaires au secteur formel.

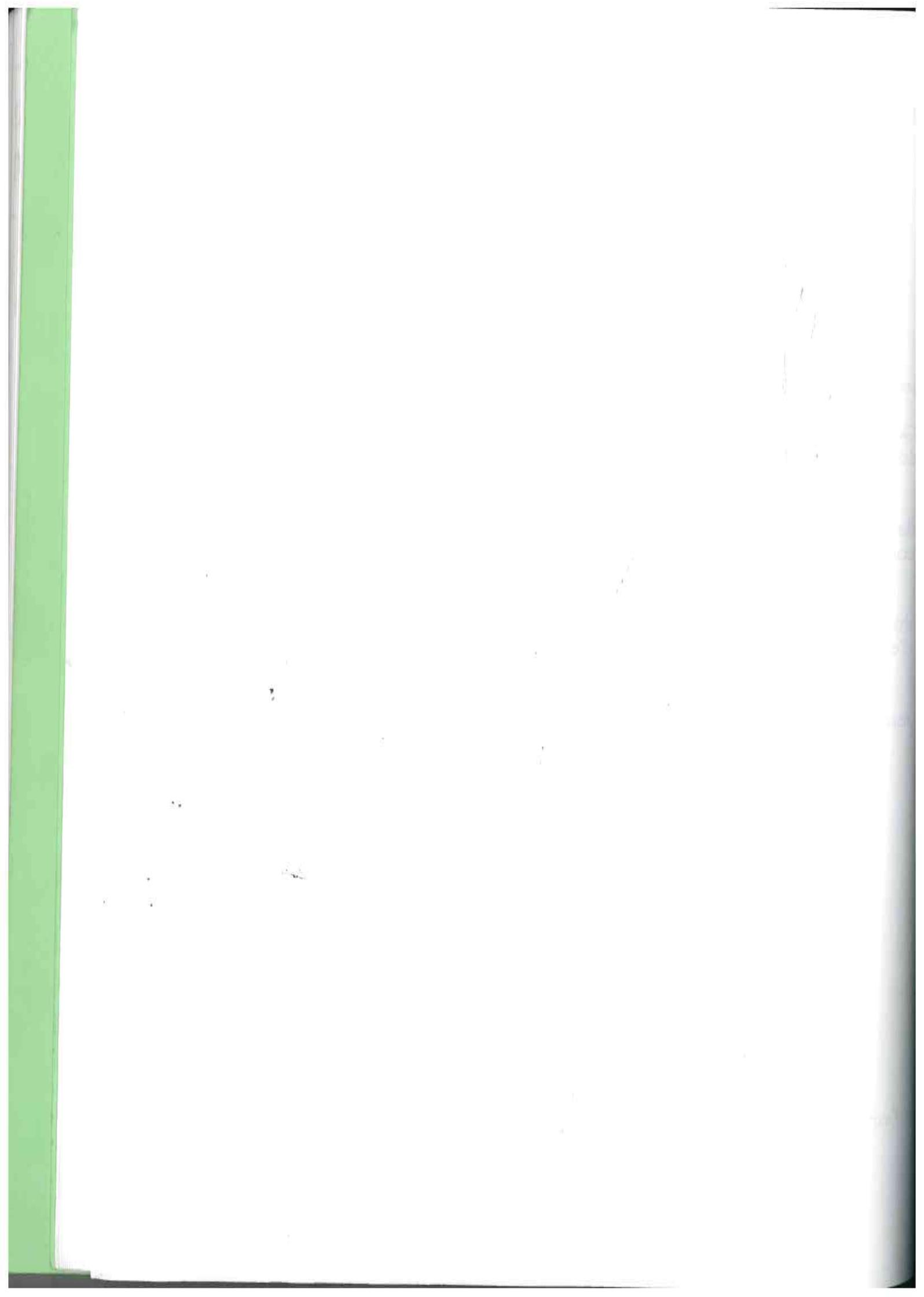
Il est évident que ce support aux ONG est dépendant de la volonté politique du Gouvernement en place et de sa détermination dans ses priorités en matière d'environnement.

Développement d'un partenariat, pour des actions de sensibilisation et de terrain cohérentes et concertées, entre :

- Gouvernement (législation, support financier et autres)
- Secteur privé (support financier)
- Groupe communautaire de quartier ou de village
- Industriels (sensibilisation et support financier)
- Corps et institutions para-étatiques
- ONG
- La Presse Ecrite et la TV (support médiatique)
- Mauritius Institut of Education (MIE) (formation des enseignants, production de matériel éducatif)
- Le Mauritius College of the Air (MCA) (production de programmes éducatifs et de films documentaires)

Développement de communication et de réseau entre les acteurs de l'EE.

Mise à la disposition du public mauricien des informations relatives à l'environnement.



Création d'un « NGO desk » pour les ONG et, afin de pouvoir communiquer plus facilement. Une bibliothèque et un centre d'information avec salle de réunion ont été créées au Ministère de l'Environnement, mais les locaux mis à la disposition des ONG ne sont pas toujours accessibles.

Des programmes de sensibilisation mis en place et la création d'un NEF National Environmental Fund, afin de financer les projets des ONG ou des institutions autres que gouvernementales. On peut citer également le programme des Nations Unies « GEF » pour financer de petits projets.

1/ Le secteur associatif

Le milieu associatif est très développé à Maurice.

Il existe un grand nombre d'associations non gouvernementales ; en 1999, on en dénombrait plus de 4 000. Il est évident que le nombre d'ONG actives dans le domaine de l'environnement est plus restreint puisqu'en 1999, on recensait seulement 52 associations enregistrées au Ministère de tutelle. En fait, seulement une dizaine sont réellement active dans le domaine et 3 vraiment performante dans l'éducation à l'environnement avec les programmes spécifiques.

En fait, on retrouve ces mêmes associations dans la plupart des actions, séminaires et débats relatifs au secteur de l'Education à l'Environnement.

Les ONG sont également très présentes dans la presse par leurs articles pro ou réactifs du type conférence de presse, prise de position commune, manifestation et action conjointe des associations dans le cadre de la protection du lagon opposition à certains projets hôteliers. Ces associations ont pu dans le passé faire stopper des projets de développement qui auraient nuit à l'environnement.

2/ Principales ONG efficaces dans le réseau de l'EE

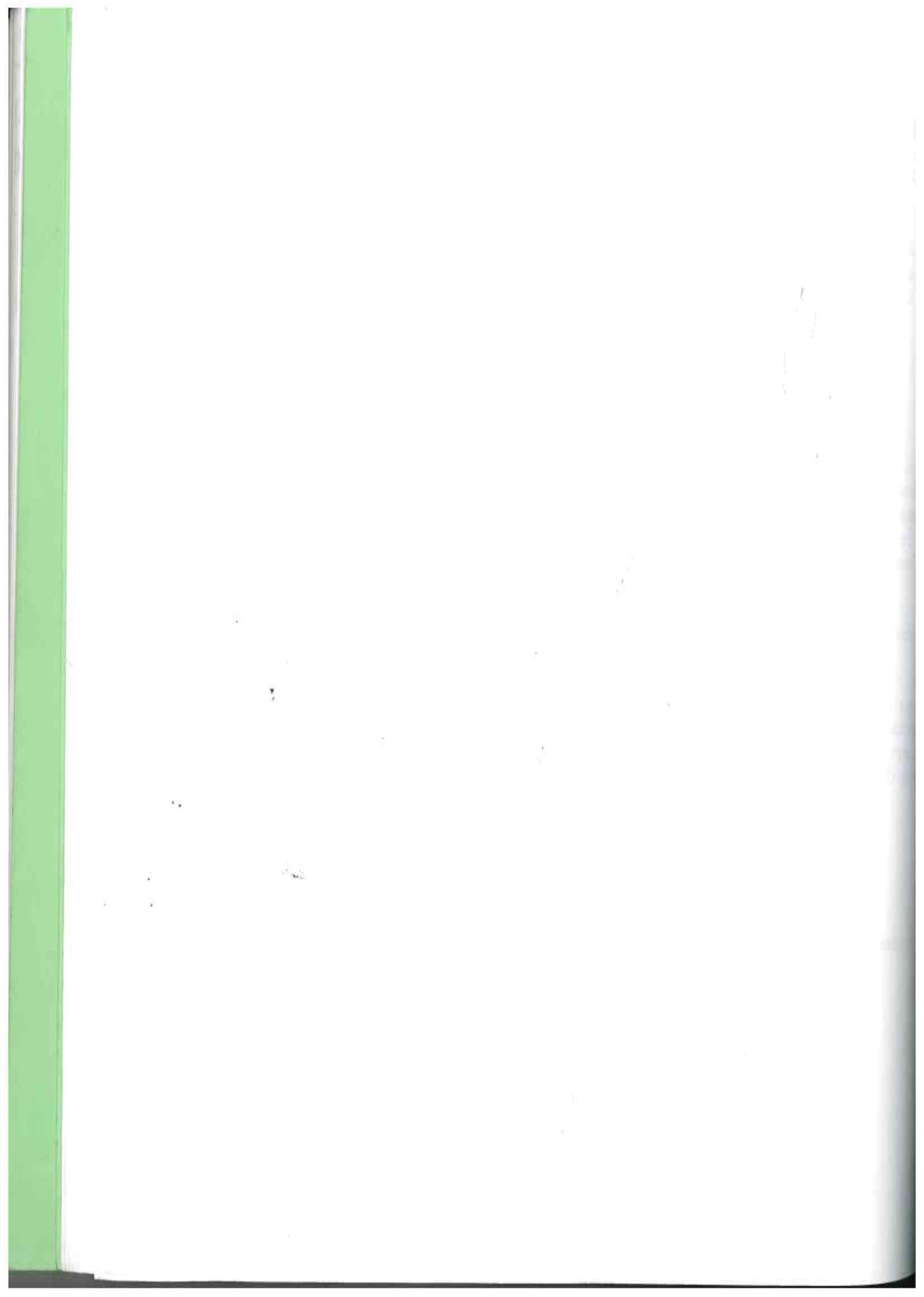
2.1 Friends of the Environment (FOE)

65 membres, créé par un groupe de décideurs (architecte, directeur du plan, industriel, haut fonctionnaire, avocats, etc.) et enregistrés comme association en 1989.

Cette association est fortement implantée dans les écoles.

La politique de l'Association a été définie comme suit :

- conscientisation de l'opinion publique,
- collecte, classification et propagation des informations,
- analyse et traitement scientifique de ces données,



- organisation de conférences, séminaires et de cours de formation,
- collecte, gestion et utilisation de fonds et de donations pour la promotion des buts de l'association.

FOE repose essentiellement sur l'activité de quelques membres du comité directeur. Le manque de moyens financiers et en ressource humaine limite ses ambitions. Néanmoins, le bilan d'activité de cette association sur une période de 10 ans est assez performant entre autres :

- . accueil de jeunes stagiaires, création d'une bibliothèque et centre de documentation,
- . causeries dans les écoles, etc.
- . matériel éducatif, magazines, newsletters : brochures et pamphlets, jeux éducatifs sur la protection de la mer. OCEANO POURSUITE ou MAURITIUS MIND ou encore jeu de 7 familles, en collaboration avec MMCS.
- . Concours au niveau national annuel, SHELL ENVIRONMENT AWARD, présentation de petits projets réalisables par des élèves d'établissements scolaires en 6 mois et n'excédant pas Rs. 50,000.

Friends of the Environment a réalisé avec la MaBC 58 courts métrages dans le but de faire découvrir les sites et paysages mauriciens.

L'association a assuré :

- . la production d'un film sur les tours Martello à l'Île Maurice avec le MCA.
- . la rénovation (monuments historiques : place, cimetières, tour de défense côtière, fouilles archéologiques, etc.) et l'embellissement (parc, place, sites historiques, jardin, etc.).
- . l'organisation de séminaires et conférences internationales.

2.2. Mauritius Marine Conservation Society (MMCS)

60 membres

Cette association a 20 ans d'existence et est entièrement composée de bénévoles. Elle milite pour la protection du patrimoine marin, s'associe souvent avec Friends of the Environment pour les causeries en milieu scolaire ou pour créer du matériel éducatif. MMCS produit régulièrement des bulletins d'information (environ 2 par an). Une des principales activités de cette ONG, outre les opérations régulières de nettoyage des plages et des lagons, est le coulage de bateau pour faire des récifs artificiels. On en dénombre 25 coulées en 20 ans.

Cette association crée du matériel éducatif, magazines, newsletters : brochures et pamphlets, jeux éducatif sur la protection de le mer. OCEANO POURSUITE ou MAURITIUS MIND ou encore jeu de 7 familles, en collaboration avec FOE.



2.3 Mauritius Wildlife Foundation Mauritius (MWAF)

Une centaine de membres. Principal objectif : la conservation des plantes et des espèces de la flore et de la faune de Maurice.

Bien implantée dans la conservation, le MWAF a trois lieux de travail où séjournent des équipes bien formées au travail de conservation :

.Rivière Noire où se trouvent les unités d'élevage des espèces en danger,

.L'Île aux Aigrettes, sanctuaire de 27 ha ; réserve naturelle depuis 1965, le MWAF y a fait un superbe travail de dératisation, d'élimination des pestes et a commencé la réintroduction d'espèces comme le pigeon des mares, la Kestrel. L'île est à présent un lieu de visite pour les écoles, pour l'éco-tourisme et pour des études scientifiques. Plus récemment, des tortues géantes d'Aldabra ont été introduites sur cette petite île.

La troisième base est Rodrigue où le MWAF fait un travail d'éducation sur le terrain.

2.4. Autres ONG

On peut également mentionner les organisations suivantes qui participent avec des actions ponctuelles dans une moindre mesure à la sensibilisation du public :

.*Ecosud* – groupe très actif de riverains d'une plage dans le sud et d'un lagon abritant un parc marin, particulièrement menacés par des développements hôteliers dangereux.

.*Grand Bay Watch* – groupe également très actif d'habitant de l'endroit formé pour lutter contre les atteintes à l'environnement engendrées par le développement touristique intensif de cette région.

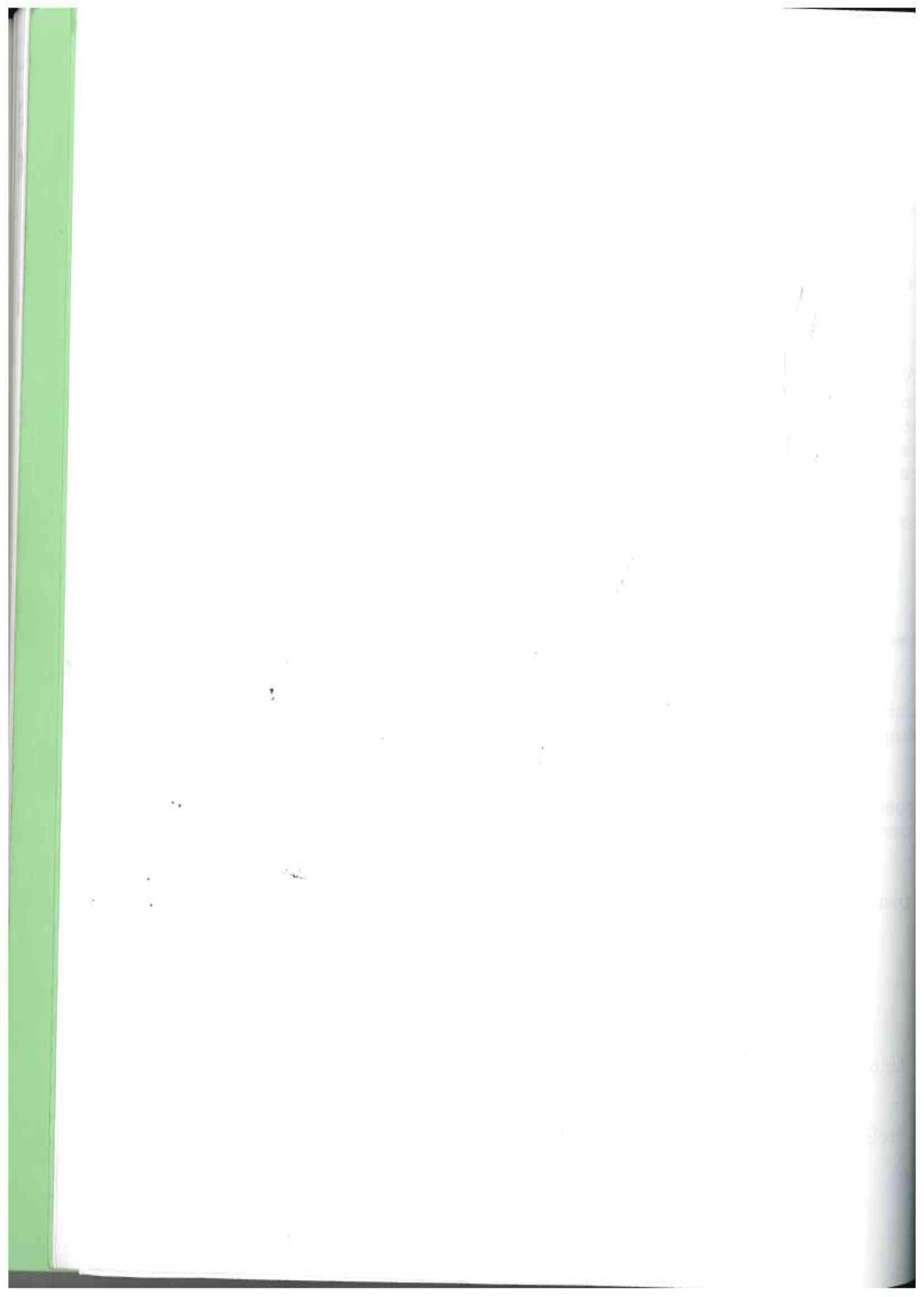
.*L'Institut pour la protection des Consommateurs* (ICP) fait une page tabloïd dans un grand quotidien une fois par semaine.

.*L'Association des Consommateurs de l'Île Maurice* (ACIM)

.*La Mauritius Scuba Diving Association* - produit des films documentaires.

.*Société de l'Histoire de l'Île Maurice* – qui œuvre dans la promotion du patrimoine historique, avec deux promenades par an pour ses 250 membres.

.*Les Scouts et Guides* – et une cinquantaine de clubs d'environnement dans les écoles primaires et secondaires.



Le Mauritius Wildlife Club – produit de petites brochures éducatives.

A Rodrigue, les *comités de village* sont très actifs et plutôt bien structurés.

Soroptimist International-Ipsae Mauritius – peu d'actions dans le domaine de l'EE.

Les Clubs de Rotary et les Lions Club. Les Clubs de Rotary (10 en tout à Maurice et Rodrigue) font des actions ponctuelles de nettoyage, d'embellissement, etc.

Les ONG les plus actives de ce pays sont rétives à adhérer à une organisation fédératrice telle que la Mauritius Association of Social Council (MACOSS). Il faut souligner que MACOSS regroupe des clubs de service tels que les Guides et Scouts, les Rotary club, Soroptimist, association de femmes ou de quartier etc. Et en fait, la plupart du temps, des associations qui n'ont pas leur propre structure ou leur indépendance financière.

3/ Représentations sur divers comités au niveau national

- Environment Advisory Council (FOE, MWAF, SHIM)
- Wildlife and National Park Advisory Council (FOE, MWAF)
- Nature Reserves Board (FOE, MWAF)
- National Heritage Trust Fund (FOE, SHIM)
- Mauritius Museum Advisory Board (FOE, MMCS)
- Islets Task Force (MWAF, NHTF).

4/ Thèmes qualifiés importants

Education environnementale, refonte du curriculum scolaire

Gestion des déchets solides

Pollutions diverses

Embellissement des sites

Conservation es espèces

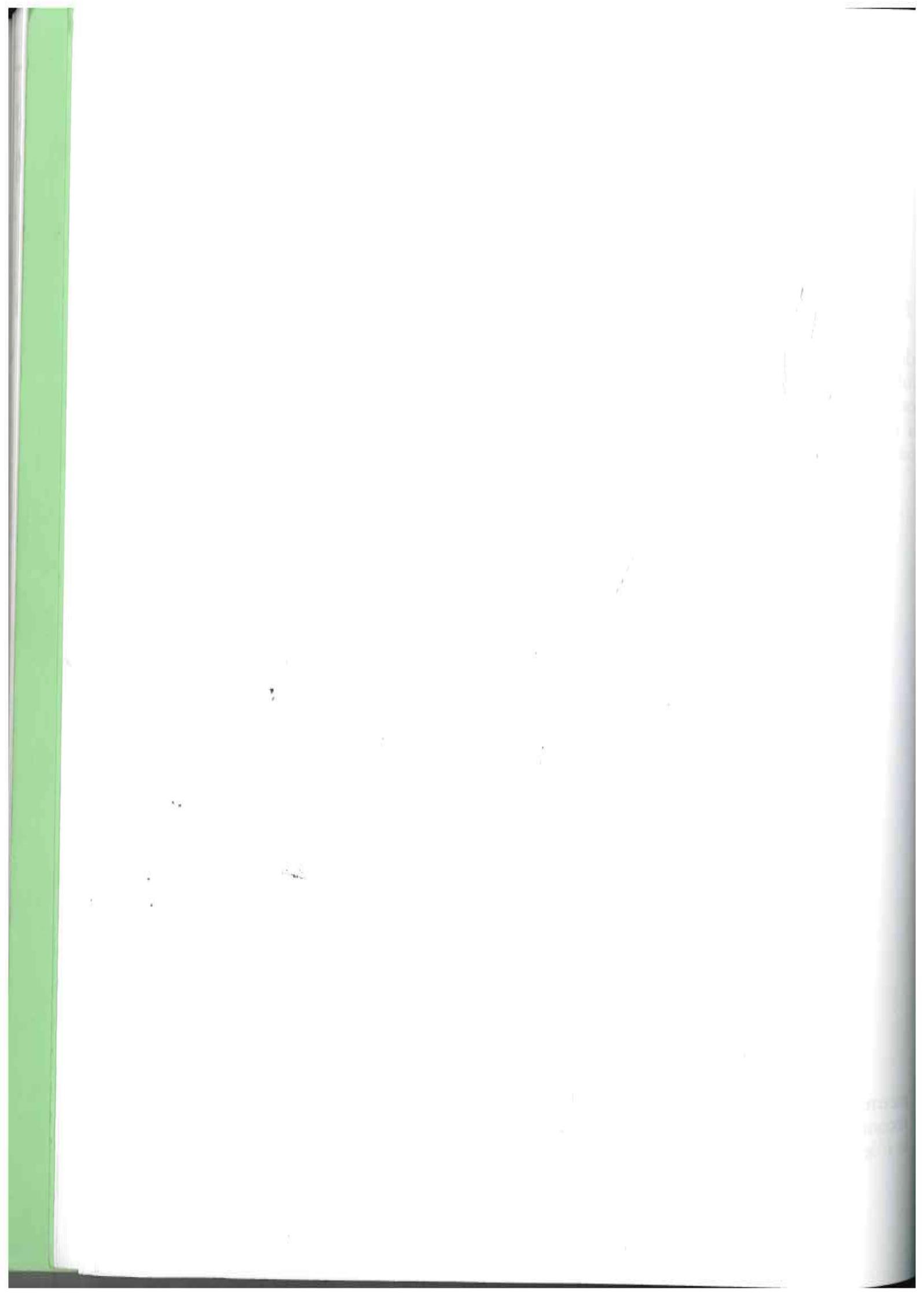
Gestion et valorisation des parcs marins, des réserves naturelles et du parc de la Rivière Noire

Patrimoine historique

Gestion hôtelière (développement touristique, érosion, extraction de sable, etc.).

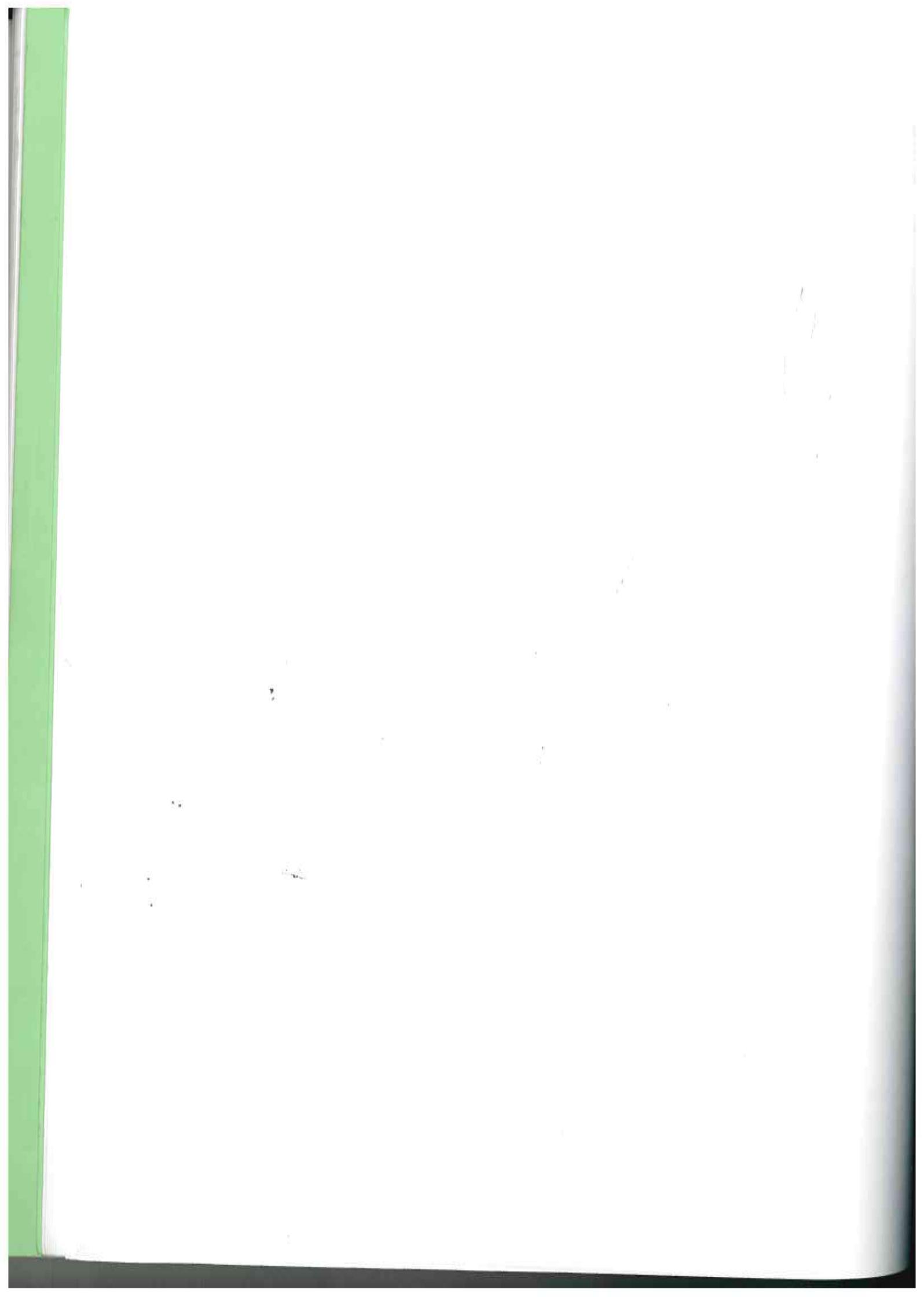
Conclusion

Tous les acteurs pour un développement intégrés au niveau de Maurice sont à mettre en présence et leurs actions doivent trouver un support financier et une reconnaissance au niveau du Gouvernement et de la population. La presse peut ici jouer le rôle d'informateur.



Trop d'actions se font en duplication faute d'une bonne communication. Le suivi et l'évaluation de toutes ces actions est une phase essentielle qui malheureusement fait défaut dans de nombreux cas.

Au niveau de la région, une action doit être menée dans l'EE, tout en gardant la spécificité de nos cultures.





C'est à cette fin que plusieurs ateliers sont organisés régulièrement pour les enseignants et les chefs des clubs-environnement des écoles, afin qu'ils acquièrent des connaissances et une bonne compréhension des éléments écologiques ainsi que des aptitudes nécessaires pour pouvoir transférer ses connaissances aux écoliers. A ce propos, on peut ajouter qu'il y a des enseignants qui ont même eu l'opportunité de participer dans des ateliers internationaux.

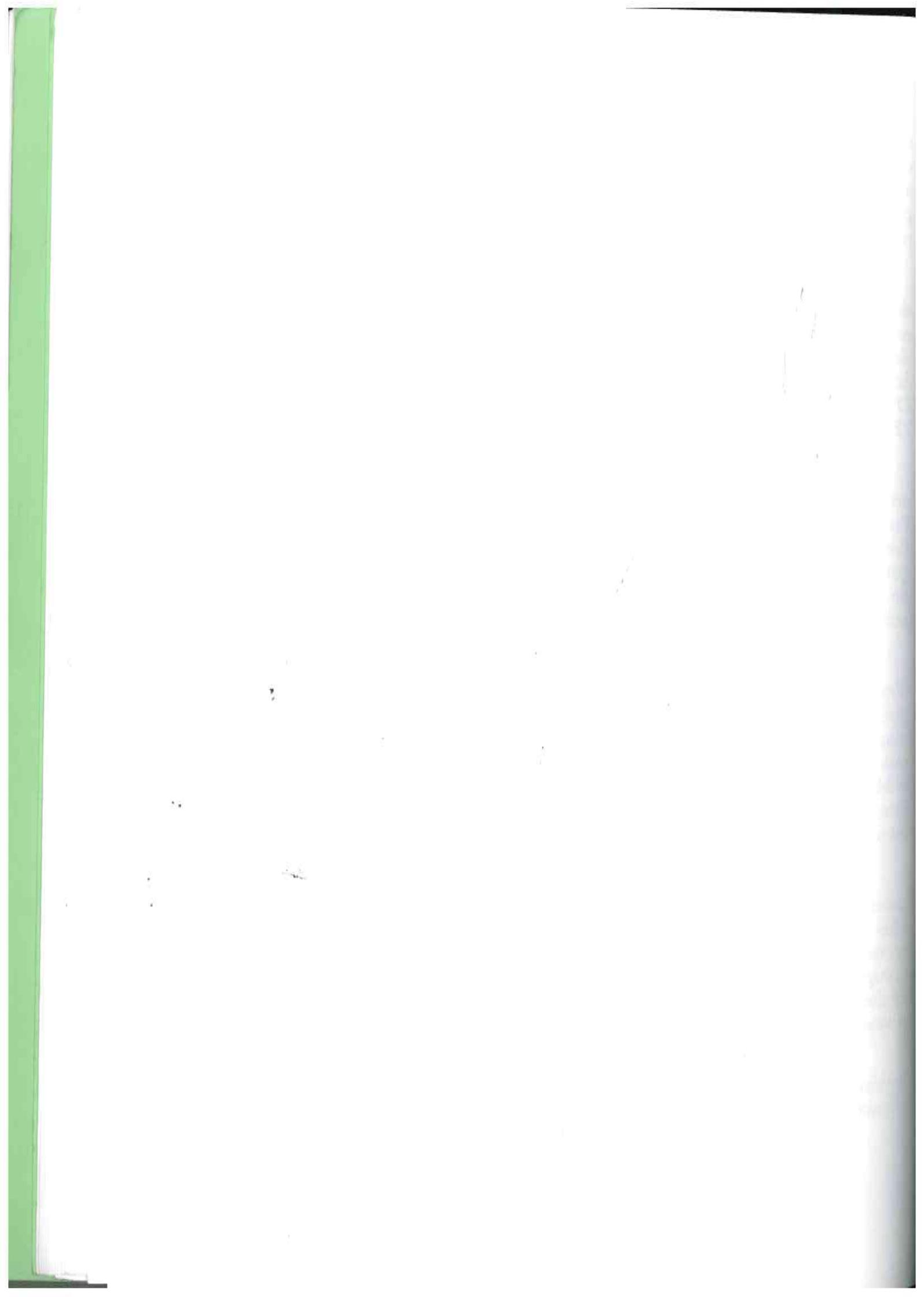
D'autre part, si les enseignants sont chargés d'enseigner l'EE et les problèmes du développement durable aux écoliers, ils auront besoin d'un certain nombre de ressources et de matériels. Au cours de ces dernières années, une variété de ressources et de matériels ont été développées et produites avec l'assistance du « DTF » (ONG écologie) et d'autres organisations, telles que le « Casino des îles » (ONG locale). D'autres matériels de valeurs ont été achetés ailleurs pour supporter l'enseignement de l'EE.

Le Ministère de l'Education encourage et supporte les initiatives environnementales des écoles. Dans toutes les écoles aux Seychelles, il y a un club pour l'environnement (Wild Life Clubs), qui organise et initie des activités liées à l'environnement à tous les niveaux. WCS, qui est une organisation non-gouvernementale, travaille en partenariat avec le Ministère de l'Education et la Division de l'Environnement, afin de pouvoir assister les élèves dans la réalisation de leurs activités environnementales.

Le Ministère de l'Education encourage aussi les échanges d'idées et d'expériences des enseignants et des élèves à travers la publication des articles, des poèmes, des histoires et des jeux de mots dans le magazine « Enviro-News ». C'est un magazine publié par le Ministère de l'Education. Les écoles aussi ont leurs propres publications et WCS (Wild Life Club of Seychelles) publie un magazine pour les clubs wildlife chaque année. Les écoles ont aussi la possibilité de mettre des articles dans le journal quotidien pour faire savoir au public ce qu'ils font dans le cadre des activités environnement.

En 1994, la compétition « Eco-School » a été lancée dans les écoles pour promouvoir et améliorer l'environnement des écoles en les rendant plus accueillantes, plus propres et plus naturelles. Des prix sont donnés aux meilleures écoles, primaire, secondaire et aussi maternelle, chaque année. Depuis 1999, le grand prix de cette compétition est un voyage à Aldabra (Seychelles) qui est un patrimoine mondial. Les écoliers ont aussi la possibilité de participer à d'autres compétitions organisées tant au niveau national qu'au niveau international.

Récemment, des enfants seychellois ont fait passer leurs opinions, idées et expériences sur les différents éléments concernant l'environnement à travers leurs participations dans des conférences internationales.



En 1998, suivant la contribution marquante des Seychelles vis-à-vis de la production d'un livre-environnement pour les enfants seychellois, un enfant de nos îles a été invité au Royaume Uni, pour représenter les états îles du monde dans la production d'un livre.

Le Ministère de l'Education est conscient qu'il reste encore beaucoup à faire dans la sensibilisation sur l'importance de la conservation de l'environnement naturel de nos îles. C'est tout un procédé de long terme qui mérite la coopération et l'engagement de tout le monde pour assurer que le peuple seychellois acquiert les savoir et savoir-faire, les attitudes et les valeurs nécessaires pour sauvegarder la biodiversité et la beauté naturelle de notre unique pays.



Comores

Bilan de la situation et état de la mobilisation des acteurs de l'éducation environnementale

A – ETAT DE LA SITUATION AU REGARD DES ENGAGEMENTS PRIS

1. Engagement des Etats à Rio (1992)

1.1. Politiques et stratégies nationales

Après le sommet de Rio en 1992, un diagnostic sur l'état de l'environnement aux Comores a été effectué en 1993. Celui-ci a mis en évidence que le rythme de dégradation actuel des ressources exige que des actions d'urgence soient entreprises avant que la situation ne devienne irréversible.

Une Politique Nationale de l'Environnement (PNE) a été logiquement élaborée sur la base des enseignements tirés de ce diagnostic.

Le principe de base qui sous-tend cette politique est « l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques de développement économique et social du pays ».

Pour la mise en œuvre de cette politique, 5 axes stratégiques ont été retenus :

- Connaître et promouvoir la connaissance du patrimoine national
- Se doter d'un outil législatif, d'institutions et de services publics efficaces
- Former des spécialistes, éduquer et sensibiliser la population, avec comme sous axes :
 - *Former les cadres et techniciens de l'administration*
 - *Eduquer les jeunes au niveau scolaire et universitaire*
 - *Sensibiliser toutes les tranches de la population*
- Gérer rationnellement le patrimoine national
- Lutter contre la pollution

La mise en œuvre du PNE se fait à travers un Programme d'Action qui comprend 7 programmes dont le programme 4 "Formation de l'encadrement et sensibilisation des populations". Celui-ci étant lui-même composé de 4 sous programmes :



1. *Généralisation de la formation en matière d'environnement*
2. *Formation aux études d'impacts*
3. *Insertion de l'environnement dans le cursus scolaire*
4. *Communication et sensibilisation environnementale*

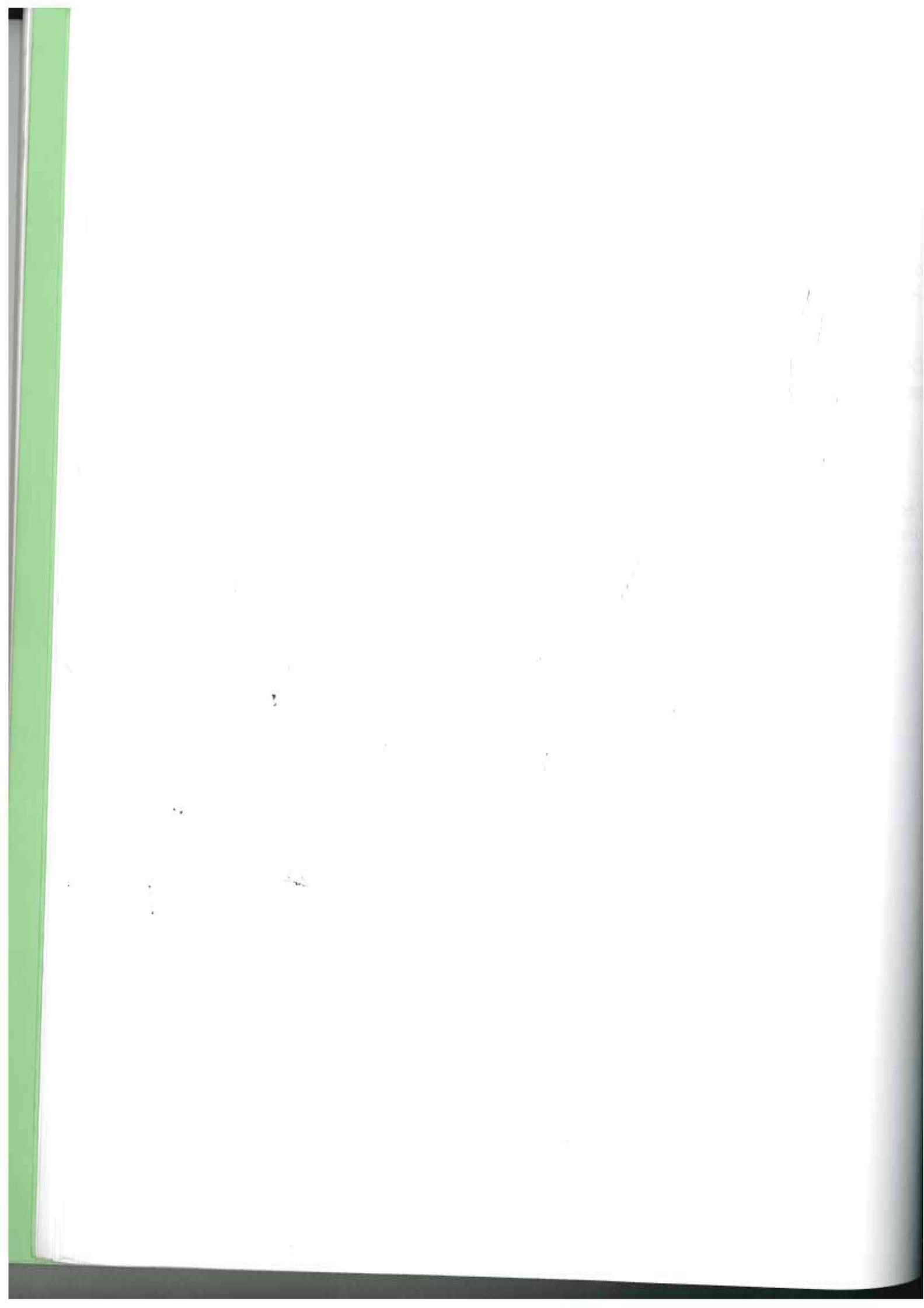
En outre les deux plans d'action sectoriels (plan d'action pour la conservation de la biodiversité et plan de conservation de tortues) adoptés par le Gouvernement comportent des volets "éducation/sensibilisation environnementale".

Depuis le sommet de Rio, les Comores donc dotés d'une Politique et d'un Programme d'Action Environnementale ainsi que des plans d'action sectoriels dans lesquels le volet éducation environnementale occupe une place de choix.

1.2. Recherche et expérimentations

Il n'y a pas eu à ce jour de recherches très poussées dans le domaine de l'éducation environnementale. En revanche, des expériences ont été réalisées par divers acteurs tant au niveau de la formation des enseignants qu'au niveau de l'éducation de la population. On notera notamment :

- Un programme expérimental d'éducation environnementale destinée aux enseignants des classes de CM1 et CM2, de l'île d'Anjouan (1990-92 par Corps de la Paix). La formation était basée sur des thèmes (déforestation, extraction du sable...) que les enseignants devaient par la suite intégrer dans leurs programmes. L'expérience a duré 2 ans et s'est arrêtée en raison surtout des grèves d'enseignants qui ont perturbé les calendriers scolaires durant plusieurs années.
- Un programme d'éducation informelle dispensé en langue nationale et destiné essentiellement aux femmes rurales. Les thèmes développés concernaient en particulier la vie quotidienne de la famille (hygiène et santé, déforestation et bois de chauffe, la disponibilité de l'eau ...). Des brochures illustrées écrites en comorien étaient distribuées en support. L'expérience a duré 3 ans (1993-95). Elle était mise en œuvre par Corps de la Paix les services de l'agriculture.
- Une formation thématique destinée aux agents de vulgarisation agricole et aux associations de protection de la nature (les Ulangas). Programme initié et réalisé par CARE-COMORES et les services de l'agriculture, dans le cadre d'un projet Vulgarisation Agricole Nord Nord-ouest d'Anjouan (VANNA), (1993-95). Les thèmes étaient choisis en fonction des problématiques des zones ciblées (érosion du sol, pollution de l'eau ...).



- Introduction d'un module « environnement » dans le programme de formation des instituteurs à l'Institut de Formation des Enseignants et de Recherche en Education (IFERE) de N'gazidja. L'initiative qui a débuté en 1997 est encore au stade d'expérimentation et demande à être évaluée pour connaître l'effet qu'elle a eu au niveau des élèves.

1.3. Programmes éducatifs

Les programmes officiels de l'enseignement primaire sont contenus dans le manuel intitulé « Enseignements élémentaires, programmes et instructions » publié par le Ministère de l'Education nationale en février 1996. Dans ces programmes, « l'environnement » est préconisé dans les matières de géographie et sciences naturelles. Mais malgré tout, l'éducation environnementale n'est pas encore généralisée dans les établissements scolaires. Cela demande un recyclage de l'ensemble des enseignants et encadreurs, et la mise à leur disposition du matériel didactique adapté à cet effet. Ce qui n'est pas actuellement à la portée du Ministère de l'Education nationale.

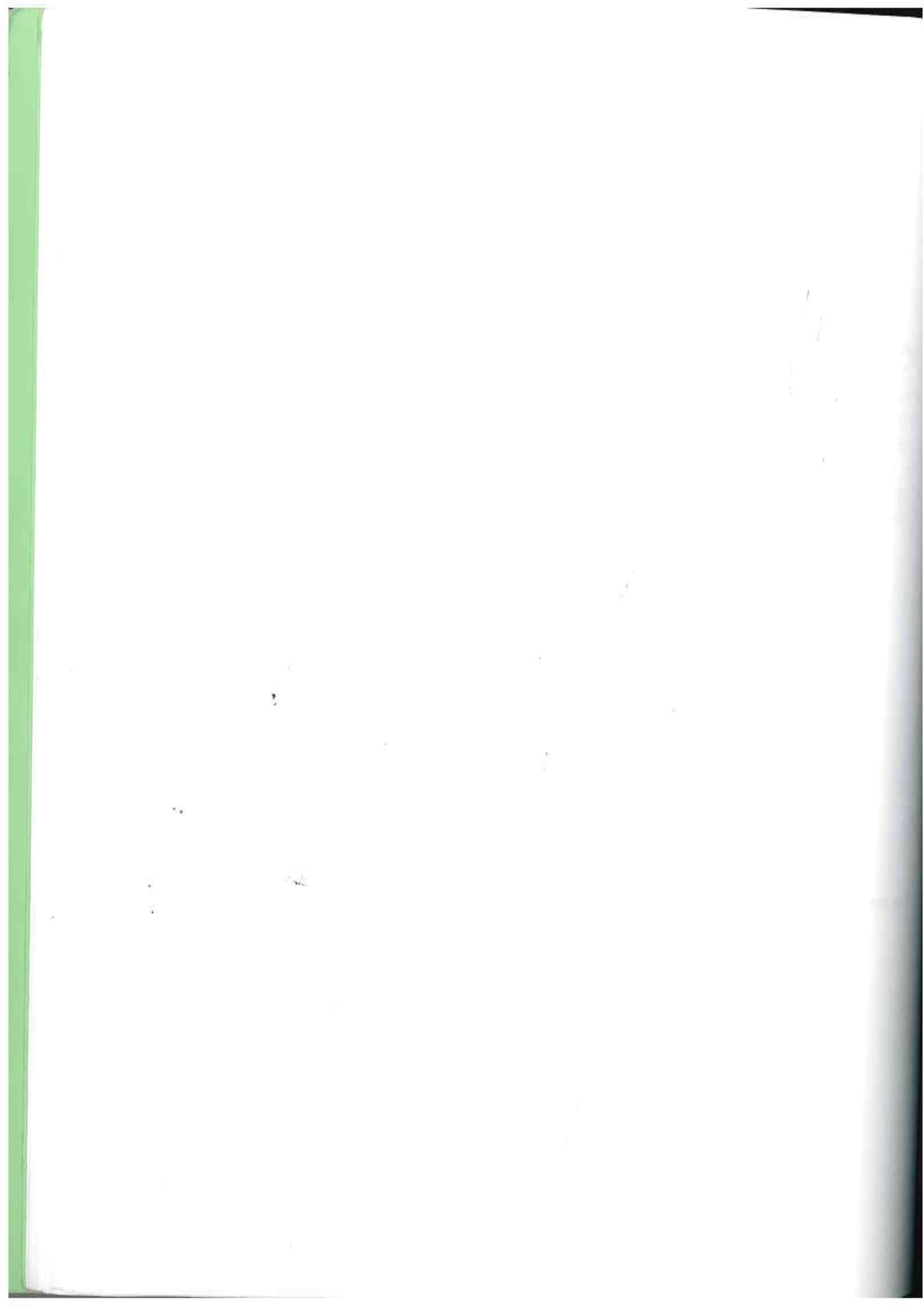
1.4. Outils et matériels éducatifs

Les outils réglementaires :

- La loi cadre relative à l'environnement qui stipule notamment que la protection de l'environnement est d'intérêt général
- La politique nationale de l'environnement et son plan d'action qui comprend un volet important en matière d'éducation environnementale
- La loi portant orientation sur l'éducation issue des états généraux de l'éducation (juillet 1994) qui ont fixé les réformes à faire sur le cadre pédagogique et administratif de l'action éducative du pays. Celle-ci précise que « Tout enfant a droit à une formation scolaire qui doit lui permettre d'acquérir les instruments fondamentaux de la connaissance et d'apprendre à penser par lui-même ».

Le cadre institutionnel :

- La Direction Générale de l'Environnement qui comprend en son sein un service chargé de l'éducation environnementale.
Principale mission : élaborer et mettre en œuvre les stratégies d'éducation formelle et informelle et d'information des populations sur les grands défis environnementaux
- Les Instituts de Formation des Enseignants et de Recherche en Education (IFERE) d'Anjouan et grande Comore. Principales missions : formation des enseignants, recherche sur les programmes et méthodes d'enseignement.



- Le Centre National de la Documentation et de la Recherche Scientifique (CNDRS), placé sous la tutelle du Ministère de l'éducation nationale. Parmi ses missions : protéger et promouvoir les patrimoines culturels et naturels, contribuer à l'insertion de la jeunesse dans son milieu social
- "La maison de tortues" sise à Itsamai, Mohéli, où se trouve le plus important site de pontes des Comores (... montés en 2000). IL s'agit d'une structure d'accueil pour les visiteurs mais aussi un centre d'éducation/sensibilisation de la population en général. Elle est gérée par l'association du village. Elle est intégrée dans les activités de gestion du parc marin de Mohéli dont la zone d'Itsamia fait partie.
- Le centre d'éducation environnementale de N'tsoudjini au Nord de Moroni. Le centre a été créé grâce à un financement de l'ambassade des Etats Unis (réhabilitation des locaux, fourniture d'équipements), et à la demande de l'association du village. Mais les missions de ces structures ne sont pas clairement définies.
- Les centres culturels villageois. Ce sont des structures créées et gérées par les associations locales. Elles constituent des lieux privilégiés pour les animations culturelles et les séances d'éducation et de sensibilisation du public sur les questions ayant trait à la vie sociale.

Les médias :

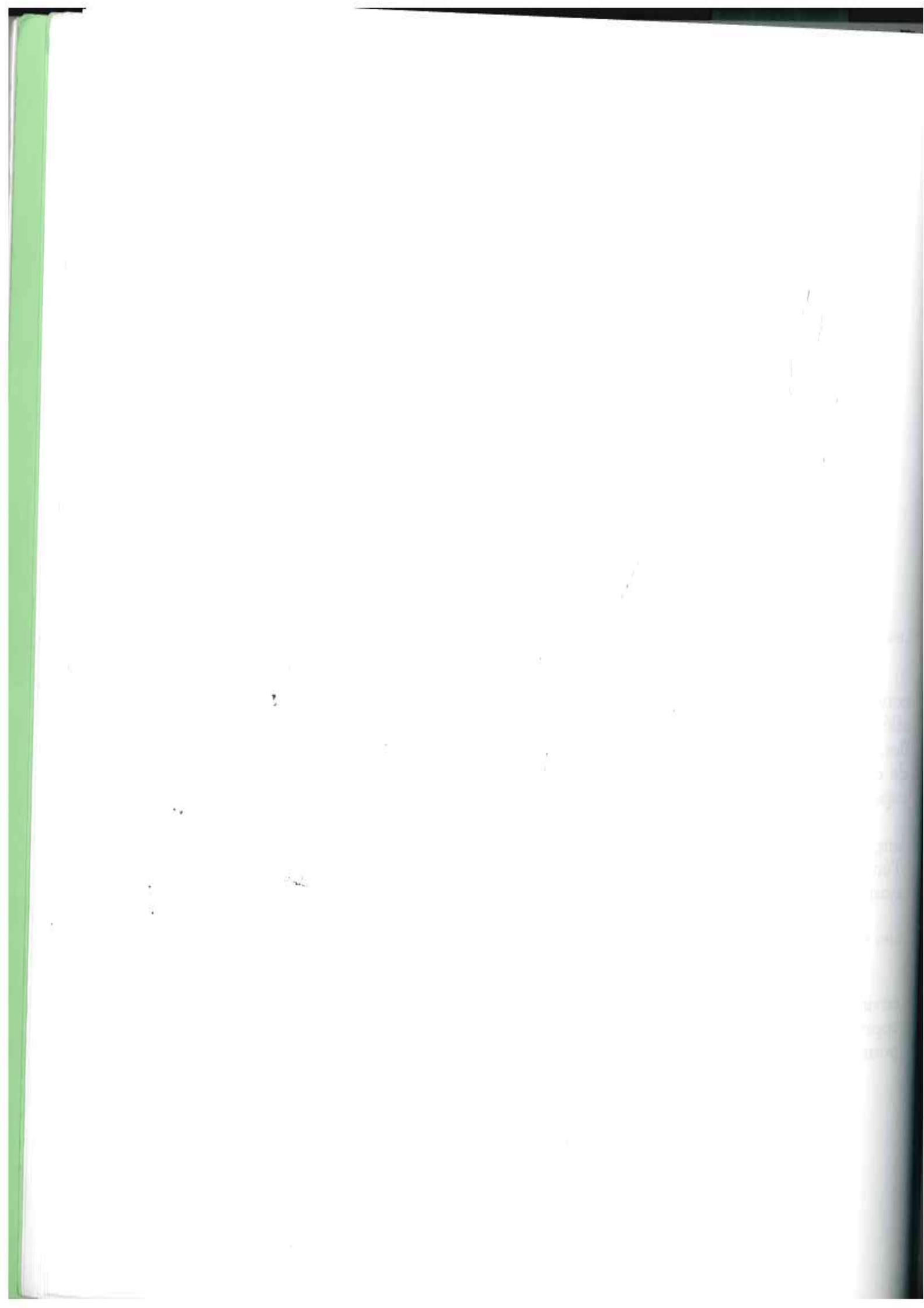
Aux Comores, les médias de proximité (radios et télévisions locales) ont connu un développement assez important. On compte à ce jour 7 chaînes de télévision locales et plus d'une dizaine de stations radios opérationnelles dans les trois îles. La plupart d'entre elles sont gérées par des jeunes des associations villageoises ou de quartier. Outre leurs émissions de détente et de loisir, ces médias jouent un rôle capital dans la diffusion des messages de sensibilisation au grand public.

Par ailleurs, la Radio nationale qui émet la plupart de ses programmes en langue nationale est un outil de communication très efficace et très utilisé en matière d'éducation/sensibilisation. Sa grille de programme comprend toujours des émissions ayant trait à l'environnementale et au développement durable.

Les matériels éducatifs :

L'un des handicaps majeurs au développement de l'éducation environnementale aux Comores est la quasi inexistence de matériels éducatifs appropriés pour cet effet. On notera que L'IFERE de La Grande Comore a élaboré pour les enseignants 3 "fiches documentaires" sur les thèmes suivants :

- *Disparition des plages*
- *Etude de mangroves*
- *Etude du lagon de Mayotte*



De même, deux supports de cours sur " l'écologie du milieu forestier " et "l'écologie du milieu marin" ont été élaborés par les services de l'environnement dans le cadre de la formation des membres des associations villageoises. Des brochures thématiques intitulées "Mwana wa nyamba" (enfant de tortue) sont éditées et distribués aux élèves dans le cadre des animations scolaires organisées de temps à autres dans les différentes écoles primaires du pays par les services des ministères de l'Education nationale et de l'Environnement. A ce jour, trois bulletins ont été produits et portent sur les thèmes suivants :

- *Planète terre ou planète mer ?*
- *La forêt : un monde merveilleux*
- *L'eau : source de vie*

Pour ce qui est des moyens audiovisuels, la maison de tortues, le centre d'éducation environnementale ainsi que la plupart des centres culturels villageois sont équipés en matériel vidéo (magnétoscope + téléviseur). Ces matériels servent entre autres de support pédagogique pour les activités de sensibilisation et d'éducation informelle y compris l'éducation environnementale.

1.6. Accès, gestion et diffusion de l'information

Depuis 1999 la mission de gestion et de diffusion de l'information environnementale est confiée à l'Institut de Recherche sur l'Agriculture, la Pêche et l'Environnement (INRAPE) qui gère le centre de documentation et d'information du ministère de la production et de l'environnement.

Un bulletin d'information spécialisé sur l'environnement intitulé "HABARI ZA ULANGA" (les nouvelles de l'environnement), est publié par une ONG locale "Ulanga N'gazidja" en partenariat avec la DGE à travers le projet "Conservation de la biodiversité et développement durable aux Comores ". Le journal (4 numéros par an) est édité en français et reste donc accessible à un public assez restreint.

Un site Web sur la biodiversité des Comores est créé cette année, 2001. Il est accessible à partir du site du PNUD.

1.7. Le rôle des ONG

Les interventions des ONG en matière d'EE sont essentiellement axées sur la sensibilisation environnementale. Ces activités sont facilitées sur le terrain par le travail très des actif des associations de protection de l'environnement appelées « ulanga » c'est-à-dire « nature » en comorien. Celles-ci sont en effet très dynamiques sur le terrain et mènent entre autres activités des actions de sensibilisation relative aux problèmes environnementaux. A Mohéli elles se sont structurées en fédération regroupant l'ensemble des ulangas de l'île.



Mais cette forme d'organisation tend à se généraliser au niveau des villages et quartiers où les associations s'organisent en comité de développement pour gérer les affaires de la localité.

1.8. Coopérations

La coopération régionale et internationale dans le domaine de l'éducation environnementale reste un élément à développer aux Comores.

Les programmes environnementaux mis en œuvre ces dernières années sur financement de fonds multilatéraux et bilatéraux, bien que comportant de volets de formation et éducation environnementale, n'ont pas développé d'activités de coopération dans ce domaine.

2/ Engagements pris à Planète'ERE 1, Montréal (1997)

Il s'agit des engagements pris collectivement par les représentants des pays de l'océan indien incluant la République de Djibouti.

Perspectives à court terme

2.1. Elaboration d'un répertoire des personnes ressources en ERE :

Activité non réalisée.

2.2. Diffusion du répertoire en recherchant les moyens auprès de l'AUPELF-UREF et de la COI :

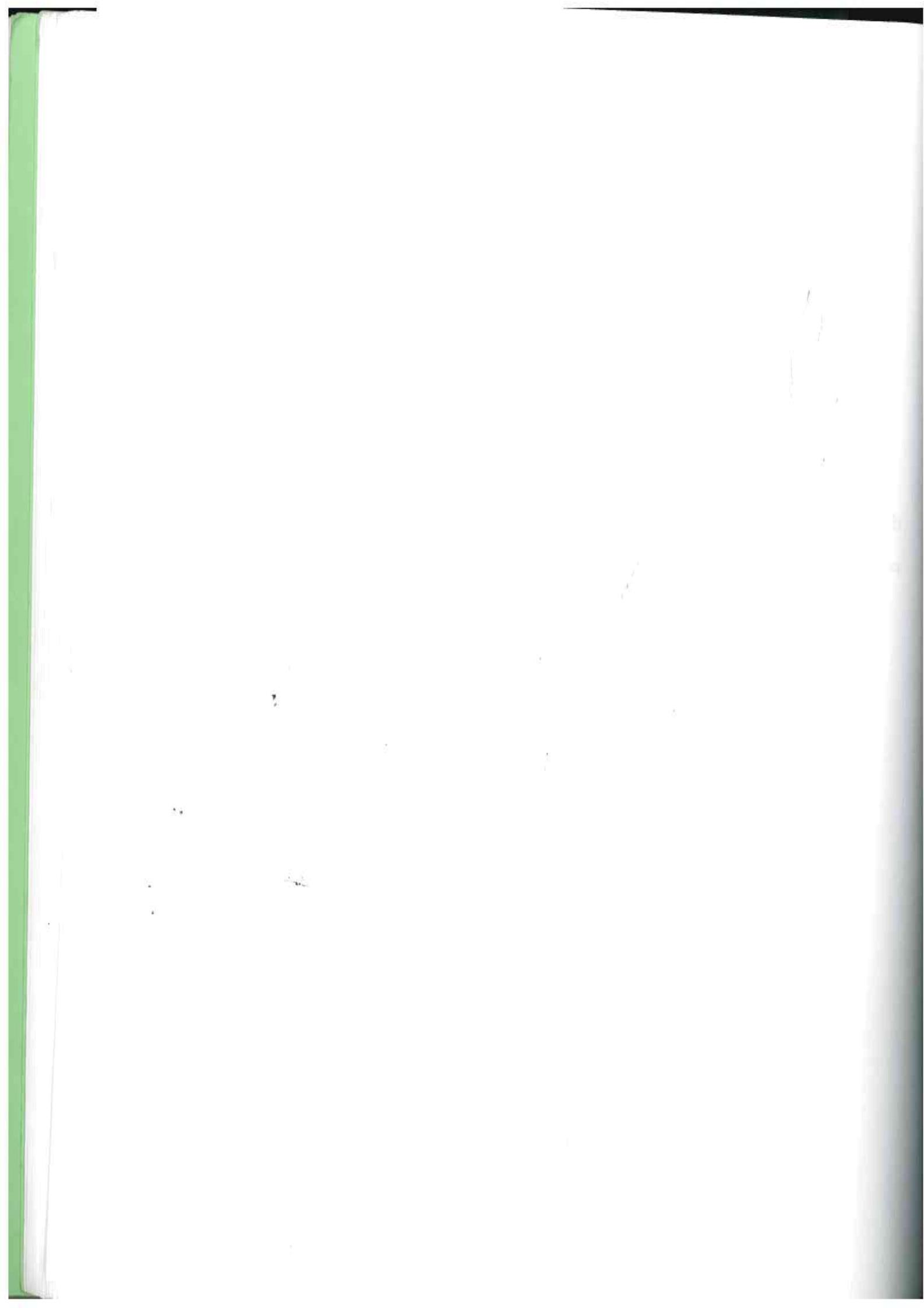
Mise en œuvre conditionnée par la réalisation de l'activité précédente.

2.3. Diffusion de l'événement planète'ERE par le biais de séminaires nationaux :

Activité non réalisée.

2.4. Création d'un bulletin de liaison ERE/Océan Indien :

Activité non réalisée.



2.5. Concrétiser la proposition de la COI d'un programme régional d'ERE :

Le programme ARPEGE, " Appui Régional d'un Programme d'Education Généralisée à l'Environnement " a reçu l'approbation des cinq pays membres de la Commission de l'Océan Indien (COI), à savoir : Comores, La Réunion, Madagascar, Maurice, Les Seychelles. L'atelier de validation du rapport de l'étude de faisabilité du projet a eu lieu à Maurice en janvier 1999.

Il s'agit d'un programme visant à faire de l'animation pédagogique dans les établissements scolaires au bénéfice des élèves de 9 à 13 ans (classes de CM1 à la 5^{ème}). L'objectif spécifique étant « d'inciter les Etats membres de la COI à inscrire l'EE au sein des cursus scolaires, comme contribution essentielle à la formation des futurs citoyens de l'océan indien, responsables et solidaires ».

Les animateurs qui seront choisis en priorité parmi les enseignants des cinq pays de la région bénéficieront à cet effet d'une formation appropriée en Europe et dans les pays de la COI. Ils formeront par la suite les enseignants destinés à prendre le relais à la fin du projet. Des « malles pédagogiques » seront conçues et produites à partir des thèmes qui seront identifiées comme prioritaires pour la région.

Ce programme ARPEGE devrait démarrer au 1^{er} trimestre 2000 mais le dossier est encore en négociation entre le bailleur de fonds (union européenne) et la COI.

Globalement, les engagements pris à Montréal n'ont pas connu des avancées significatives. Ceci s'explique en grande partie par le manque de ressources de la COI qui doit piloter la mise en œuvre des activités régionales identifiées.

Pour le cas particulier des Comores, la crise politique que traverse le pays depuis 1997 n'a pas permis de mobiliser les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de telles activités au niveau national.

B – ETAT DE LA MOBILISATION DES ACTEURS

1/ Catégorie, nature et implication des divers acteurs

Les acteurs qui ont ou sont susceptibles d'avoir une influence sur l'éducation environnementale aux Comores sont :

- les associations « ulanga » qui ont une implication locale très forte et qui œuvrent déjà sur le terrain pour la protection de l'environnement,
- les ONG locales et internationales, engagées dans les activités de développement en particulier dans le secteur de l'encadrement des jeunes,



- les institutions publiques ayant mission de réglementation, formation, recherche et encadrement,
- les organismes internationaux et les services de coopération bilatérale pour les appuis financiers, matériels et en ressources humaines, compte tenu de leurs diverses expériences dans ce domaine,
- les associations féminines très impliquées dans les affaires sociales (santé, éducation, famille, jeunesse...) mais aussi du fait que le rôle de « parent d'élève » est dans la plupart des cas tenu par la mère
- les syndicats des enseignants, assez bien structurés et très influents dans le milieu éducatif,
- les établissements scolaires publics et privés : la plupart d'entre eux ont introduit l'EE dans leurs programmes de cours à leurs propres initiatives,
- les centres culturels : ils existent presque dans tous les villages et quartiers des grandes villes. Ce sont des lieux de rassemblement pour les manifestations culturelles et traditionnelles y compris les activités d'éducation/communication de base relatives aux problèmes de la société (hygiène, assainissement, alphabétisation, santé de reproduction...),
- les médias (radios et télévisions nationales et locales) : elles ont dans leur ensemble un auditoire très important. Certaines d'entre elles sont très impliquées dans les actions de sensibilisation environnementale.

2/ Partenariats

Des accords de partenariat sont établis entre :

- La Direction Générale de l'Environnement l'INRAPE pour la gestion et la diffusion de l'information environnementale
- La Direction Générale de l'Environnement et la radio-Comores pour la production et la diffusion des émissions environnementales
- La Direction Générale de l'Environnement et l'ONG « Ulanga N'Gazidja » pour l'édition du journal « Les Nouvelles de l'Environnement »

3/ Relations ONG, Syndicats d'enseignants, Pouvoirs publics

Comme cela est mentionné plus haut, les associations « ulanga » sont très impliquées dans la protection de l'environnement en général et mènent de ce fait des actions de terrain en matière d'éducation environnementale.



La loi cadre relative à l'environnement stipule : « les associations reconnues d'utilité publique, et œuvrant pour la sauvegarde de l'environnement depuis plus d'une année, peuvent être agréées par le Ministère chargé l'environnement pour participer à l'action des organismes publics. Elles peuvent, à cet effet bénéficier de l'appui financier du fonds pour la gestion de l'environnement ». Dans ce cadre, 10 associations des villages riverains au parc marin de Mohéli ont été agréées par le Ministère pour participer à la gestion du par cet bénéficiere de surcroît des fonds publics réservés à cet effet.

Les syndicats d'enseignants pour leur part ne sont pas encore très impliqués aux actions d'Education à l'Environnement.

4/ Principaux enjeux environnementaux

- Problème des déchets, plus critique en milieu urbain
- Alimentation en eau potable
- Déforestation
- Erosion des sols par les pratiques agricoles
- Erosion des côtes par l'extraction des matériaux
- Risque d'extinction d'espèces endémiques dont les espèces d'importance mondiale (Coelacanthe, chauve-souris de Livingstone...)

Les actions d'EE sont quasiment axées sur ces thèmes et la population semble de plus en plus prendre conscience de l'intérêt de préserver leur environnement. Cependant les impacts de cette prise de conscience restent limités sur le terrain car souvent les activités d'EE ne sont pas accompagnées des propositions de solutions alternatives.

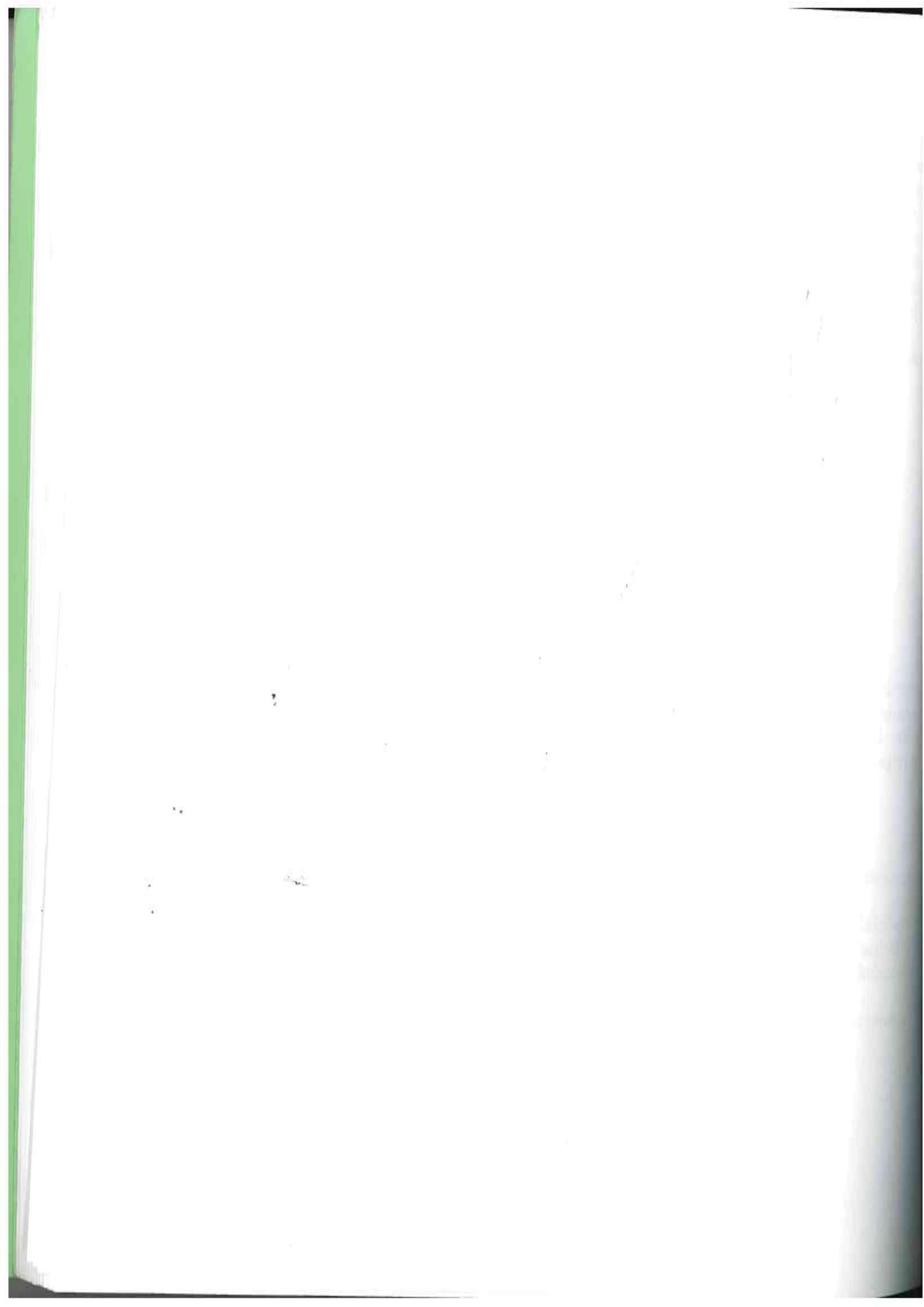
5/ Organisation nationale de l'éducation environnementale

Aucune structure spécialisée à l'EE (fédération, collectif, agence, comité national...) n'existe aux Comores.

Il est indispensable de mettre en place une structure opérationnelle spécialisée à l'EE et regroupant les institutions étatiques (Ministère de la Jeunesse, de l'Education nationale, de la Production et de l'Environnement), les organisations de la société civile (associations, syndicats ...) et les bailleurs de fonds.

Cette structure serait l'interface entre les acteurs de terrain et les partenaires nationaux et extérieurs. Elle aurait notamment comme objectifs :

- La planification et la coordination des actions
- L'élaboration des programmes
- La gestion de l'information
- L'appui à l'élaboration des projets et à la recherche de financement



6/ Atouts et obstacles majeurs pour une mobilisation des acteurs

Les atouts :

- Une dynamique associative très forte
- Existence d'un cadre juridique et administratif (lois, politiques, stratégies)
- Pas de diversités culturelles ni linguistiques
- Existence d'infrastructures d'accueil et de communication (centres culturels, radios, TV locales, établissements scolaires en bon état)

Les obstacles :

- Pays morcelé en îles (Etat archipel)
- Activités des associations limitées au niveau local (village, quartier)
- Absence de politique et stratégie nationales de développement
- Absence de collectivités territoriales
- Difficultés financières de l'Etat et de la population

Il convient pour cela d'appuyer en priorité la structuration des associations et la création d'une organisation spécialisée à l'Education environnementale.

7/ Perspectives de mobilisation

La mobilisation des acteurs en EE est significative au niveau des associations de protection de la nature « les ulangas » dont les actions se limitent essentiellement au niveau local.

Une mobilisation générale de tous les acteurs passe par la création d'une structure spécialisée en EE. Celle-ci agirait sur la base d'objectifs bien définis et des programmes thématiques annuels qui seraient élaborés en concertation avec tous les partenaires concernés. L'objectif étant de développer une véritable « éducation à la citoyenneté » par la promotion de valeurs civiques de base telles que le respect de l'autre, la solidarité entre générations, la liberté d'entreprendre sans compromettre l'avenir, la tolérance, l'égalité de chance ... Il va sans dire qu'une telle mobilisation suppose une forte implication des pouvoirs publics notamment des ministères concernés (Production et Environnement, Education nationale, Jeunesse et Sport).

Sur le plan international, la création d'une ONG spécialisée à l'EE s'avère indispensable pour pouvoir disposer d'une structure capable entre autres actions, de participer aux débats qui se tiennent dans les grands forums internationaux relatifs au développement économique et social.



Mayotte

Résumé de l'éducation à l'environnement

LES ORIGINES DES PROBLEMES ENVIRONNEMENTAUX DE L'ILE DE MAYOTTE

Origines culturelles :

Jusqu'à présent la population mahoraise vivait de peu de besoins, et la nature les comblaient. C'est une société de cueilleurs.

Maintenant, cette société rentre de plein pied dans la société de consommation très rapidement ; d'où une difficulté d'adaptation et de relativisation entre les nouveaux besoins et les problèmes engendrés par ces nouvelles consommations, la démographie galopante et les conséquences sur leur espace vital.

En outre, la population connaît des difficultés pour acquérir les informations sur l'environnement et sur les aménagements et leurs conséquences (de nombreuses personnes n'ont pas été à l'école ; les enquêtes publiques ne sont que très récemment exposées dans les mairies).

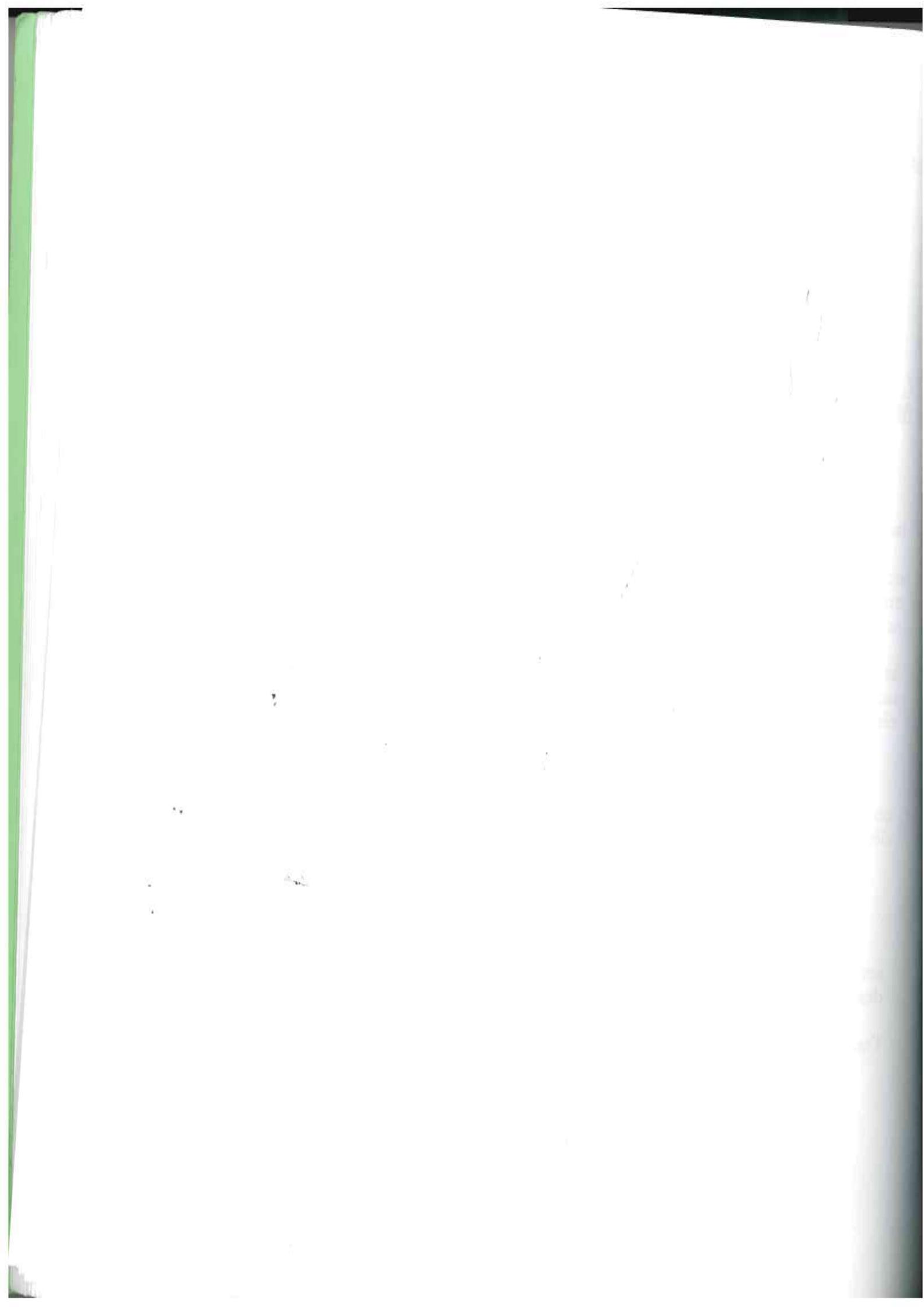
Origines agricoles :

La pratique des cultures sur brûlis est devenue traditionnelle. Le lagon connaît alors un envasement, accentué par les aménagements urbains et les défrichements des sols pour gagner de l'espace agricole.

1/ Bilan de l'éducation à l'environnement à Mayotte

Avant 1997, l'éducation à l'environnement fut marquée par quelques actions ponctuelles sur les thèmes des déchets et de sensibilisation pour la protection des tortues marines.

Depuis 1997, de nombreuses opérations sur ces thèmes et sur l'environnement en général ont été entreprises.



1.1- Actions de la Direction de l'Agriculture et de la Forêt (D.A.F.)

Depuis de nombreuses années, les agents de la D.A.F. sensibilise la population pour respecter les arrêtés préfectoraux visant à limiter la destruction de l'environnement.

Ils opèrent autant sur le milieu terrestre (divagation des animaux sur les padzas, culture sur brûlis...) que sur le milieu marin (ancrage des bateaux, interdiction de la pêche à la dynamite, à l'uruva, de certains coquillages et des tortues marines, opération de ramassage des acanthasters).

Des documents sont édités chaque année sous forme de dépliants, affiches, panneaux d'informations, souvent en utilisant les différentes langues et formes d'écriture (arabe).

1.1.1- L'année de la tortue

L'année 1998, déclarée "Année de la Tortue", aura été l'occasion pour le Service Environnement et Forêt d'initier, en partenariat avec la Direction de l'Enseignement et la Délégation à l'Environnement, une opération de sensibilisation du public scolaire et des enseignants, à la protection de l'environnement et des tortues marines.

Cette opération a permis d'informer directement environ 4000 personnes (dont 2500 enfants, 1500 jeunes et plus de 250 enseignants) par de nombreuses interventions dans les établissements scolaires (130) du primaire et du secondaire et dans les centres de formations, ainsi que sur le terrain (44).

Grâce aux concours des médias, nous pouvons estimer que environ 80% de la population de l'île fut informée à propos de l'interdiction de tuer les tortues.

Déroulement de l'intervention :

Que ce soit pour les écoles primaires ou pour les établissements du secondaire, les interventions en classe étaient animées avec des supports pédagogiques ludiques et variés, adaptés à Mayotte, afin de provoquer un éveil et un intérêt sur les thèmes de l'environnement et des tortues marines.

Pour faciliter l'assimilation des informations, l'intervention était construite sous forme de diverses séquences permettant à l'enfant d'être toujours acteur et en recherche. La 2^{ème} partie de l'intervention (récapitulatif du film et le document "la vie des nyambas") permettait de vérifier l'acquisition des informations et l'impact de la sensibilisation auprès des enfants.



La majorité des enfants et jeunes découvrirent alors les tortues marines, et tous les participants furent récompensés avec des règles, crayon, autocollants et tee-shirts "année de la tortue", pour leur production réalisée pour le concours.

Un dossier "Année de la tortue", contenant les outils pédagogiques écrits ainsi que 4 cassettes vidéo (intervention en primaire résumée en 17 minutes, film "les tortues marines et l'environnement à Mayotte" en version française et shimaoraise, et productions des élèves filmés du primaire et du secondaire), ont été mis à la disposition des enseignants au Centre de Documentation Pédagogique.

1.1.2 Mallette pédagogique "Tortue marine et environnement"

En continuité de cette opération de sensibilisation, 100 mallettes, contenant divers documents écrits (jeux pédagogiques, dépliants de la D.A.F., affiches, B.D., album, fiches botaniques), puzzles et cassette vidéo, ont été distribuées à tous les établissements scolaires du secondaire, aux centres de formation, à des associations de protection de l'environnement, aux écoles primaires privées.

1.1.3 Observatoire des tortues marines

L'action de sensibilisation se poursuit au quotidien grâce à la présence permanente des gardes animateurs sur les sites de Moya et Sazilé. Ils sont chargés d'encadrer les touristes afin d'éviter les dérangements des tortues avant la ponte.

1.1.4 Collaboration avec le bureau "Environnement et Développement"

Dans le cadre de la mise en place de la Charte de gestion environnementale sur la commune de Bandré, le Service Environnement et Forêt collabore étroitement avec Monsieur Nicolas Hubert du bureau "Environnement et Développement", pour la mise en forme d'un livret de sensibilisation à la protection de l'environnement : "Bandré, une nature riche... mais fragile".

1.1.5 Collaboration avec les associations de protection de l'environnement

Le Service des Pêches et de l'Environnement Marin collabore avec l'association "Mégaptéra" ; ils ont produit des panneaux d'information sur les mammifères marins exposés sur les lieux de départ des bateaux, ainsi qu'une charte d'approche des mammifères marins.

Le Service Environnement et Forêt collabore avec diverses associations sur plusieurs thèmes : réhabilitation des padzas, protections des tortues marines.



1.2 Actions des autres organismes

1.2.1 Délégation à l'Environnement

La Délégation à l'Environnement a réalisé depuis 1997 de nombreux efforts en matière d'Education à l'Environnement.

1997 : concours de dessin sur les "poubelles-dépôt"

Soutien des associations en matière d'éducation pour l'environnement, de fonctionnement de l'association...

Depuis l'année 2000, des interventions et des supports pédagogiques sont réalisés dans les écoles sur les divers thèmes de l'environnement.

Cette année, la mise en place de la collecte des déchets triés engendre une sensibilisation des populations sur l'identification des matières.

1.2.2 Associations de protection de l'environnement

Les associations villageoises de protection de l'environnement sont constituées de jeunes personnes mahoraises dynamiques, mais qui bien souvent quittent l'île pour étudier en France.

Jusqu'à présent, elles œuvraient sur la collecte des déchets avec des opérations ponctuelles.

Depuis l'année 2000, grâce à la Délégation à l'Environnement, ces associations s'orientent sur des projets de plus amples envergures et sur des thèmes plus variés : replantation, aménagement des rivières, des plages, écomusée du sel...).

La protection de la faune est mise en valeur par des associations phares de Mayotte, car elles couvrent l'ensemble de l'île en général.

"Terre d'Asile" s'occupe de réhabiliter les lémuriers (maki) sur l'îlot Bouzi.

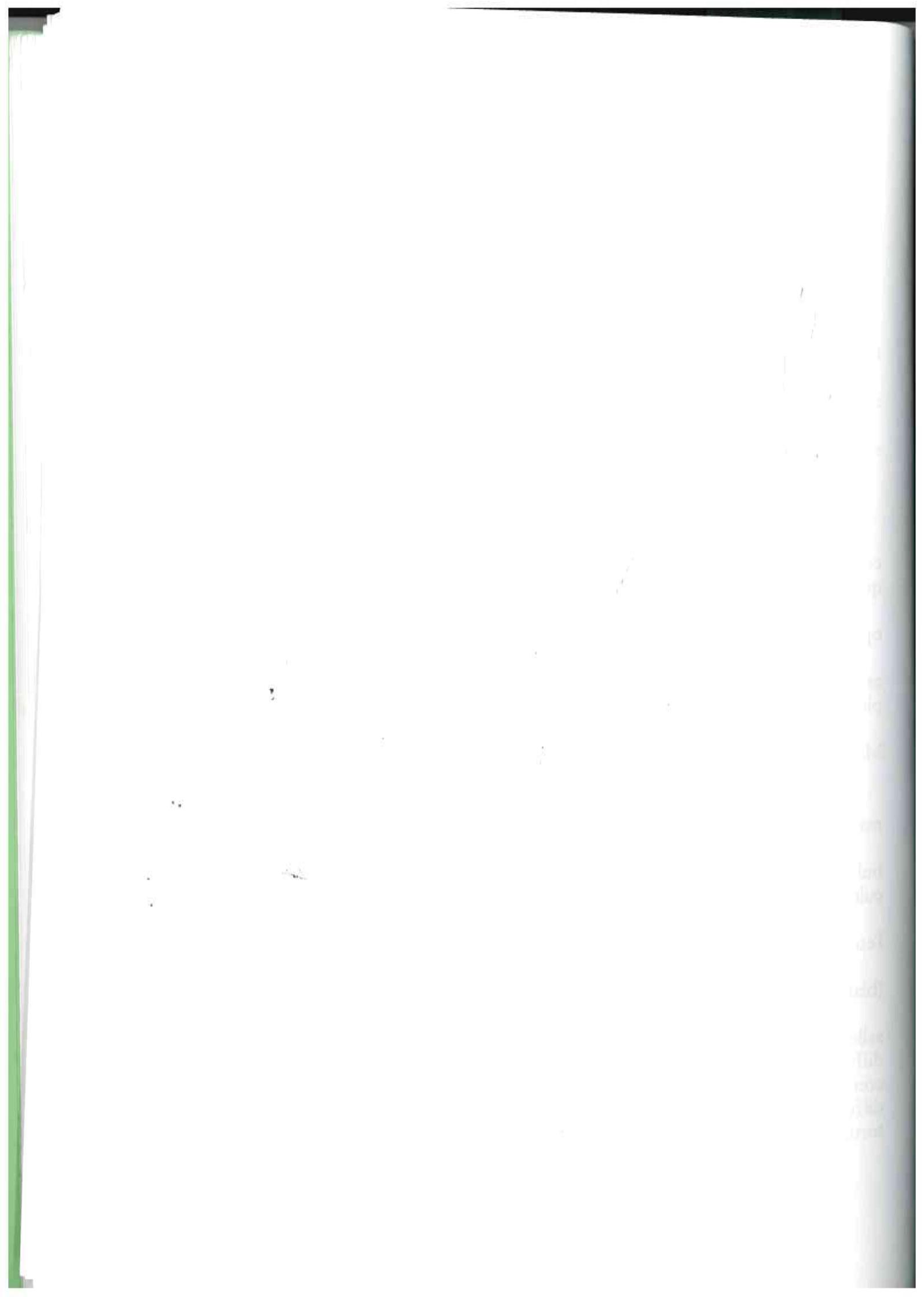
"Mégaptéra" s'occupe de l'écotourisme et du suivi scientifique des mammifères marins.

"les naturalistes de Mayotte" s'orientent dans diverses activités : édition d'un bulletin à vocation scientifique, musée de l'Ylang, sorties naturalistes, activités culturelles, ornithologie.

"Oulanga na Nyamba" s'occupe de la protection des tortues marines et de l'environnement (sensibilisation et suivi scientifique).

Cette association s'adresse tant au public mahorais que "mzoungou" (blanc).

En matière d'éducation à l'environnement, elle réalise des interventions en salle (écoles, conférences tous les 15 jours à Ngouja) et sur le terrain. Elle utilise et diffuse les documents réalisés par la D.A.F.. Elle utilise des supports de communication tels que des tee-shirts, "calaga" (panier), film vidéo, diaporama pour diffuser ses messages. Depuis 2000, elle organise chaque année une "journée de la tortue", largement médiatisée.



1.2.3 - " Carnet de l'environnement"

Dans le cadre des "Rencontres européennes de la jeunesse", cette année une Délégation de jeunes mahorais a réalisé un document s'intitulant "le Carnet de l'environnement".

Chaque jeune a choisi un thème de l'environnement et a écrit une double page sur ce thème, en s'informant auprès des organismes ressources.

Les associations telles que "Mégaptéra", "les naturalistes de Mayotte", "Oulanga na Nyamba", "Terre d'Asile" ont participé à cette action en informant ces jeunes.

Les administrations ont également largement soutenu cette opération.
Un concours d'affiche a été organisé.

Ce document sera édité en 5000 exemplaires et distribués à chaque école pour les classes de CM2.

1.2.4 " Environnement et Développement"

Depuis 2001, Monsieur Nicolas Hubert, du bureau "Environnement et Développement" collabore avec la Délégation à l'Environnement pour soutenir les associations de protection de l'environnement. Chaque semaine, 1 séance de formation sur les thèmes de l'environnement sont effectuées.

2/ Perspectives

2.1 – Charte communale de Bandrélé

Dans le cadre de la mise en place d'une charte de gestion environnementale sur la commune de Bandrélé, le Service Environnement et Forêt et l'association "O.M.J.S. (Office Municipal de la Jeunesse et des Sports) de Bandrélé" ont contacté au cours du premier trimestre 2001 les habitants afin de les consulter pour mieux gérer et préserver l'environnement de leur commune.

Un dépliant explicatif répondant aux questions de base de ce qu'est une charte, pourquoi mettre en place une charte, qui et comment la mettre en place a été diffusé auprès de 1200 foyers de la commune, par l'intermédiaire des structures scolaires, organismes de formation, de collecte des déchets, entreprises privées et associations.

Cette charte sera écrite et aux signatures à la fin de cette année 2001.

Des investissements d'aménagement d'intérêts généraux seront alors décidés, grâce au soutien du Fond Français pour l'Environnement Mondial.

L'opération sera soutenue par des actions de sensibilisation auprès de la population.



Le livret "Bandrélé, une nature riche... mais fragile" en est un exemple. Il sera distribué dans tous les foyers de la commune.

Il est envisagé d'organiser un concours pour créer un logo de la charte de cette commune et de le placer sur des panneaux signalétiques d'entreprises et organismes adhérents à cette charte.

2.2 – Sensibilisation des populations villageoises à la protection des tortues marines

La Brigade Tortue du Service Environnement et Forêt envisage une grande campagne de sensibilisation à la protection des tortues auprès des populations villageoises, en collaboration de l'association "Oulanga na Nyamba".

Les moyens envisagés seront de faire participer des agents de la Brigade Tortue et des adhérents d'associations de protection de l'environnement à des opérations d'interventions en salle dans les villages et sur le terrain.

2.3 – Assises de l'environnement

Elles sont prévues pour le 4^{ème} trimestre 2001. Cette première manifestation regroupera tous les organismes acteurs de l'environnement. Elle est organisée par le bureau "Environnement et Développement".

2.4 – Projet de la maison du gouverneur

Cet établissement a été réhabilité cette année. Situé à 5 minutes du centre de Mamoudzou, puis 15 minutes à pied en forêt humide, il sera peut-être envisagé une "maison de la forêt". A l'image des Centres d'interprétations, il y aurait des salles pédagogiques et d'éveil à l'environnement, ainsi que des sentiers nature (faune-flore).

2.5 – Projet de la maison de la mer

Ce projet naît de l'association SEPANAM, il y a environ 15 ans évolue grâce au soutien des élus de la commune de Bouéni qui a mis à disposition des locaux. L'association "Bahari", regroupant les associations et organismes travaillant sur le milieu marin envisage d'aménager ces locaux à Bambo ouest, afin de constituer un pôle scientifique d'étude de l'environnement marin et pédagogique (aquarium, exposition...).

2.6 – Mallettes pédagogiques

La Délégation à l'Environnement est en cours de confection de mallettes pédagogiques sur les divers thèmes de l'environnement.



La Réunion

L'éducation relative à l'environnement

Il ne s'agit pas ici de dresser un tableau exhaustif, ni même de faire une analyse approfondie des actions d'Education relative à l'Environnement mais d'établir les principaux axes qui ont guidé les projets concernant l'environnement centrés sur les processus d'éducation (cf annexe 1).

Cette méthodologie de travail conduit à scinder notre approche sur trois niveaux :

- le cadre "institutionnel" (textes, documents de référence) et les analyses du collectif
- les actions menées sur le terrain par les institutions et associations
- les actions de formation : formations initiale et professionnelle

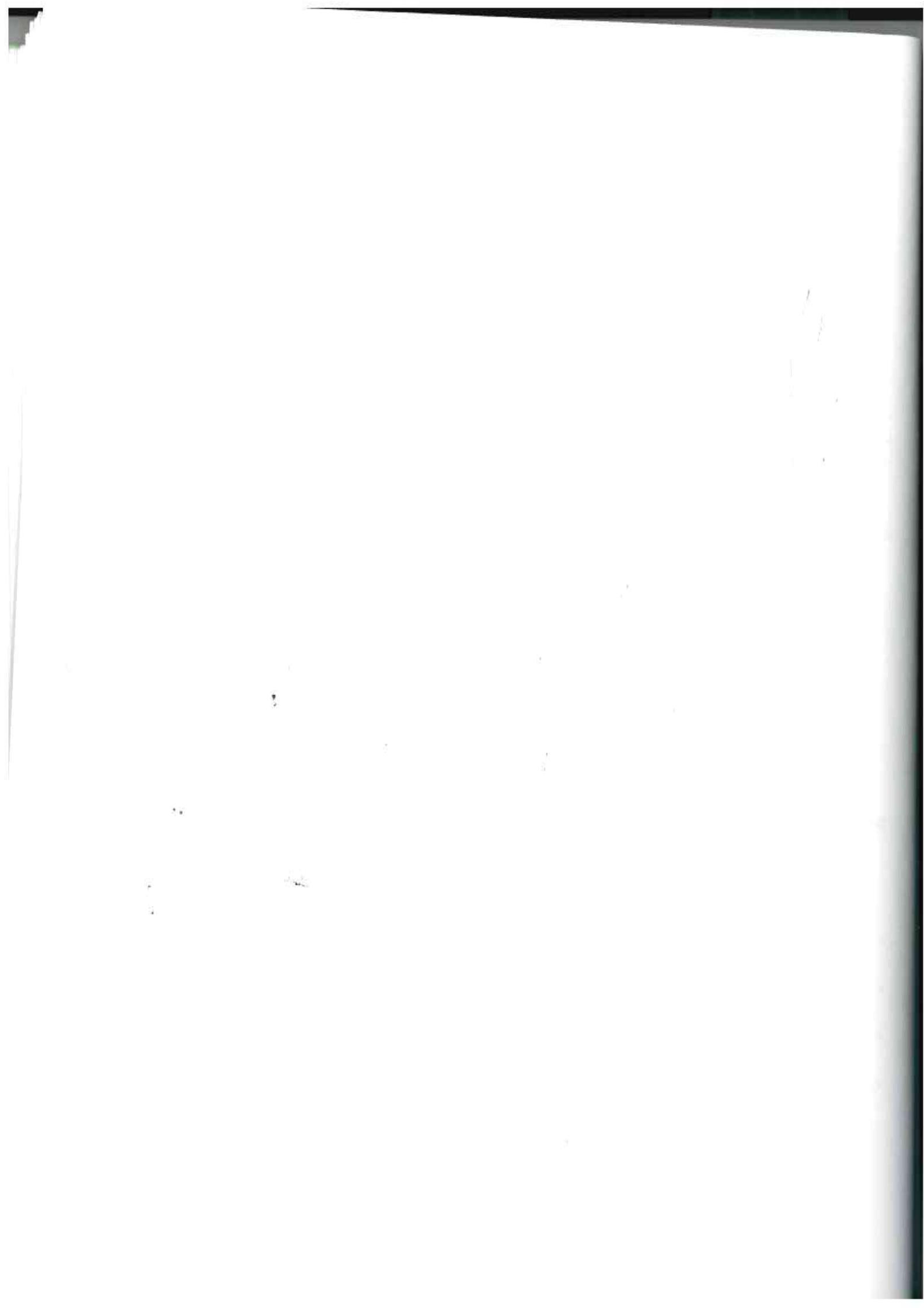
I - Le cadre "institutionnel"

A- UN DOCUMENT ESSENTIEL : LA CHARTE REUNIONNAISE DE L'ENVIRONNEMENT

Signée en juillet 96 par l'Etat, la Région et le Département pour une durée prévisionnelle de 5 ans, soit juillet 2001, la Charte se présente en trois parties :

1) un diagnostic mettant en évidence les grands enjeux environnementaux :

- un patrimoine naturel exceptionnel mais menacé par la régression des espaces naturels, le mitage et la pression sur le milieu littoral et marin.
- les multiples enjeux (risques naturels, urbanisation, équipements) d'un espace limité
- les menaces pesant sur la qualité de vie (nuisances, pollutions technologiques, déchets, érosion, inondation)
- la rareté et la fragilité de la ressource en eau



2) les orientations stratégiques

A l'issue de la phase diagnostic 4 enjeux prioritaires ont été retenus :

- promouvoir l'éducation à l'environnement :
 - en développant rapidement un vaste programme de sensibilisation et d'éducation à l'environnement à travers la création d'instances de concertation et de dialogue entre les acteurs, le développement de modules de formation, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement à destination des différents publics ciblés et la mise en place d'opérations spécifiques vers les agriculteurs et les industriels.
 - en mettant en place un triptyque information-éducation-répression.
- protéger et valoriser le patrimoine naturel
- maîtriser les pollutions, les nuisances et améliorer le cadre de vie
- lutter contre l'érosion à travers une gestion par bassins versants

Ces enjeux ont été traduits :

- au niveau territorial et concernaient le littoral concentrant la pression la plus forte, la zone de développement liée à l'irrigation, la zone urbaine nord, les espaces intermédiaires, le sud, la protection des sites naturels et valorisation des Hauts
- au niveau des acteurs avec une recherche du partenariat.

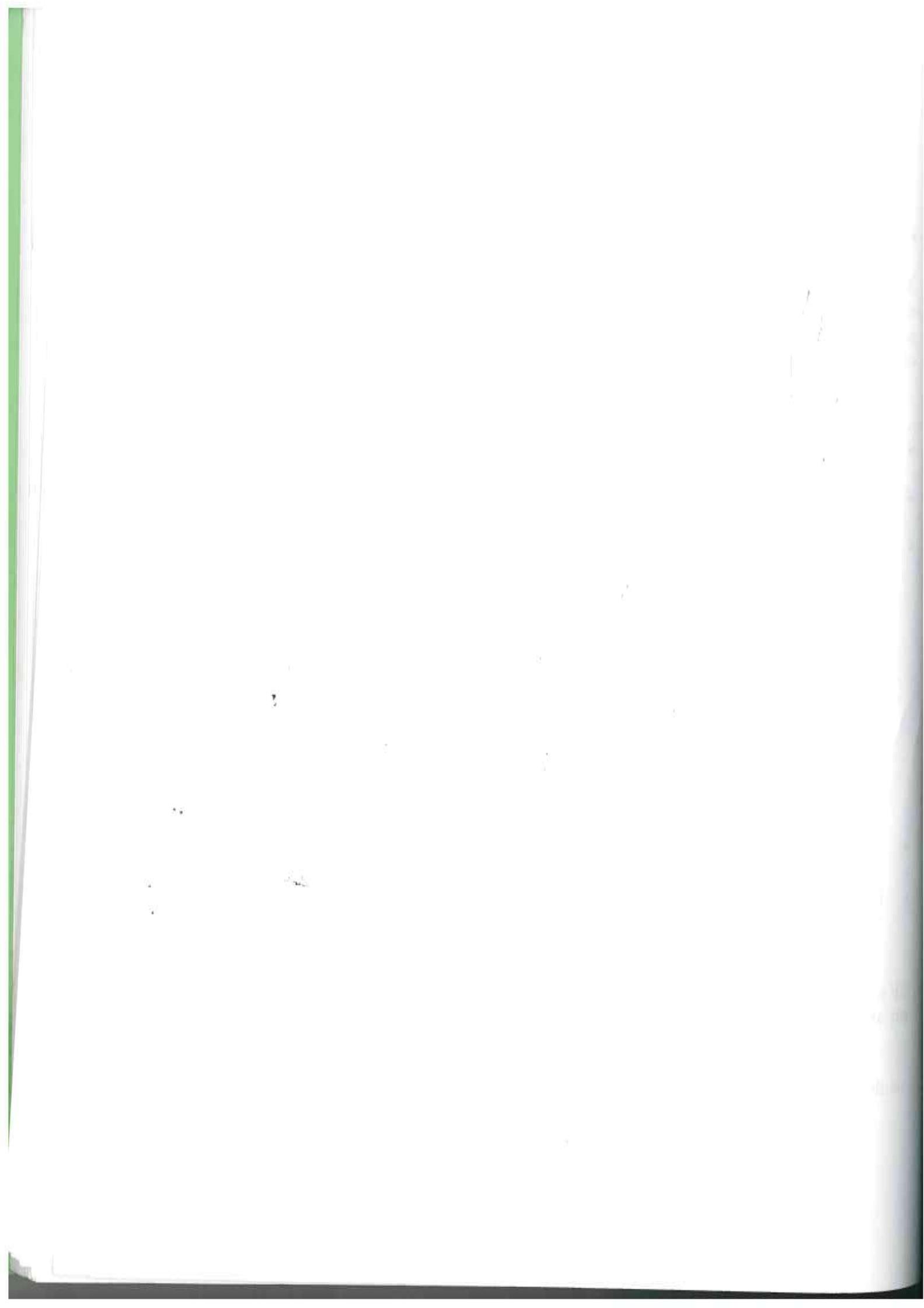
3) le plan d'actions

conçu selon trois lignes directrices majeures :

- aborder les problèmes environnementaux sous un angle aussi global que possible
- valoriser et susciter les partenariats
- hiérarchiser les actions en fonction de 2 critères : urgence et faisabilité à court terme

Le Programme 1 d'actions concernait l'Education et la Sensibilisation à l'Environnement (Cf. Tableau des Actions prioritaires et de ses 4 Sous-programmes en annexe)

En 1999, un premier bilan des réalisations de la Charte a été réalisé. Il souligne comme :



▪ Points forts :

- le recensement des structures socio-éducatives : identification des organismes, connaissance de leurs missions, de leurs partenaires et amorce de réseau.
D'où la priorité qui a été donnée à cette mise en réseau et à la définition d'une stratégie d'interventions des collectivités vis-à-vis d'actions de communication et de publication d'ouvrages de vulgarisation de l'information environnementale.

▪ Points faibles :

- le manque de coordination des actions de formation existantes en environnement, de référentiels métiers et de formations appropriés, de formation et d'encadrement au niveau des emplois-jeunes,
- le manque de partenariat avec le Rectorat et la difficulté de mobiliser cette structure
- la mauvaise circulation et la mauvaise connaissance globale de ce qui existe comme outils pédagogiques.
D'où la priorité qui a été donnée à la formation (élus, agents des collectivités et autres personnels dont les emplois-jeunes), aux actions vers les publics jeunes, à la mise en place de dispositifs d'évaluation, à la recherche de partenariat (Rectorat), à la vulgarisation de l'information environnementale et à l'étude de la perception de l'environnement.

La Charte est sans conteste un document de grande valeur qui a bien ciblé les priorités et établi de solides programmes d'actions. Malheureusement force est de constater que depuis ce bilan, la Charte est restée en « stand-by ».

Ce " non-aboutissement " résulte :

- de la désarticulation entre grandes ambitions et mise en œuvre au quotidien
- du manque d'indicateurs d'évaluation
- d'un manque de communication vers les usagers (acteurs de l'ErE)
- de la difficulté pour les associations de répondre à des appels d'offre des collectivités et des collectivités d'acter financièrement les actions des associations
- d'un ordonnancement comptable trop rigide
- du manque de pilotage fort
- d'une méconnaissance des attentes et comportements des individus. On a pu en effet noter la réussite des actions orientées sur le cadre de vie des personnes alors que les problématiques de l'eau et des déchets, malgré l'existence d'outils pédagogiques, sont peu perçues par la population.



B- GEO III

Travail du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) concernant la région Océan Indien qui regroupe les Comores, Madagascar, Maurice, La Réunion et les Seychelles. Il présente le profil environnemental de l'île avec 3 indicateurs : pression, impact, réponses.

C- DOCUMENT UNIQUE DE PROGRAMMATION 2000-2006 (DOCUP)

Déclinaison certes financière de stratégie (FEDER, FSE, FEOGA) mais dont on relèvera les volets :

- 2D1 Education et sensibilisation des populations à la protection de l'environnement par l'élaboration et la mise en œuvre de chartes de l'environnement, le soutien aux outils pédagogiques, le renforcement de la communication grand public, la connaissance, la protection et la gestion des milieux aquatiques d'eau douce
- 2D3: Connaissance du patrimoine naturel, des écosystèmes terrestres, du milieu marin, mise en place de réseaux et évaluation des politiques publiques

II – Les documents de synthèse propres au collectif

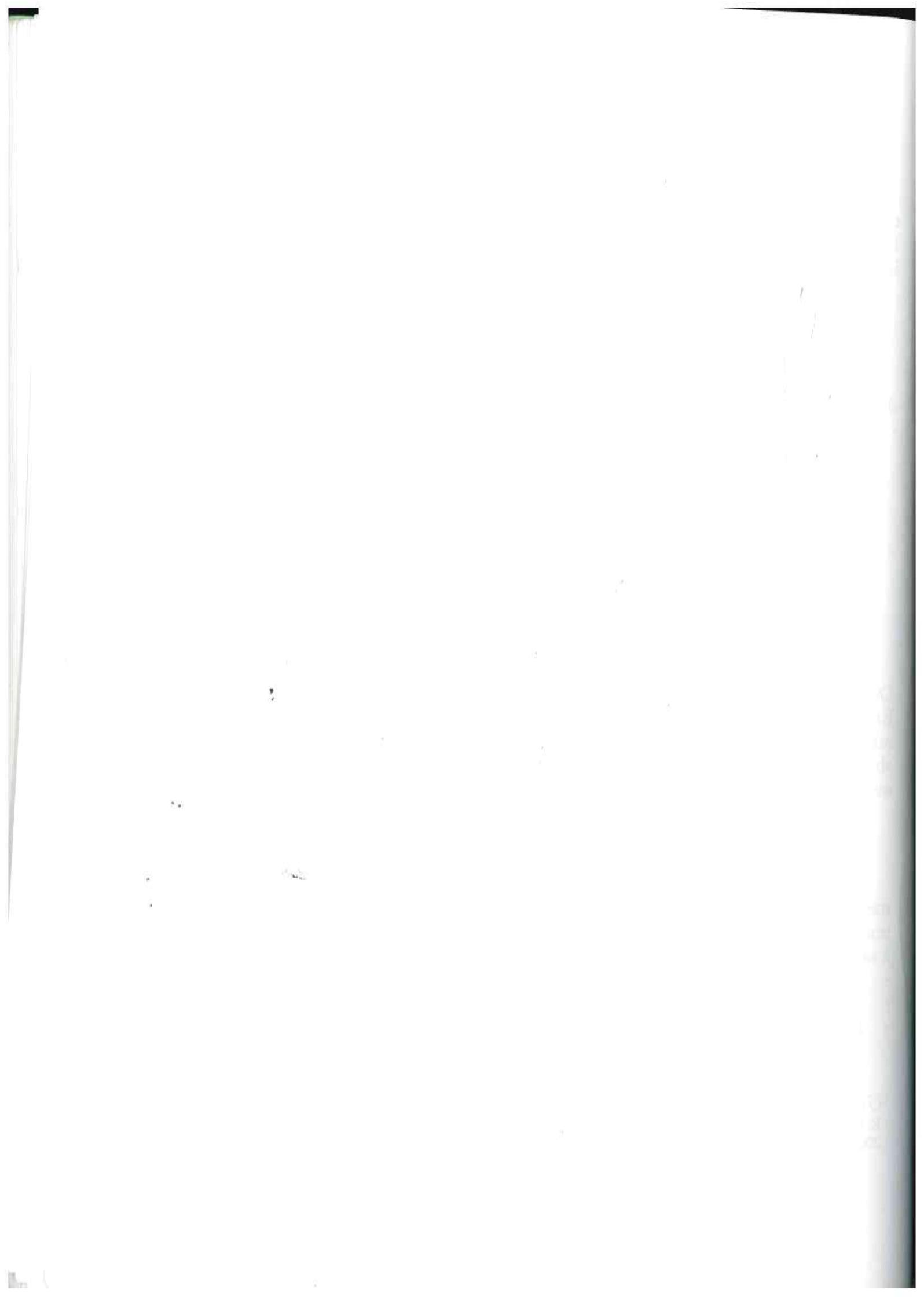
A partir des documents ci-dessus et les études de l'Observatoire du Développement de La Réunion (ODR) sur la Sensibilité à l'environnement et entreprise*, le Collectif a tenté d'analyser les besoins en Education relative à l'Environnement à La Réunion. Le croisement de ces différents documents a abouti au tableau suivant : Problématiques environnementales, perspectives institutionnelles et perception du public (Cf. document en annexe).

III – Les actions de terrain

Il ne s'agit pas ici d'établir une liste exhaustive des nombreuses actions menées sur le terrain par les associations et les institutions mais de présenter quelques unes de leurs caractéristiques à partir de différents documents étudiés par le Collectif, à savoir :

- des fiches Actions des organismes membres du Collectif,
- des projets d'établissement,
- les bilans d'opérations de sensibilisation des Journées Réunionnaises de l'Environnement et les articles de la presse locale traitant de ces actions.

*O Conchou et S. Torit : La sensibilité à l'environnement – Etudes et Synthèses de l'ODR n°48, déc 1999
K Chan-Ou-Teung : Environnement ; une contrainte pour l'entreprise ? – Document ODR n° 32, juillet 2000



Il en ressort la typologie suivante :

▪ **Actions visant la connaissance du milieu naturel**

Il s'agit de viser à une meilleure connaissance du milieu (faune, flore, littoral, lagon, patrimoine naturel), la connaissance pouvant se prolonger aux intérêts culturels voire culturels. Ces actions peuvent donner lieu à la publication d'ouvrages spécialisés (ex: travail sur l'utilisation de plantes dans le domaine de la santé et du bien-être), de supports pédagogiques (Cassette vidéo Vert Mascarin une production CRDP/OCEE), à la mise en place d'ateliers techniques, ludiques voire artistiques.

Le public visé :

- les adhérents des associations de défense de l'environnement lorsqu'elles sont à l'initiative,
- les scolaires et collégiens et les enseignants
- le public en général qu'il s'agisse d'actions menées par les associations ou les institutions de conservation du patrimoine.

L'objectif étant de permettre aux premiers de devenir des personnes ressources qui relayeront un message éducatif et pour les seconds de s'approprier des problématiques environnementales spécifiques pour construire et animer le message éducatif

Les actions sont de ce fait très nombreuses et positives mais se heurtent :

- au problème des capacités notamment financières des associations qui doivent en outre supporter les retards dans le versement des aides financières (lourdeur du système administratif)
- à l'impossibilité de construire une approche transversale des problèmes environnementaux notamment de l'amont à l'aval, ce qui semble primordial au regard de la spécificité de l'île,
- aux manques sur le plan de la pédagogie ErE et des outils.

▪ **Actions visant une démarche citoyenne**

Les associations de défense de l'environnement mettent aussi l'accent sur la formation de leurs adhérents pour le suivi de dossiers sensibles notamment les Plans d'Occupation des Sols.



L'action orientée notamment vers les jeunes exclus, de par l'évolution du modèle urbain, de la nature et le constat, paradoxal à première vue, de la dégradation de cette même nature a orienté l'action d'associations vers une démarche mettant en avant une vision globale de l'environnement et à proposer la mise en place de " fermes pédagogiques ".

D'autres associations, notamment de jeunesse, usent du milieu naturel comme cadre de vie pour l'apprentissage d'une démarche plus globale. Le partenariat est particulièrement recherché avec l'ONF.

Ces actions restent, pour les premières, limitées en raison du manque de moyens financiers mais aussi humains ; les associations ont peu de formateurs et fonctionnent sur le strict volontariat des adhérents.

Les seconds ne mettent pas l'éducation à l'environnement au centre de leurs préoccupations.

▪ Actions visant une approche intégrée

Il s'agit, notamment, à travers les actions de la Jeune Chambre Economique de développer un intérêt fort pour un environnement protégé dans les Entreprises et auprès du grand public dans leur fonction de consommateur, en créant une synergie et en pratiquant une politique active de lobbying, pour le respect de l'environnement. Ces actions sont aussi très fortement ciblées : La Réunion, île Bio.

Parce qu'elles ont un excellent effet médiatique, ces actions donnent des résultats intéressants car elles placent les producteurs dans une démarche qui n'oblige pas au douteux choix cornélien productivité ou dépôt de bilan.

▪ Actions des institutions

Les institutions inscrivent, depuis une dizaine d'années, l'environnement dans leurs dispositifs à la fois en terme d'objectifs et d'opérations :

- Education nationale : dossier suivi par l'ex-MIVEAC et relayé au niveau des établissements scolaires d'où pourront émerger des projets (centrés, le plus souvent, sur le milieu environnant proche)
- Agriculture et Forêts : l'approche environnementale est présente au niveau des enseignements et prolongé par les projets d'action "éducative l'environnement"
- Office National des Forêts : création de supports pédagogiques et animation (visites guidées)



- Jeunesse et Sports : si elle ne mène pas d'actions spécifiques sur le thème environnemental, elle peut soutenir des projets mais surtout participer à la formation (brevet d'état d'animateur technicien d'éducation populaire - BEATEP Option découverte de l'environnement)
- Le Département et la Région financent des associations, contribuent par des aides financières à l'élaboration et à la diffusion d'outils pédagogiques (type malette Rouletaboule ou support créé) et à la communication.
- les Communautés de Communes investies, de par la loi, de la problématique des déchets programment des interventions de sensibilisation.

Collectivités locales et Rectorat sont d'avantage des facilitateurs de projets et plus rarement des porteurs d'actions.

Cette situation, notamment au niveau de l'Education Nationale, s'explique par le fait que les Etablissements sont autonomes ainsi que les enseignants et que l'Environnement n'est pas, sauf quelques exceptions, décliné comme prioritaire. S'il y a bien affichage d'une politique, elle ne peut qu'être qu'incitative et se traduire par des soutiens de projets.

L'une des principales difficultés que l'on rencontre est d'évaluer les projets d'ErE au niveau de l'Ecole car nombreuses sont les actions qui découlent de l'engagement personnel de l'enseignant ou de l'équipe éducative, projet qui dans l'ensemble vise très souvent des scolaires en difficulté (l'environnement est alors perçu comme une matière première qui peut provoquer un effet socialisant) et couvre un territoire très ciblé : l'établissement voire son environnement immédiat.

Cependant cette démarche personnalisée autour de l'enseignant est aussi un atout car il crée, par l'investissement de l'enseignant, les conditions de fiabilité du projet.

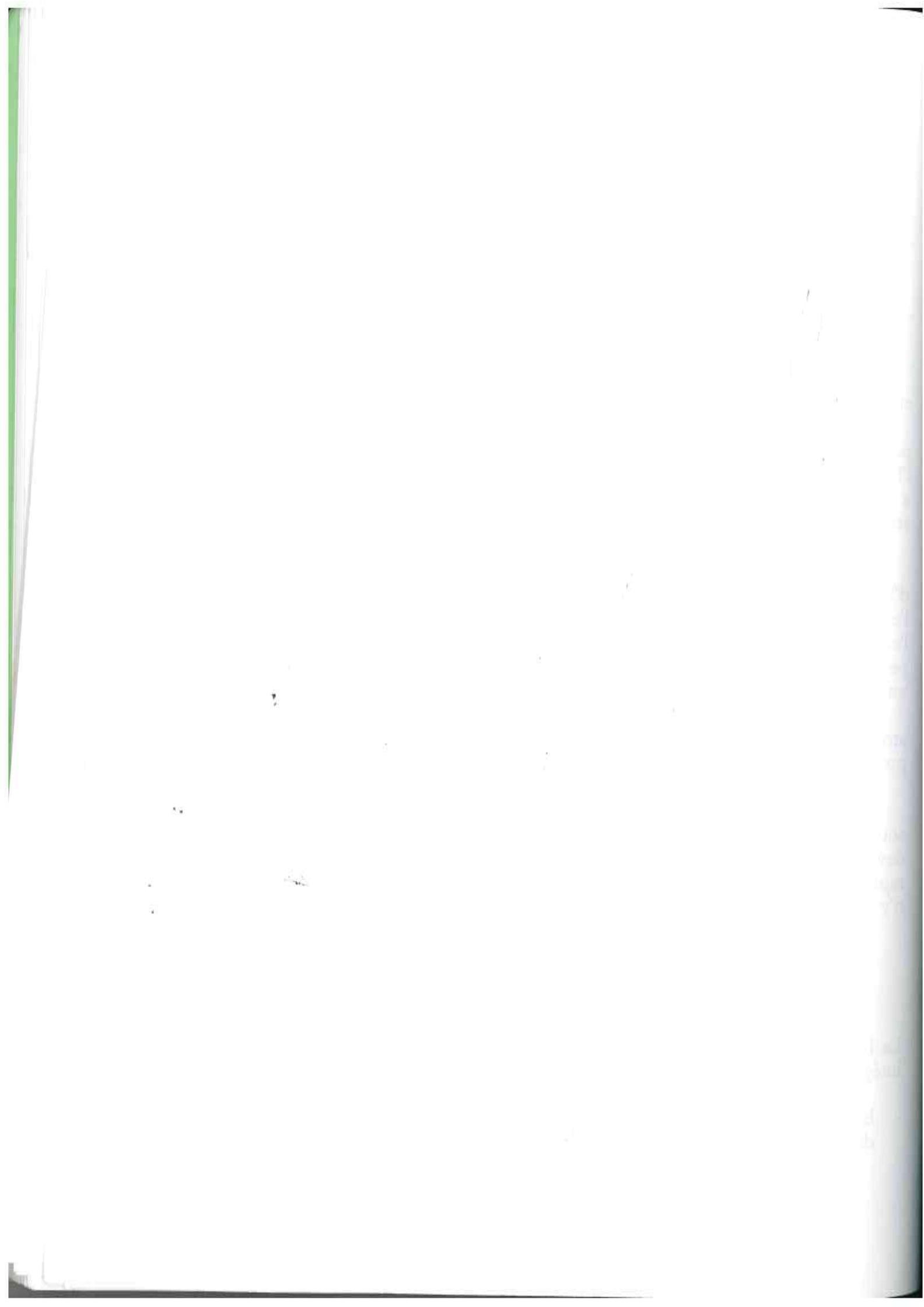
L'Education à l'Environnement est donc bien ancré chez les institutionnels, soucieux de vouloir préserver un patrimoine naturel reculant, quotidiennement, devant les dégradations que lui infligent la société de consommation et l'augmentation rapide des populations. Mais le grand panel des interventions et projets démontre qu'il n'y a pas cette vision globale mais plutôt une sectorisation des problématiques.

IV – La formation

1. La formation initiale

La formation à l'ErE n'existe pas. Cependant un certain nombre de formations ont intégré le thème de l'environnement. On note ainsi :

- la faible présence de l'ErE dans les programmes ; seule l'étude de la "science et vie de la terre" de la 6ème à la Seconde l'aborde



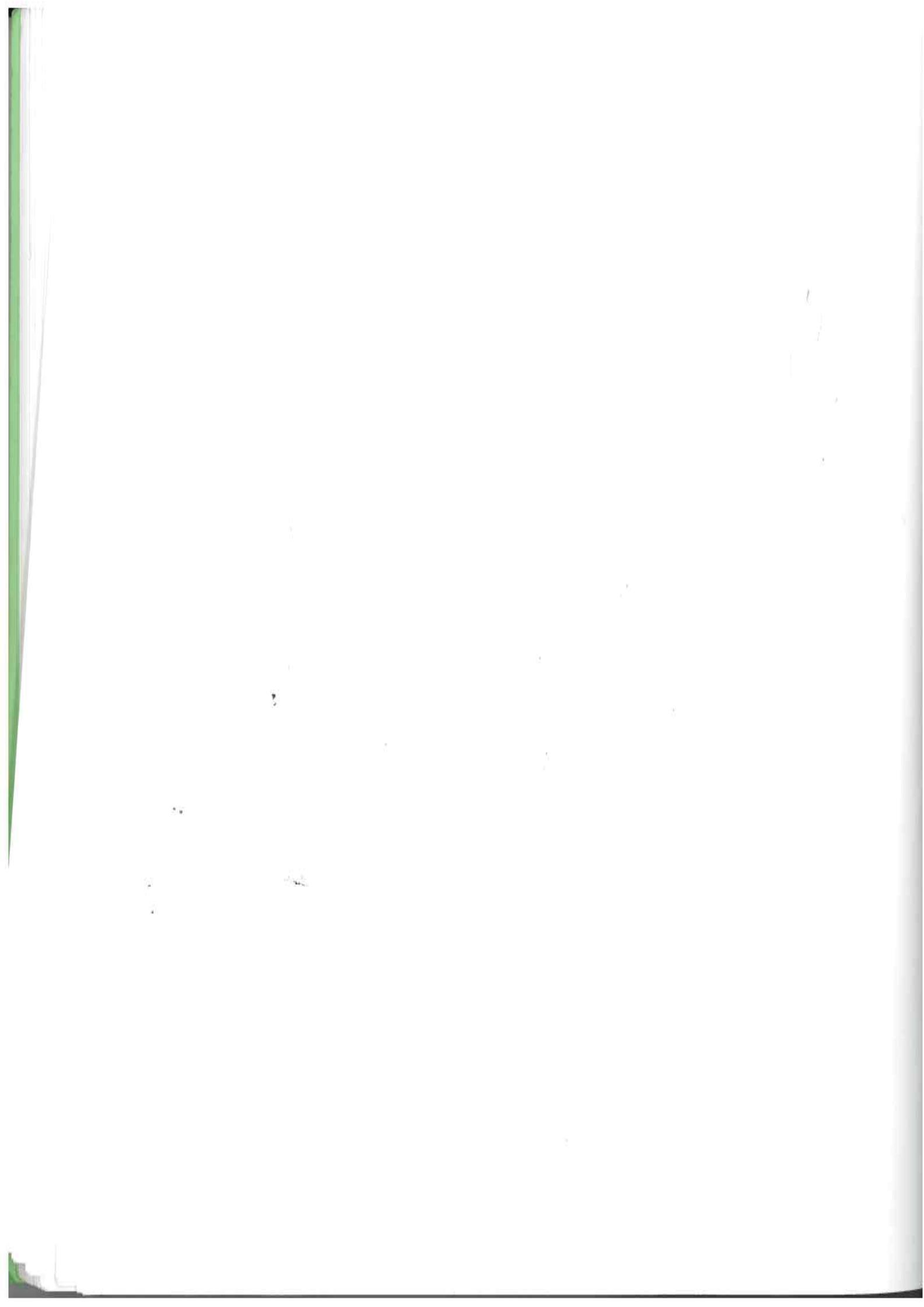
- une plus forte approche environnementaliste dans l'enseignement agricole avec les concepts d'agriculture durable voire biologique
- l'Université, dans ses filières scientifiques (Sciences de la terre, Biologie), littéraires (Géographie) et de droit/sciences économiques offre des parcours de formation centrés sur l'environnement, le dernier en date étant le DESS Sciences et Gestion de l'Environnement Tropical.

2. La formation professionnelle

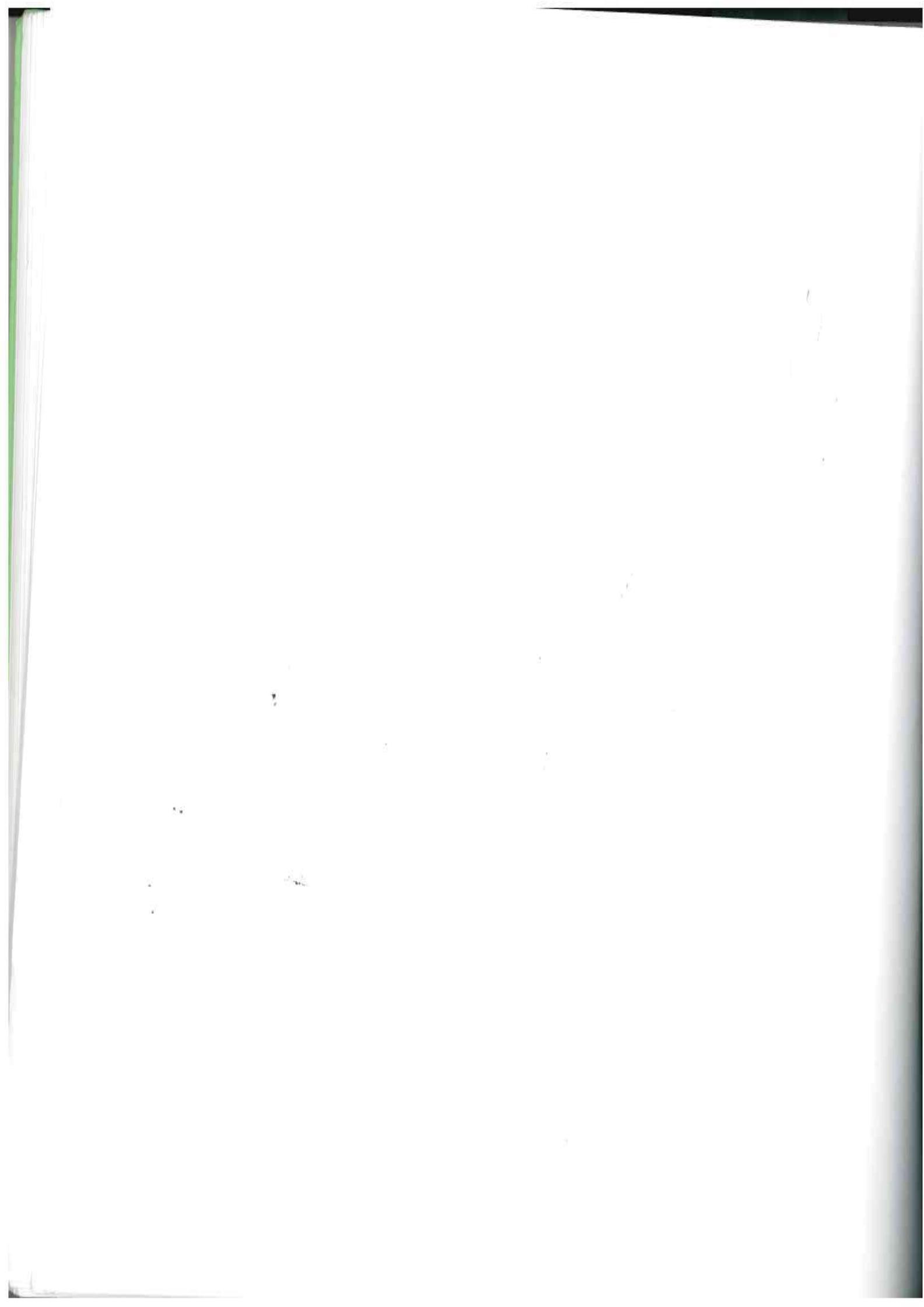
L'orientation animation du BEATEP, diplôme professionnel mené en collaboration avec le Conservatoire Botanique National de Mascarin (niveau Bac)

On peut certainement faire entrer dans ce cadre les formations très orientées éco-gardes, emplois verts...

Globalement, on relève la faible présence de l'Education à l'Environnement dans les formations.



**SYNTHESE DES BILANS ERE
DE CHAQUE CONTRIBUTEUR
DE LA ZONE OCEAN INDIEN**



INTRODUCTION

Faire une synthèse de bilans aussi riches, synthétiques et variés est particulièrement délicat. En effet, les contextes de l'ErE, les caractéristiques des pays, les points de vue en fonction de la position des témoins dans la chaîne, des expériences et des difficultés ressenties par les témoins sont très différents. Loin d'être un problème en soi, toute cette variété présente une diversité qui, comme dans la nature, est synonyme de richesse, mais rend cependant la synthèse particulièrement difficile. J'ai donc été contraint de classer, de resituer et de généraliser les apports de mes collègues. J'espère que cet éclairage n'en sera ni trop lourd, ni trop laborieux. Je souhaite enfin bénéficier de l'indulgence des contributeurs si mon propos se révèle restrictif ou partiel, voire même de leur correction s'il s'avère inexact.

Mon plan est le suivant :

une première partie exposant les similitudes et différences du contexte environnemental des pays qui conditionne l'état des besoins en ErE,

une deuxième partie sur les différentes approches de l'ErE en termes d'objectifs, en termes de cibles, puis en termes de vecteurs et moyens,

une troisième partie sur les outils employés et l'évaluation,

enfin, les problèmes rencontrés et les facteurs-clef de réussite des expériences présentées.



1 – Similitudes et différences du contexte environnemental des pays

1) Différences d'échelles géographique et humaine

Entre la très grande île Madagascar (île continent) qui, à elle seule, est plus grande que toutes les autres réunies.

Les distances sont grandes à franchir comme à Madagascar ou difficiles pour le transport des hommes et des biens comme dans l'archipel des Comores, alors qu'à la Réunion, à Mayotte, à Maurice et dans une moindre mesure pour les Seychelles les territoires sont assez accessibles et les distances faciles à couvrir.

Les populations sont très importantes à Madagascar et aux Comores moindre aux Seychelles et à Mayotte.

2) Différences géologiques et écologiques

Les pays proposent des caractéristiques très différentes : la Réunion une île jeune au volcanisme encore actif et aux reliefs très escarpés, Madagascar montagnarde où les écosystèmes terrestres dominent, les autres îles et archipels, d'âges géologiques plus importants et où les écosystèmes marins sont très présents, les lagons plus vastes.

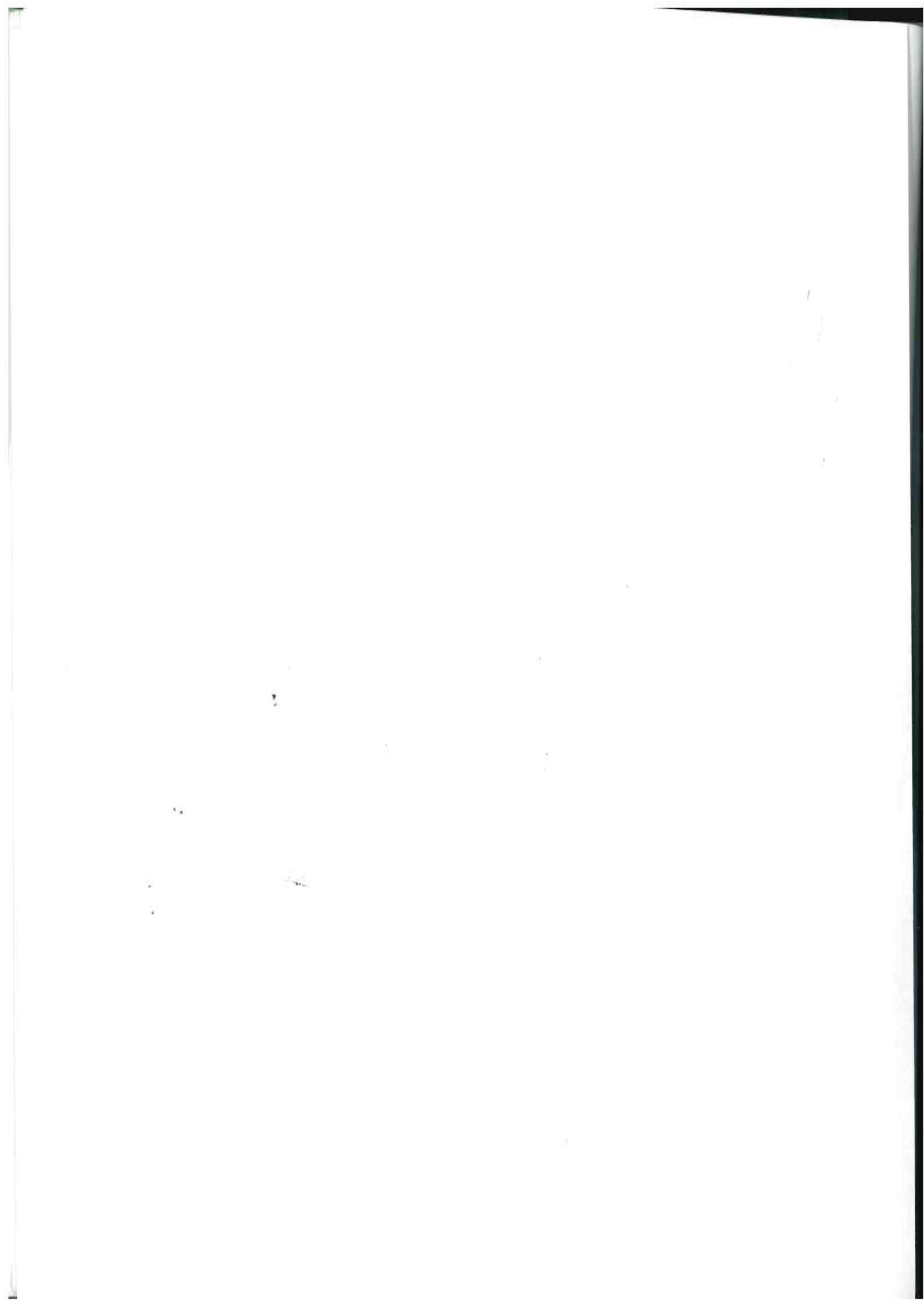
3) Différences culturelles, culturelles et sociétales

Selon les îles, les populations sont de cultures marine ou terrestre, voire montagnarde, mais aussi entretiennent un contact avec la nature plus ou moins positif. Les rapports de l'individu à la société sont très disparates, on peut attendre plus (appui, solidarité, apport collectif matériel) des institutions et de la société en général à la Réunion qu'à Madagascar et aux Comores.

Les différences de niveaux de vie et de développement économique sont aussi très peu comparables. La gestion des ressources naturelles est plus délicate dans les pays plus pauvres dont les ressources sont parfois mises à mal pour des motifs vivriers. L'implication directe de ces différentiels s'exprime de façon très diverse : le défrichement à Madagascar pour du bois de chauffe (y compris des essences à haute valeur économique), l'empiétement du milieu urbain sur l'espace agricole et celui de l'espace agricole sur le milieu naturel pour la Réunion et Maurice.

4) Implication des différences de contexte des différents pays

Entre les différents pays, on constate que les niveaux de conscience de la population de leur propre environnement et de la richesse qu'il représente pour le pays et pour la planète sont très différents



5) Similitudes d'insularité

Par contre tous les pays présentent des caractéristiques très similaires à cause de leur insularité. Chacun possède un milieu naturel dont l'endémisme est fort, dont l'identité locale est chère à la population. La valeur patrimoniale de l'environnement est très importante rapportée au patrimoine mondial de la nature. L'importance de préserver la biodiversité est constante dans tous les pays.

6) Similitudes des contraintes d'aménagement du territoire

Le littoral subit partout des pressions fortes de l'homme et est confronté à de multiples problèmes de conflits d'usages. L'érosion côtière est forte, les pollutions sont fréquentes, la destruction des habitats, des écosystèmes et la surexploitation des ressources (notamment halieutiques) sont une constante.

7) Similitudes de la gestion de la ressource en eau

Les ressources en eau sont limitées, la gestion de sa qualité et la lutte contre sa pollution est particulièrement cruciale pour le développement. De nombreuses nappes phréatiques littorales sont menacées en cas de surexploitation d'être polluées durablement par l'eau de mer.

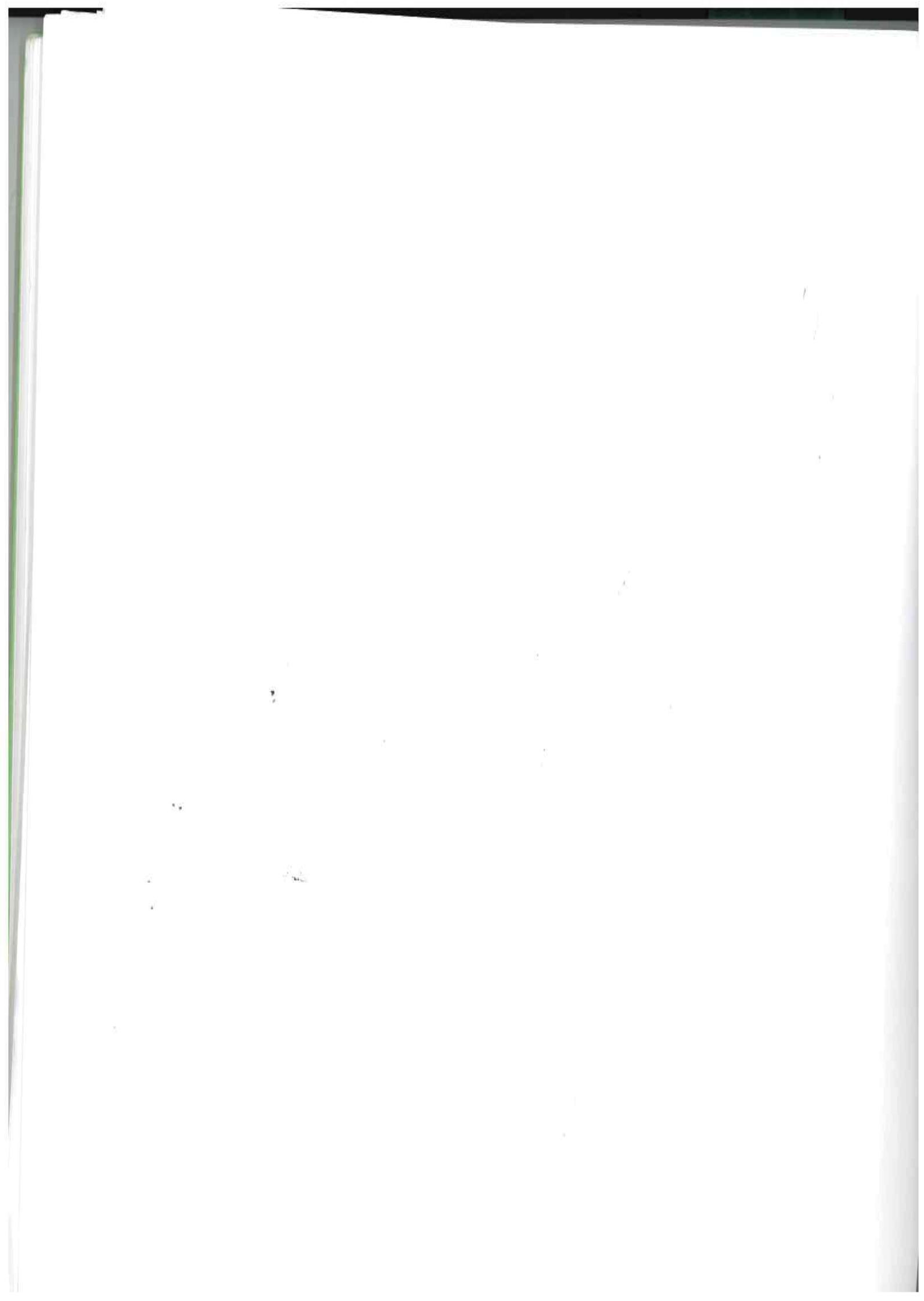
8) Similitudes des problématiques d'élimination des déchets

La production de déchets, notamment ménagers, même si elle est différente en fonction des pays, est partout en forte hausse. Le tri des déchets est encore très peu réalisé et la valorisation ou le recyclage est encore balbutiant. Se posent également des problèmes de seuils critiques pour rentabiliser les filières de traitement des déchets.

9) Conséquences sur les besoins en ErE pour tous les pays de la zone

On peut conclure qu'il y a un besoin impérieux de préserver l'environnement et les ressources naturelles, avec la nécessité d'inscrire cette préservation dans une réflexion/action de développement durable. C'est dire que les problématiques économiques, sociales et environnementales doivent être confrontées et mises en cohérence. L'impact du social sur l'environnement implique donc une nécessité impérieuse d'intégrer l'éducation à l'environnement pour respecter ce besoin.

On a pu également constater avec le projet ARPEGE, mais aussi que des manifestations comme celle-ci prouvent la volonté et le besoin de se regrouper au sein de la zone Océan Indien pour construire et développer l'ErE.



2- Approches différentes de l'ErE

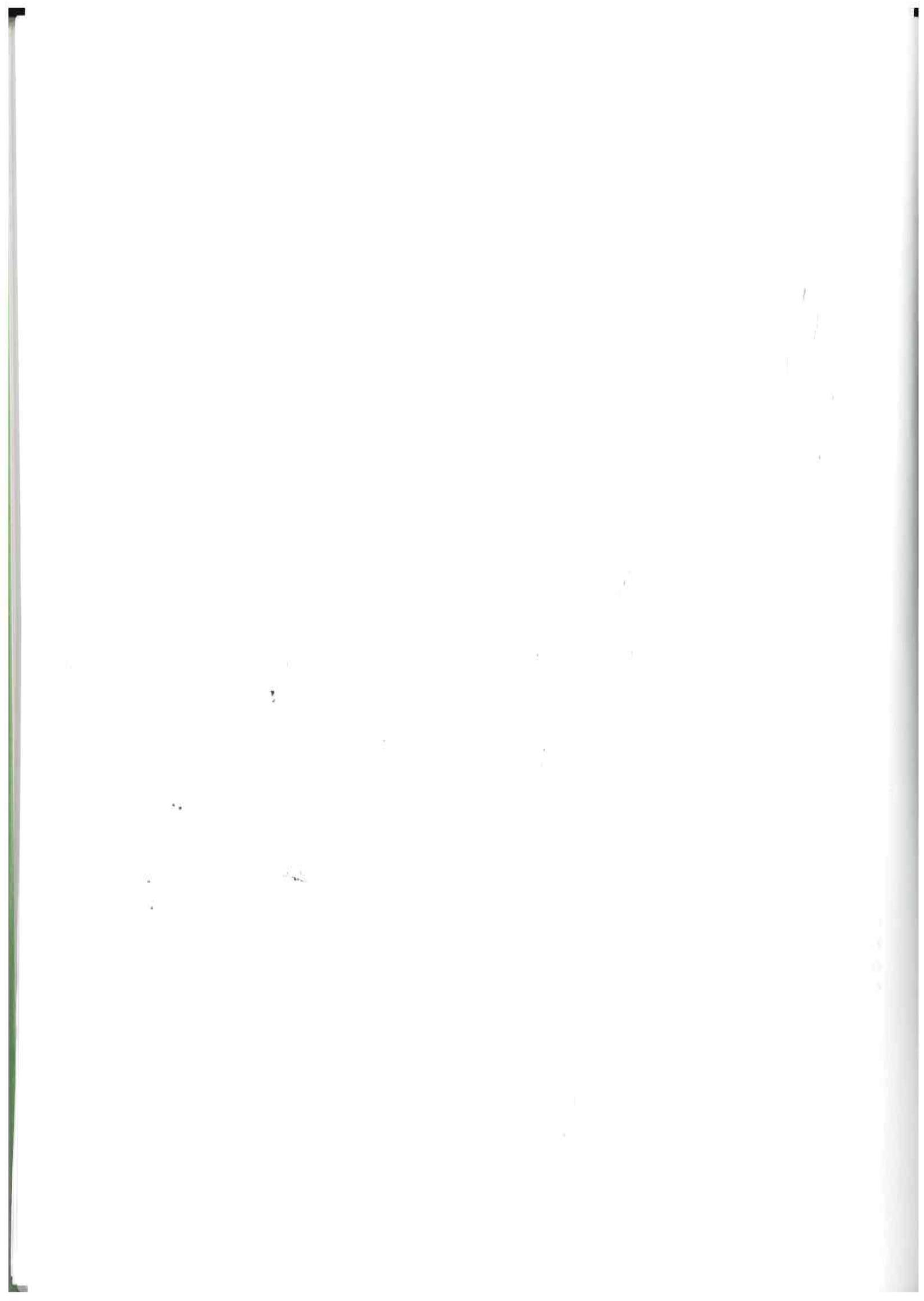
1) Différents objectifs

- Sensibiliser la population à l'environnement : il s'agit de faire prendre conscience aux habitants et aux usagers, que l'environnement est une ressource importante qui s'agit de préserver. On a pu entendre le représentant des Comores parler de conscientisation, à Madagascar les objectifs concernent souvent la sensibilisation à la préservation des ressources naturelles en particulier les forêts,
- Faire connaître la nature et les lois qui la régissent : la constitution du milieu et des ressources naturelles, le fonctionnement des écosystèmes (terrestres, marins, etc.), les lois de l'environnement et leurs enjeux plus ou moins globaux, les principes des pollutions et de leurs impacts, les méthodes et techniques de préservation ou de reconquête des milieux naturels. Que ce soit à Madagascar, à Maurice aux Seychelles où à la Réunion, les programmes scolaires ou à défaut les actions des ONG, tendent souvent à faire connaître aux enfants principalement la matière environnement.
- Changer les comportements des usagers pour une éco-citoyenneté plus générale : à la Réunion sur le tri des déchets, la lutte contre le braconnage, à Mayotte pour la défense des tortues, aux Seychelles pour un code de bonne conduite en randonnée,
- Faire participer la population aux actions de préservation ou de restauration des milieux naturels, impliquer davantage les habitants aux études ou aux consultations sur les projets d'aménagement ou au débat politique sur le développement et l'aménagement du territoire. Il a été cité la réhabilitation de l'île aux aigrettes à Maurice et du ramassage des acanthasters à Mayotte.

On s'aperçoit donc que la majorité des pays de la zone poursuivent des objectifs d'ErE qui sont plus du ressort des deux premiers, basiques. On mesure également la difficulté d'impliquer la population, et pour cela, les actions sont moins faciles à monter et les acteurs ne sont pas encore très expérimentés ni outillés.

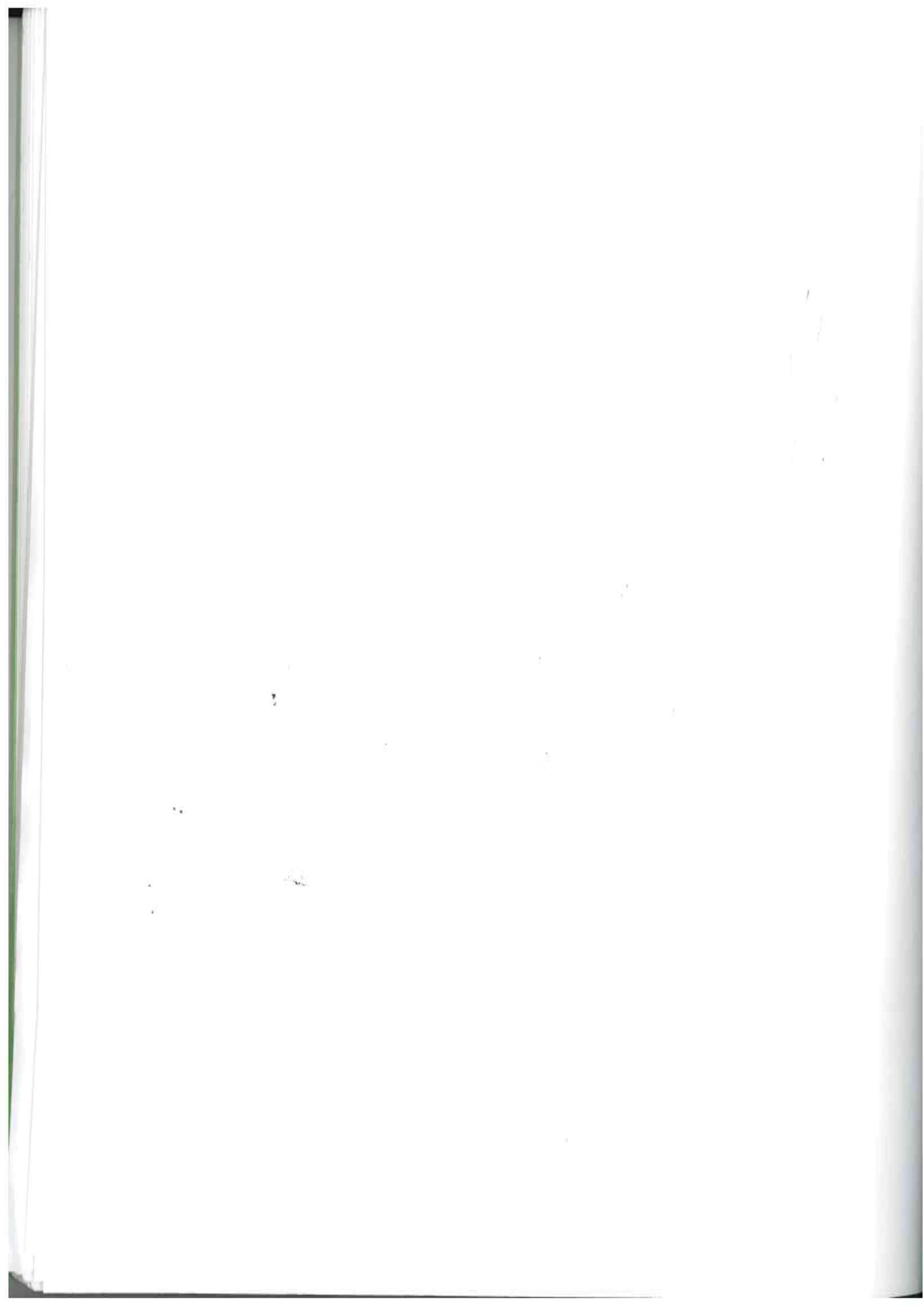
2) Cibles différentes

- **Les enfants en cours de scolarité** : le principal contributeur sur ce sujet est Madagascar qui, par l'intermédiaire de son Ministère de l'Education, a inscrit au programme la matière environnement en produisant un gros effort sur les supports pédagogiques.



Les Seychelles ont procédé au même type d'actions incluant des concours d'écoles et de classes. Les Comores ont commencé sur des classes expérimentales de CM1 et de CM2 (classes d'âge 9 et 10 ans) puis étendu le dispositif,

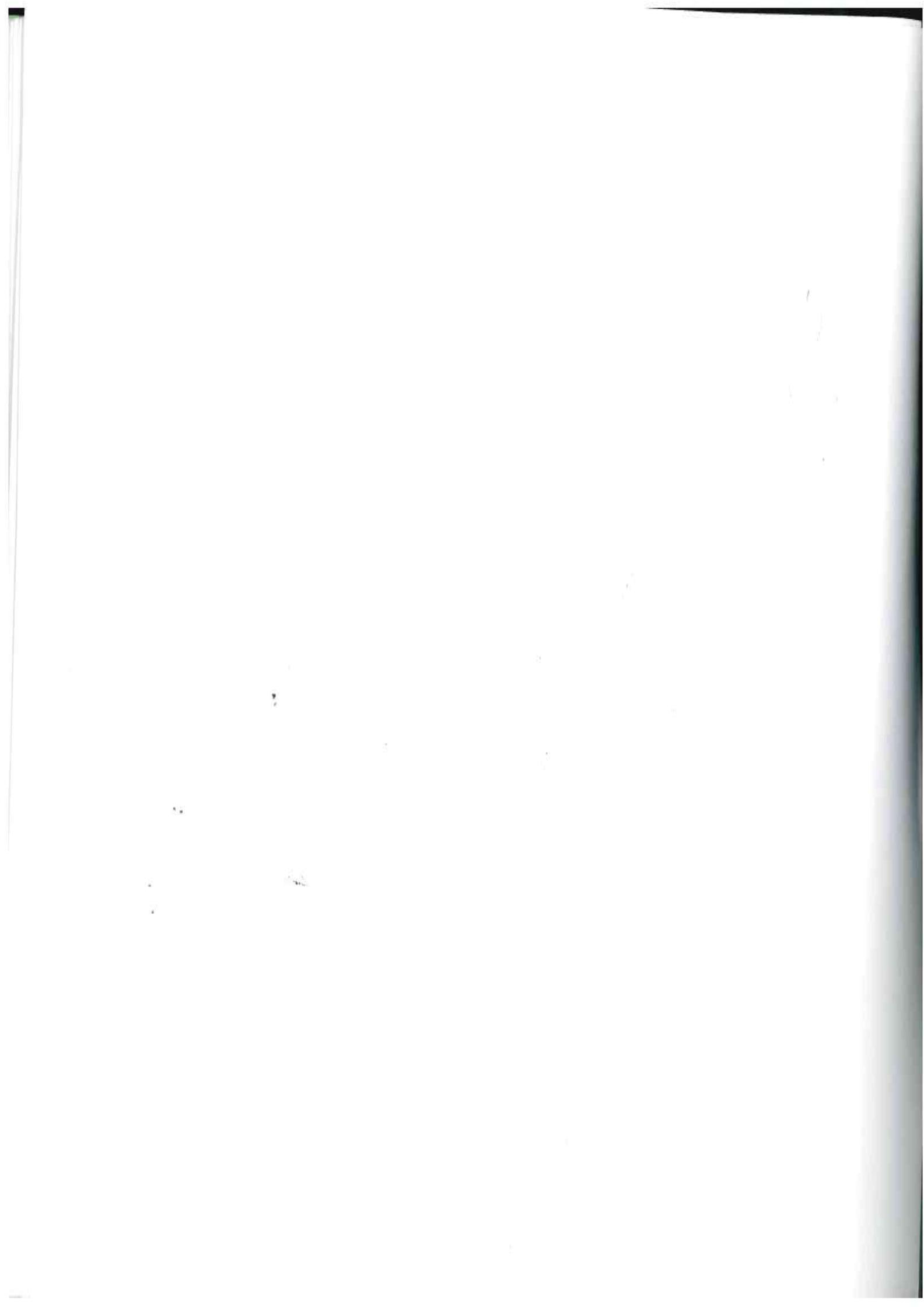
- **Les enfants en dehors de la scolarité** : Madagascar encore avec le travail sur des liens enfants-enfants pour poursuivre au-delà du contexte scolaire les actions entreprises en son sein. La Réunion et Maurice, entre autres, ont à leur actif des initiatives par les loisirs et conduit via les associations comme les Scouts, les Petits Débrouillards, etc.,
- **Les jeunes, les femmes ou d'autres fractions particulières de la population** : Mayotte a réalisé des actions de sensibilisation des femmes sur le tri des déchets, les Seychelles par les clubs de troisième âge ont contribué à la connaissance de la nature et à la sensibilisation de sa préservation, les Comores ont réalisé du travail de terrain avec les femmes rurales sur l'utilisation du bois de chauffe et de l'utilisation de l'eau par le biais de la sensibilisation à l'hygiène domestique, Madagascar et les clubs de jeunes dans les villages,
- **La population en général** : Des exemples ont été cités notamment à Madagascar avec le relais des programmes scolaires par la sensibilisation des associations de parents d'élèves, les Comores ont travaillé sur des projets d'insertion sociale par le biais d'actions à enjeux environnementaux, la Réunion, Maurice et Mayotte ont réalisé des campagnes de presse sur le thème des déchets, etc.,
- **Les représentants de la population, les institutions** : Madagascar pour mettre en place le cursus scolaire a initié des formations de formateurs, les Comores pour sensibiliser les élus et les relais d'opinion locaux ont réalisé des assises nationales de l'environnement, Maurice a formé une partie de l'effectif de la Police sur les textes relatifs à l'environnement et va démultiplier à l'intégralité de la Police.
- **Les touristes, les professionnels** : Mayotte a vu se développer des actions de sensibilisation des touristes (et de la population) sur la ponte des tortues marines, les Comores ont réalisé des actions de sensibilisation des agriculteurs sur le thème de l'érosion et des pêcheurs sur la gestion des ressources halieutiques et les récifs coralliens (tout comme la Réunion d'ailleurs),



- **Les associations, les ONG :** Madagascar a produit un travail de sensibilisation des ONG (notamment étrangères) sur la nécessité d'intégrer la composante environnementale dans les projets d'aide au développement, les institutions comoriennes ont travaillé avec les associations villageoises (relais auprès de la population) pour démultiplier les actions de sensibilisation sur la gestion des déchets, la forêt et le milieu marin,

3) Les vecteurs, les moyens

- **Les programmes d'éducation, l'enseignement :**
 - En tant que matière : Madagascar et les Seychelles déjà cités, Maurice et les causeries en classe effectuées par des membres du secteur associatif,
 - En tant que moyen d'apprendre d'autres matières : Les Seychelles et le travail sur des exercices de français, de mathématiques et de pratiques artistiques, Madagascar et la méthode multidisciplinaire.
 - En tant que matière d'éveil : les Seychelles avec la particularité de l'enseignement des tout petits par des méthodes éducatives d'apprentissage sensoriel (éducation par l'environnement), grilles d'observation de la nature, la Réunion avec le Conservatoire et le Parc Marin (dessiner, sentir, toucher),
- **Les loisirs :** sports nature, randonnées pédagogiques, tourisme vert, Mayotte a décrit les actions de l'observatoire des tortues marines, la Réunion et ses guides péi, son sentier de randonnée subaquatique, Les Seychelles ont organisé des marches pour l'environnement avec le concours des rangers (éco-gardes),
- **L'action militante et les projets concrets :** Des actions fortes ont été développées à Maurice avec la reconquête du milieu naturel de l'île aux Aigrettes avec le concours de volontaires et de scolaires, le coulage de bateaux pour recréer des récifs sur une base artificielle, des oppositions populaires pour des projets d'implantation hôtelière, Mayotte et la réhabilitation de l'îlot Bouzi pour le bénéfice des lémuriers, le ramassage des acanthasters sur les plages, les Comores et la diffusion Ulanga et de son fanzine.



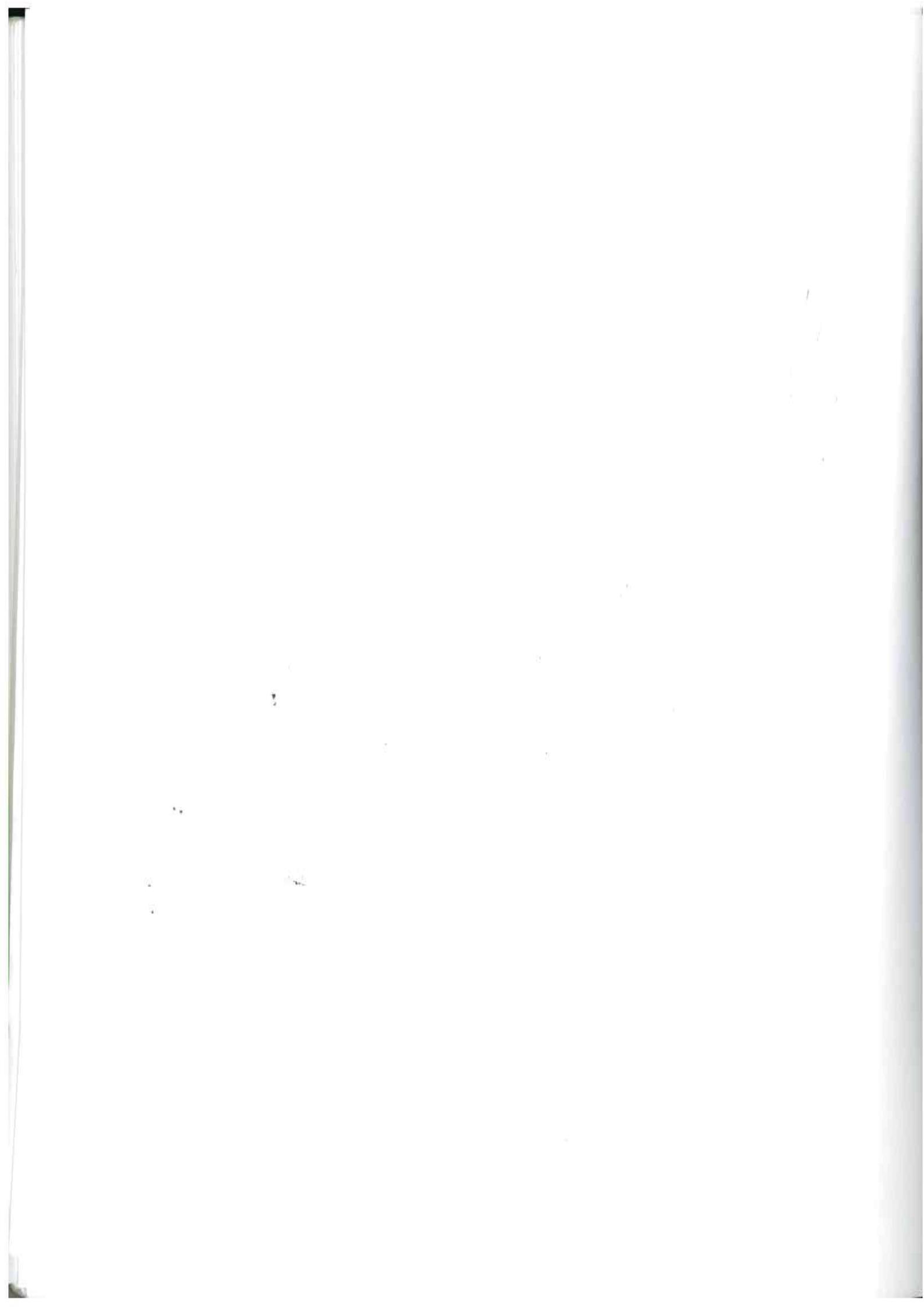
- **Les manifestations, les évènements, les concours** : de nombreuses manifestations sont organisées par les pays, on peut citer les Journées Réunionnaises de l'Environnement et les Karambols d'or, l'année de la Tortue à Mayotte, les concours éco-school aux Seychelles, les concours Shell Environment Award ou le salon de l'environnement ou le Marathon de l'environnement (qui cible un village pour des actions et des démarches éducatives) à Maurice,
- **Les médias et la communication institutionnelle** : Les Comores ont un grand nombre de radios locales et 7 chaînes de télé locales aussi qui relaient très efficacement les actions entreprises, Les Seychelles développent des émissions de jeunes sur le thème unique de l'environnement, Maurice avec une émission hebdomadaire « Edumag », la Réunion avec la campagne gouvernementale « Merci, dit la planète » et en général tous les pays avec des actions sur des affichages, des panneaux sur les sites sensibles, des articles dans la presse, etc.
- **La recherche, la réglementation, l'expérimentation** : Maurice s'est engagé dans une action forte de sanction par la police « ou zété, ou péié » 1500 PV depuis moins d'un an, la Réunion avec des campagnes de communication explicative autour des arrêtés d'ouverture de pêche (capucins nains), des approches de méthodes éducatives à Madagascar en fonction des milieux naturels, aux Comores en fonction des régions culturelles, les Seychelles et les délégations d'enfants aux instances internationales, etc.

3- Les outils ou supports pédagogiques et l'état des lieux de l'évaluation

1) Les outils cités et les supports pédagogiques

De nombreux outils et supports pédagogiques ont été cités, les récapituler permet de donner un grand nombre d'idées pour chacun d'entre nous :

- a. Les supports écrits pédagogiques : fiches d'information, livrets, cahiers, livres et leur déclinaison dans la presse écrite : les articles, les conférences et les communiqués de presse,
- b. Les outils vidéo (K7 ou DVD) et leur correspondance en presse, les clips, les documentaires (y compris à diffuser dans les avions), les reportages, les émissions télé et les interviews,
- c. Les outils audio (contes, histoires, leçons ou bruits de la nature) et les émissions radio, interviews ou appel à témoignages, à questions,

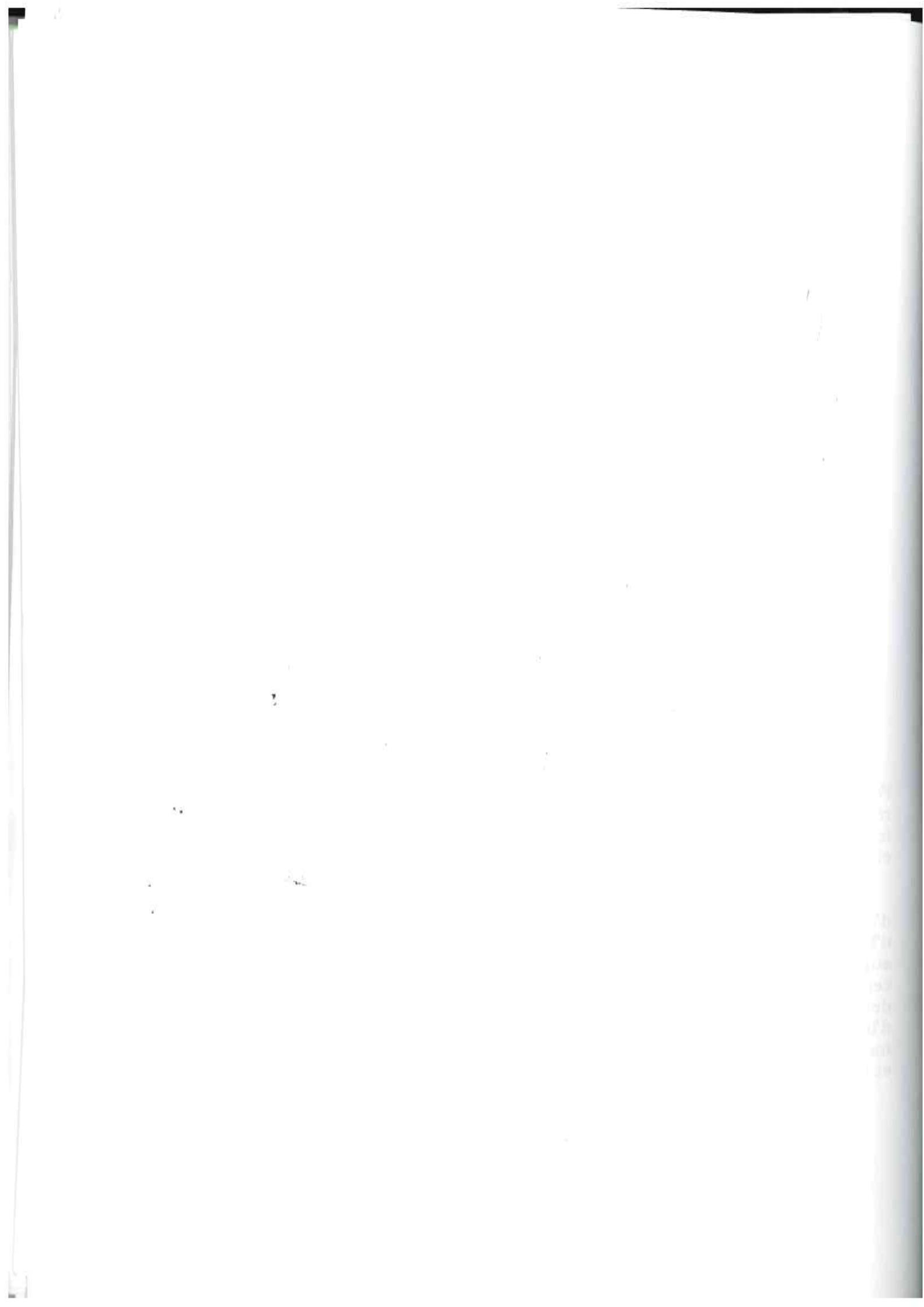


- d. Les outils informatiques : CD rom ou logiciels didacticiels,
- e. Les jeux de société, jeux de cartes (7 familles),
- f. Les grilles d'observation pour la découverte individuelle et l'application de la pédagogie inductive,
- g. Les concours, l'émulation par concours avec des cadeaux, des prix ou des récompenses
- h. Les affiches, les posters, les expositions, les affichages publicitaires
- i. Les magazines écologiques et pédagogiques avec des possibilités d'interactivité (questions/réponses) d'un numéro à l'autre
- j. Les lieux particuliers : parcs naturels malgaches, éco-musées mauriciens, conservatoires à la réunion, maison de la tortue à Mayotte, de la forêt, centres culturels et éducatifs à l'environnement malgaches, etc.,
- k. Les messages sur les objets courants : les cartes téléphoniques à Maurice
- l. Les NTIC : les sites web

2) L'évaluation

On peut distinguer deux types d'évaluation : le premier concerne l'évaluation, ou plus précisément le retour d'informations sur ce qui a été réalisé, le deuxième sur les avancées en terme d'éducation à l'environnement, les changements de comportements, l'implication de la population dans les choix collectifs de développement et d'aménagement du territoire.

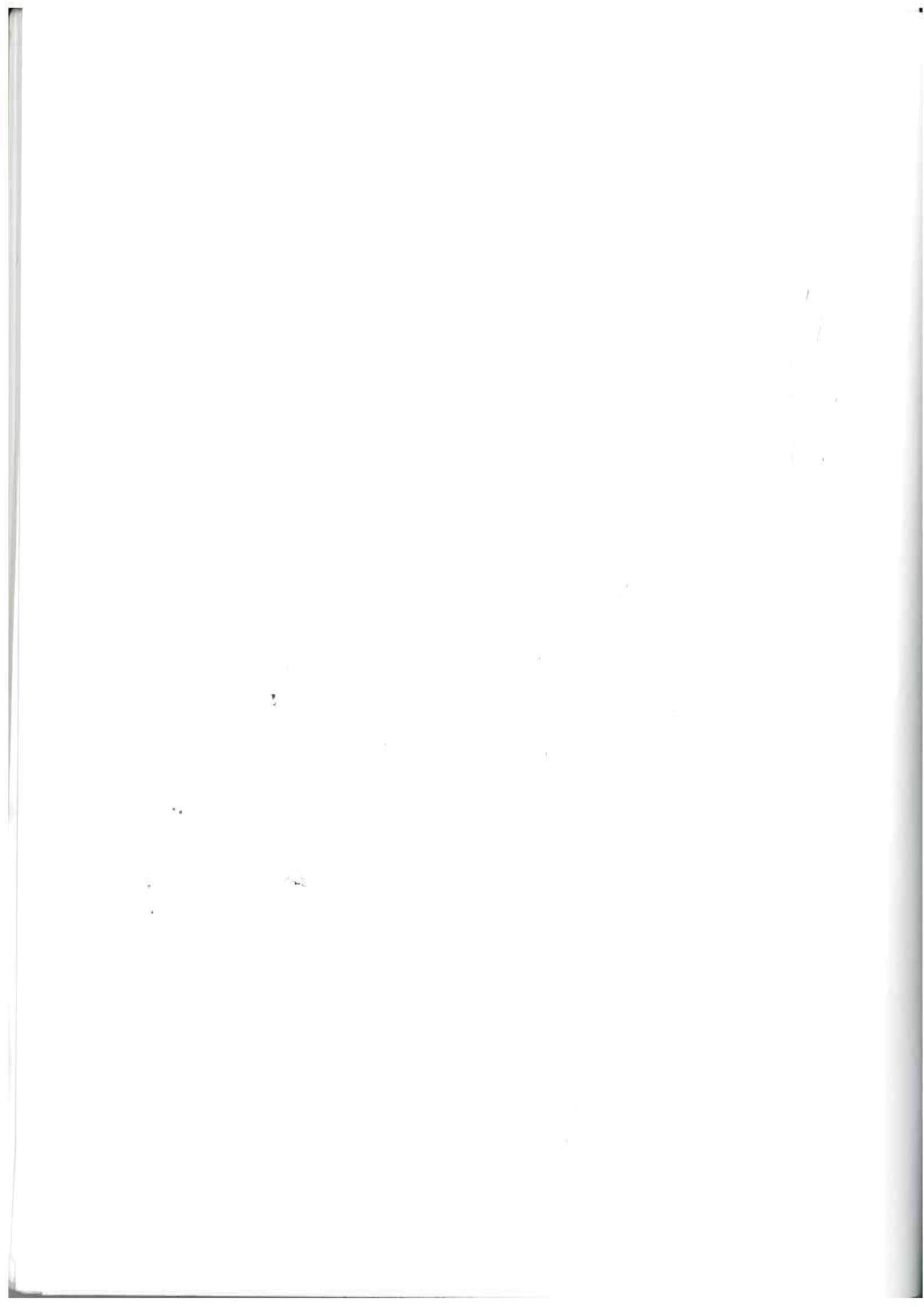
Le premier type d'évaluation pourrait paraître simple, puisqu'il s'agit d'organiser la centralisation d'informations sur les actions faites (nombre d'heures d'enseignement, nombre de bénéficiaires, nombre d'exemplaires d'un support pédagogique distribués, etc.). Cependant, l'expérience montre que cette centralisation n'est pas faite. Les actions de communication institutionnelle ou des actions grand public sont difficiles à évaluer en terme de portée et d'individus touchés. De plus, la multiplicité des acteurs, leur grande indépendance, le manque de coordination en rend la remontée, la compilation et la synthèse difficiles.



Quant au second type d'évaluation, il existe un réel problème de méthode. On connaît bien des enquêtes d'opinion, mais entre les intentions et les actes, le fossé est parfois très grand ! Les observations de comportements sur le terrain sont délicates, les méthodes sont-elles fiables ?

Très peu des contributeurs de la zone n'ont abordé le problème, le bilan est ici très léger.

Le constat De M. Rajoo qui consiste à apprécier que la classe d'âge des 15-25 ans (qui sont ceux qui ont le plus bénéficié d'ErE) est celle qui est en définitive la moins sensibilisée ou éco-citoyenne, doit nous poser une question. La question est de pouvoir suivre les jeunes tout au long de leur évolution jusqu'à l'âge adulte. Si l'enfant de jeune âge est réceptif et peut être sensibilisé facilement, les comportements des parents et les exemples qu'il peut observer ne sont pas en cohérence avec son apprentissage. L'adolescent doit donc être accompagné dans son passage à l'autonomie dans le contexte d'une société de consommation intense.



4- Les problèmes rencontrés, les facteurs clé de réussite

Dans les bilans, des problèmes plus ou moins récurrents sont apparus. Identifier les problèmes potentiels, c'est déjà les résoudre à moitié, c'est pourquoi je vous présente la liste qui permet d'imaginer des pistes de progrès ou des facteurs clé de réussite en vue d'améliorer les actions.

Manque de coordination des actions : ce problème se pose notamment auprès du secteur associatif qui a besoin d'une stratégie globale, les fers de lance sont les associations et les ONG, par contre un cadre de travail et des méthodes peuvent les aider à accomplir un meilleur travail. Les collectifs peuvent permettre de résoudre une partie de ce manque.

Motivation faible des institutions, manque de volonté politique claire : la question pose la sensibilisation des élus et hauts fonctionnaires, c'est un des objectifs de l'ErE de faire émerger une volonté politique claire, l'action associative et les lobbys peuvent jouer un rôle important sur ce thème.

Parfois une centralisation trop forte, ou des lourdeurs administratives : notamment à Madagascar, où l'impulsion donnée par le Ministère de l'éducation n'est pas suffisamment relayée sur le terrain, à la Réunion où les institutions ont des règles très contraignantes pour mettre en place des financements, des actions, etc.

« Stop and Go » : ce problème consiste en des modifications très brutales des politiques d'éducation, Maurice en est un exemple. L'évaluation à long terme est nécessaire pour permettre de mieux s'orienter.

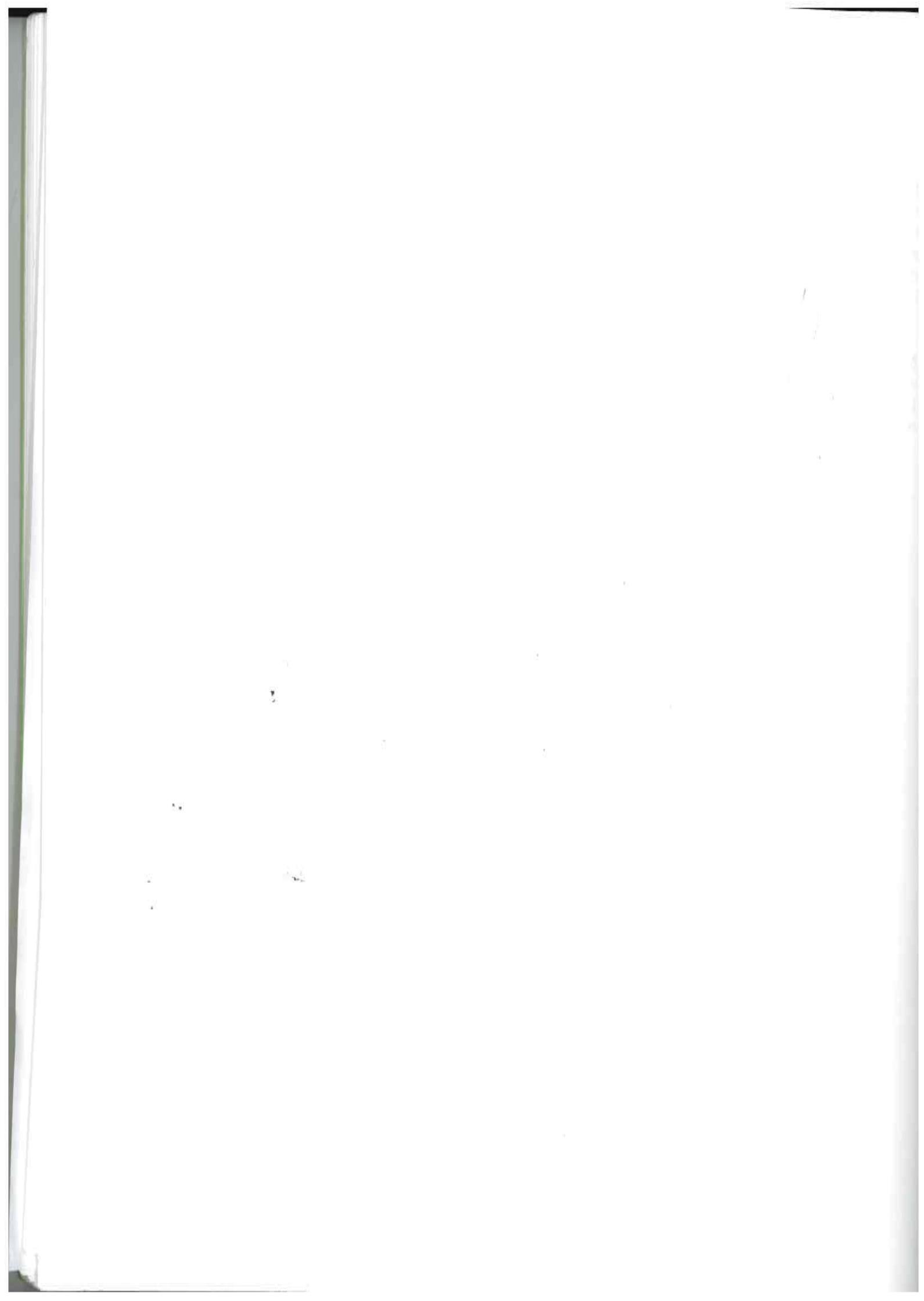
Pérennité des actions : de nombreuses associations sont animées par un très petit nombre de volontaires, leur départ des structures remet en cause des actions menées depuis longtemps et annihile l'expérience acquise au fil de nombreuses années. La mise en réseau des associations (et la coopération entre elles) permettrait de garder une meilleure qualité dans le temps des actions.

Manque de matériel didactique ou problème de sa diffusion : De nombreux intervenants se sont plaints du manque de matériel didactique ou de son adaptation à un contexte naturel, culturel, linguistique, etc. La diffusion est parfois difficile à organiser de façon uniforme pour tous les éducateurs. La mise en réseau est encore une fois ici essentielle à la résolution de ces problèmes.

Diversité des langues et des cultures au sein d'un même pays : alors que cette diversité est une richesse dans l'absolu, elle implique toutefois une adaptation des supports et des méthodes éducatives pour obtenir des apprentissages efficaces.

Passage obligé par les « légitimes » : cette caractéristique que l'on a entendu dans le discours des Comores peut certainement à un moindre degré s'appliquer aux autres pays, l'organisation à grande échelle de dispositifs éducatifs nécessite de passer par des relais de pouvoir ou d'opinion qu'il faut d'abord identifier et convaincre. Associations, élus, potentats locaux sont à intégrer à tous les stades d'un projet.

Médias faciles à mobiliser : particularité uniforme sur tous les pays, les médias sont faciles à mobiliser et sont des relais très efficaces des actions entreprises. L'environnement est un thème qui plaît à ce secteur de société. C'est un avantage considérable et dont on peut attendre beaucoup.



Quelles priorités et perspectives ErE pour La Réunion et la zone Océan Indien ?

Le cas de La Réunion

Gisèle TARNUS, SREPEN

**POUR UN MONDE EQUITABLE , SOLIDAIRE et RESPONSABLE
MOBILISONS-NOUS POUR L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT**

L'environnement , voilà un terme couramment usité dans différentes instances. Ce mot est en train de prendre une dimension importante dans le langage commun comme d'ailleurs dans les orientations politiques. C'est comme s'il existait une prise de conscience progressive que les choses ne peuvent plus se dérouler comme auparavant : l'Homme n'est pas face à une nature hostile qu'il doit dompter, il a pris conscience des limites de ses agissements, il a pris conscience que les ressources ne sont pas inépuisables.

C'est ainsi qu'on est amené à parler de l'Education à l'Environnement.

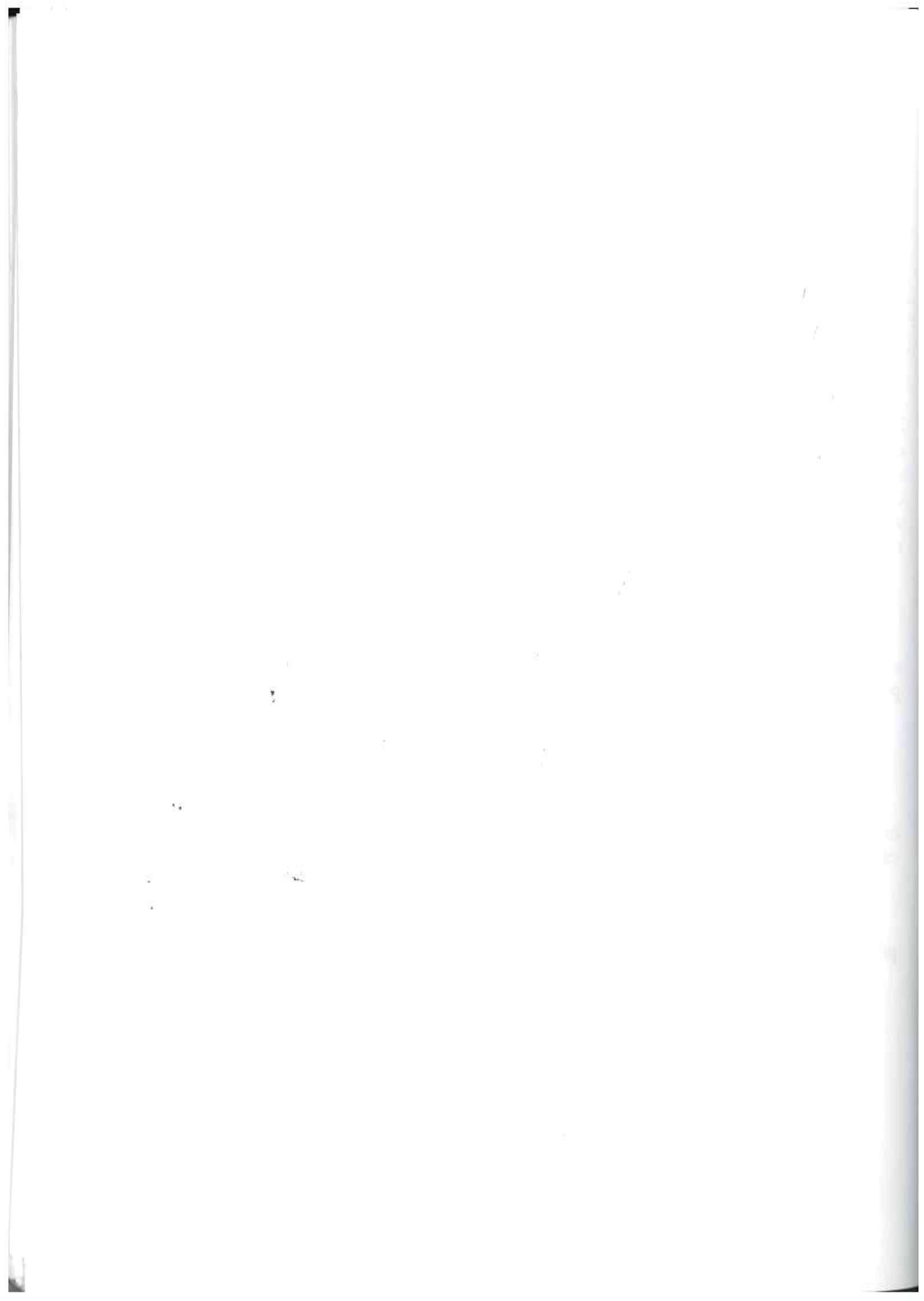
L'ERE est une dynamique qui met en scène l'Homme et son environnement. Elle tend à responsabiliser chaque individu et à lui reconnaître une place dans la société. Elle s'inscrit dans la durée.

Le groupe de pilotage s'est attaché à répondre à la question :

« Quelle éducation pour quel environnement ? »

..A laquelle il convient d'ajouter la question suivante : En quoi, l'Education est-elle une chance pour l'Environnement et par corrélation, en quoi l'environnement est-il une chance pour l'Education ?

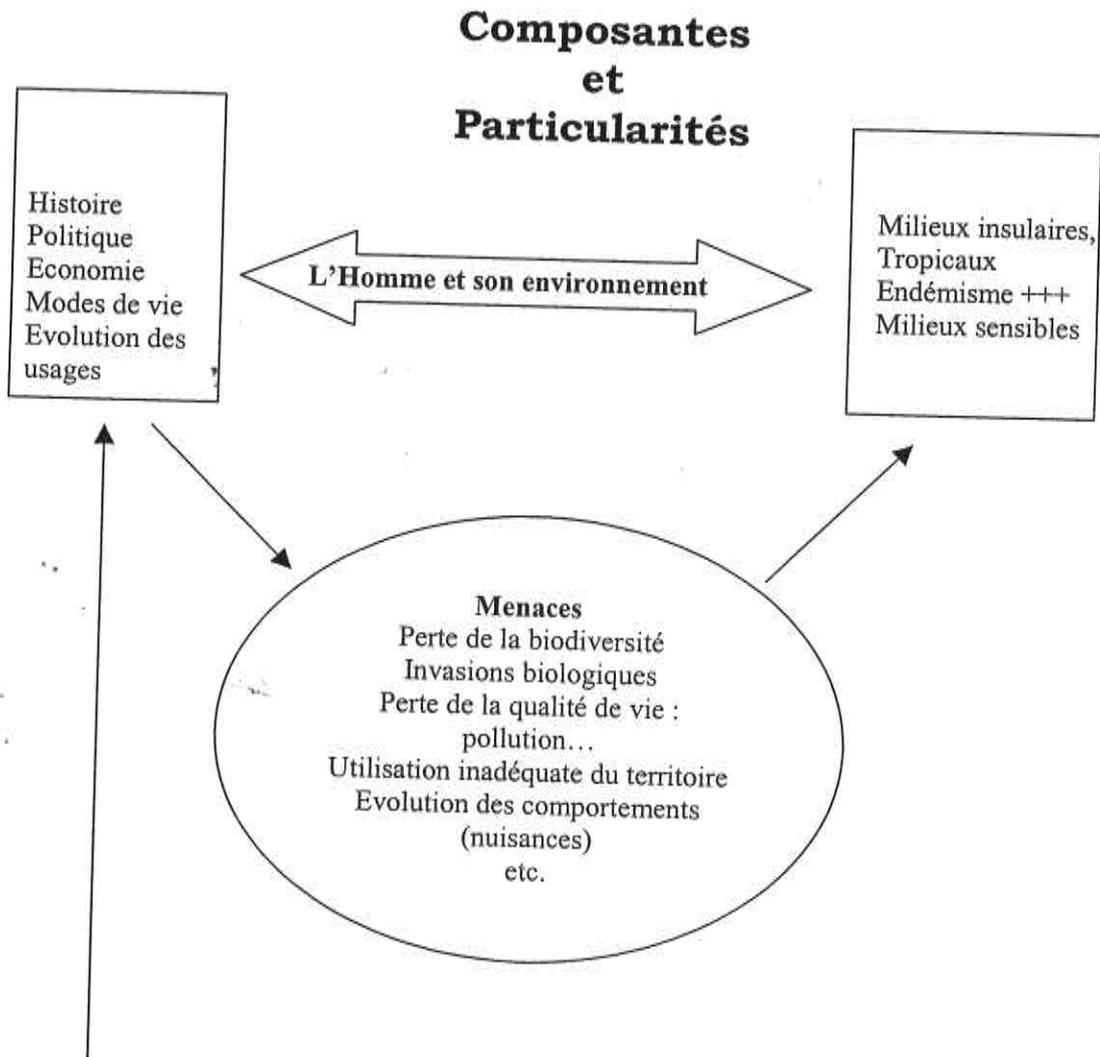
Nous avons tenté de situer l'ERE dans un schéma qui reprend les deux pôles, l'Homme et l'Environnement ainsi que leurs composantes :



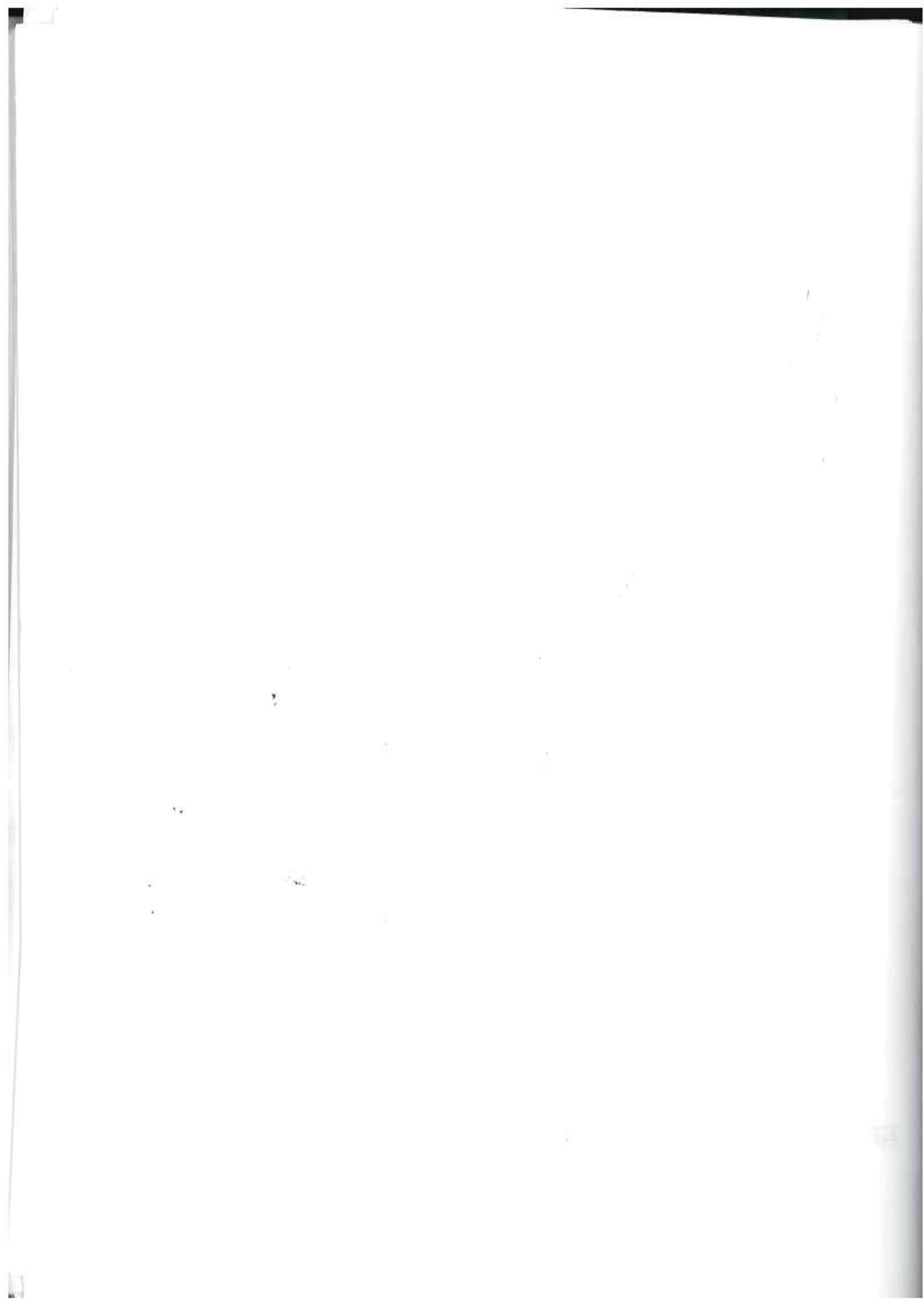
QUELLE EDUCATION POUR QUEL ENVIRONNEMENT ?

ILES DE L'OCEAN INDIEN : UN MODELE DE L'EVOLUTION ?

RESPONSABILITE ET PATRIMOINE



ERE , démarche participative : mobilisation, dynamique



A propos :

L'Homme : ce qui le constitue et participe à son originalité :

- L'Histoire (le peuplement notamment)
- La Politique (évolution du statut de la colonie → département → R U P)
- L' Economie (la culture de la canne...)
- L'évolution sociale : Amélioration des conditions de vie (démographie)
Transformation rapide des modes de pensée
Ouverture sur le monde

Dans quel environnement vit -il, ici à la Réunion ?

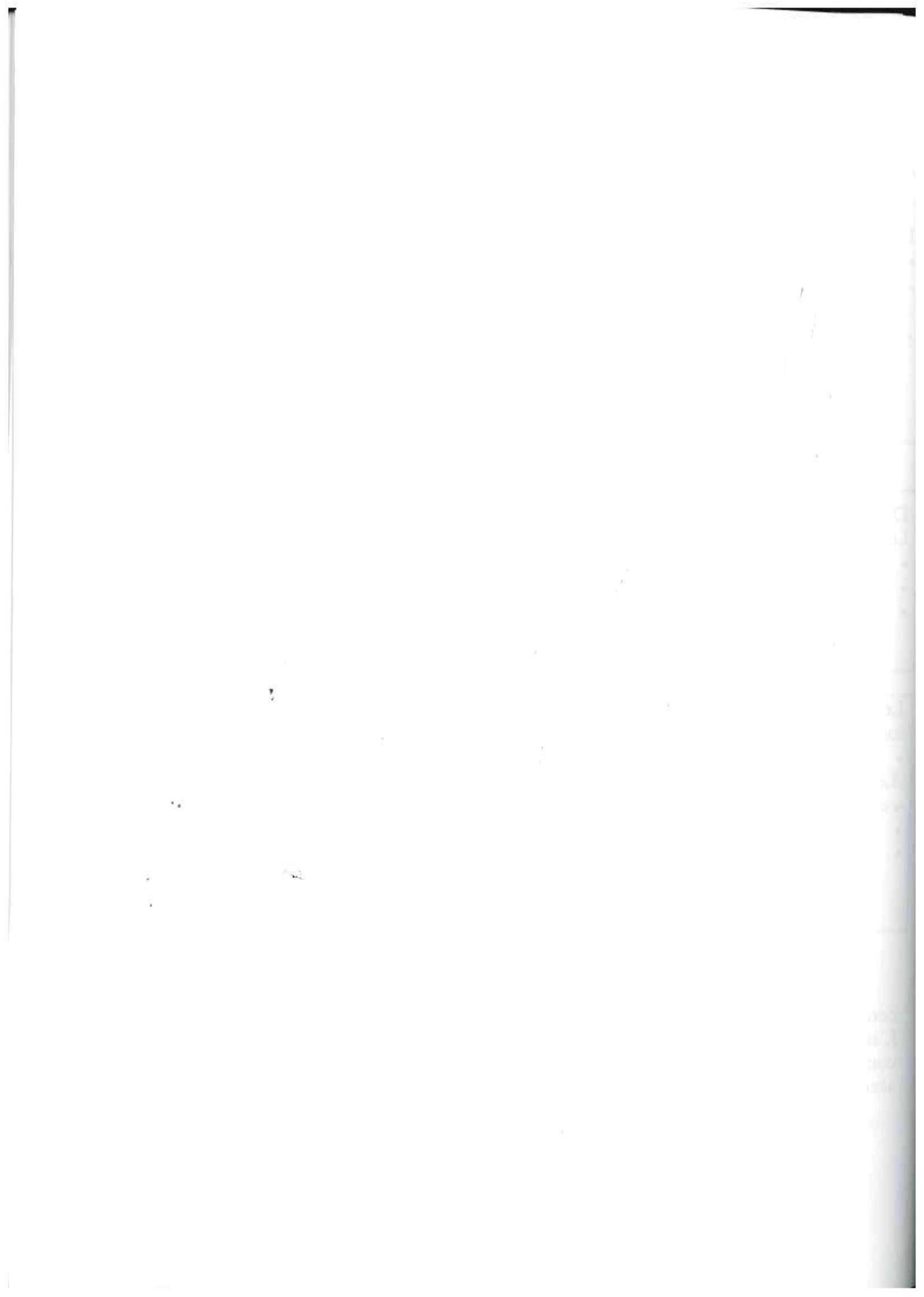
Les caractéristiques principales sont à la fois atouts et faiblesses :

- L'insularité et situation géographique (tropique du Capricorne)
- Superficie restreinte (problème de la gestion de l'espace)
- L'existence de milieux naturels : exceptionnels, reconnus comme un des « hot spots » à conserver en priorité par les spécialistes internationaux, mais en danger à cause des activités humaines.

Les menaces sont identifiées pour la plupart mais certaines sont encore mal mesurées :

- perte de la biodiversité dues aux invasions par les espèces introduites...
Le risque est d'aboutir à une « uniformisation » des milieux, une sorte de « mondialisation » des paysages.
- L'augmentation de la population
- A court terme, c'est la qualité du cadre de vie qui risque d'être fortement perturbée avec d'importants problèmes liés à la transformation socio-économique et culturelle.

L'Homme : son histoire, il est certain que notre histoire est singulière et contribue à l'heure actuelle à faire de nous, ce que nous sommes aujourd'hui. L'arrivée par vagues successives de groupes issus de pays différents voire de continents différents a créée la nécessité de trouver en permanence un accommodement, une sorte de modus vivendi.



Notre situation de pluri-culturalité est une composante forte à prendre en compte lorsque l'on aborde les questions de méthodologie parce que notre rapport au monde peut être différent selon notre appartenance ethnique.

La Politique dans son large, le plus large, fait passer l'île de statut colonial à celui de département d'outre-mer en 46 avec une mise à niveau à partir des années 65/66 puis quelques décennies plus tard, une intégration à l'Europe. Ceci participe à modifier (dans le sens de lui donner une nouvelle forme) la société réunionnaise.

Le domaine économique particulier d'île sucrière, industrie qui a fortement marqué le foncier et l'histoire de la Réunion, celle du monde rural et celle des familles.

L'évolution apportée par des avancées sociales, amélioration des conditions de vie qui a rallongé l'espérance de vie, baissé la mortalité infantile et fait exploser des classes d'âge. La démographie est un problème. Les chiffres annoncent 1 Million d'habitants en 2015. Il faudra les loger, les nourrir et leur donner une place dans nos systèmes d'organisation. Sur un territoire aussi exigü que le notre, les ressources ne sont pas inépuisables, notamment la ressource en eau. Les problèmes de déplacement, de fourniture en énergie et de production de déchets seront à traiter.

Notre île ouverte sur le monde grâce aux moyens multimédia et aux déplacements à l'extérieur aujourd'hui plus fréquents, notre île donc suit les transformations de ce monde, avec ses paradoxes, ses doutes mais il faudra compter avec une jeunesse qui a envie de connaître, d'avancer et d'une certaine façon de consommer le monde sans modération. C'est pour cela qu'il nous est possible de parler de transformation rapide de modes de pensée.

Ces particularismes font de nous une société créole inscrite dans le 21ème siècle. Tous ces points, ils ne sont pas exhaustifs, bien entendu, constituent la trame de fond sur la quelle se jouera l'Education relative à l'Environnement.

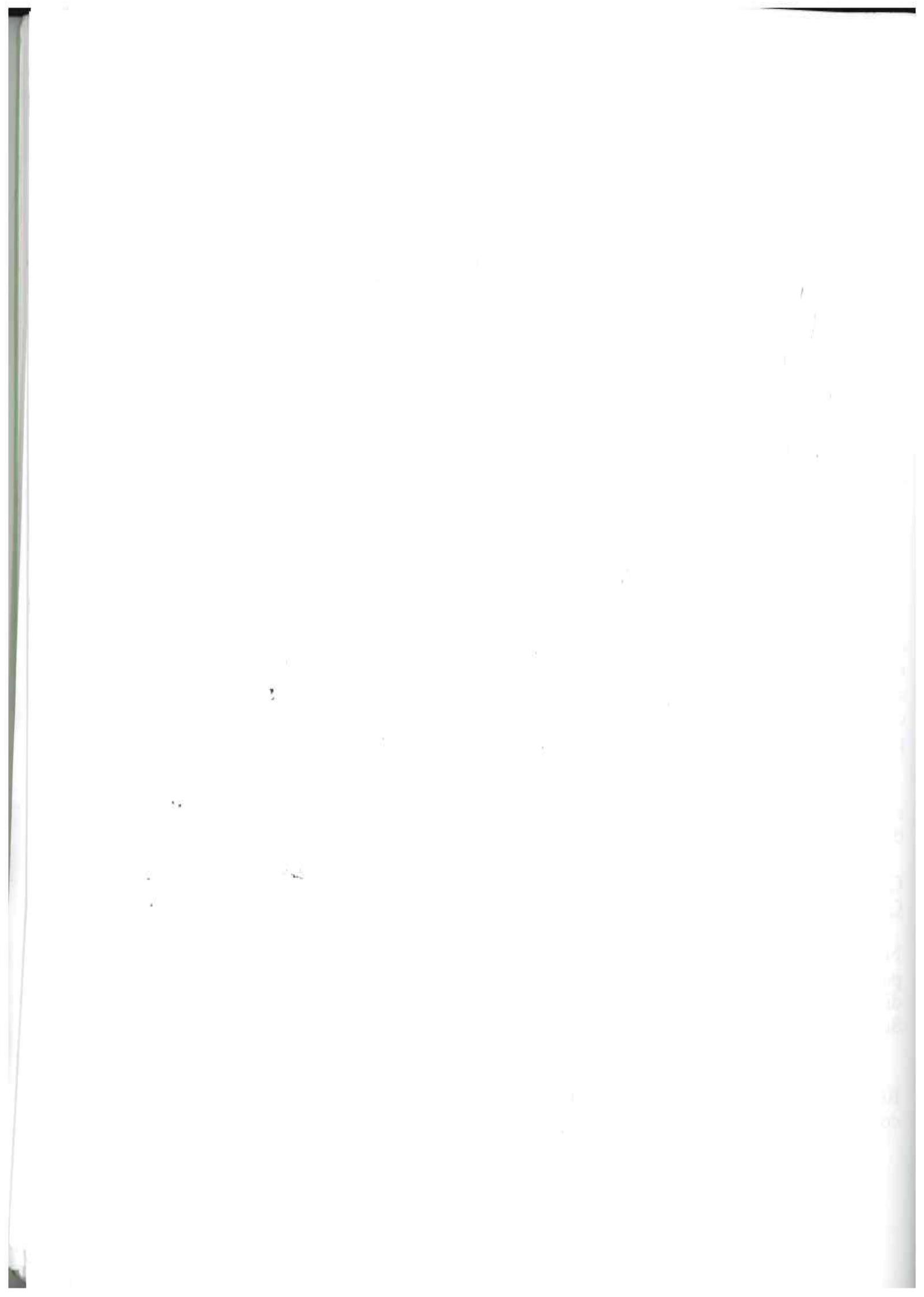
Quelle éducation pour quel environnement ?

Quel environnement ?

Notre question était de savoir en quoi nous étions spécifiques par rapport aux autres pays qui seront présents à Planet'ErE 2. Quelle plus-value allions-nous apporter à la discussion ?

Sur quelle réalité tangible pouvons nous appuyer notre démarche ErE ?

La réflexion a porté sur nos spécificités car l'approche d'un milieu tel que la Réunion doit être différente de celle que l'on a habituellement des milieux continentaux et même des milieux continentaux Tropicaux.



Qu'est ce qui constitue l'intérêt de l'île de la Réunion ? :

Il faut savoir que l'intérêt nous dépasse. Bien que la Réunion ait perdu depuis l'occupation, entendez par l'installation définitive de l'Homme, les 2/3 de ses milieux naturels, il en reste un tiers qui place la Réunion parmi les îles océaniques les mieux conservées au Monde, si on la compare à Rodrigues et à Maurice (Maurice en a gardé moins de 5% selon les spécialistes et Rodrigues presque plus du tout).

Il y existe un taux d'endémisme important.

Cela signifie que l'île de la Réunion participe à la biodiversité planétaire.

Un intérêt sur le plan scientifique : Volcans surgis des mers, les îles océaniques ont été souvent définies comme des laboratoires de l'évolution car les phénomènes qui régissent l'évolution des espèces vivantes sont mises en évidence de façon plus nette qu'ailleurs.

(Sans vouloir faire de parallèle rapide, l'évolution des sociétés interculturelles peut être aussi plus facilement observée dans les milieux insulaires pour beaucoup de raisons)

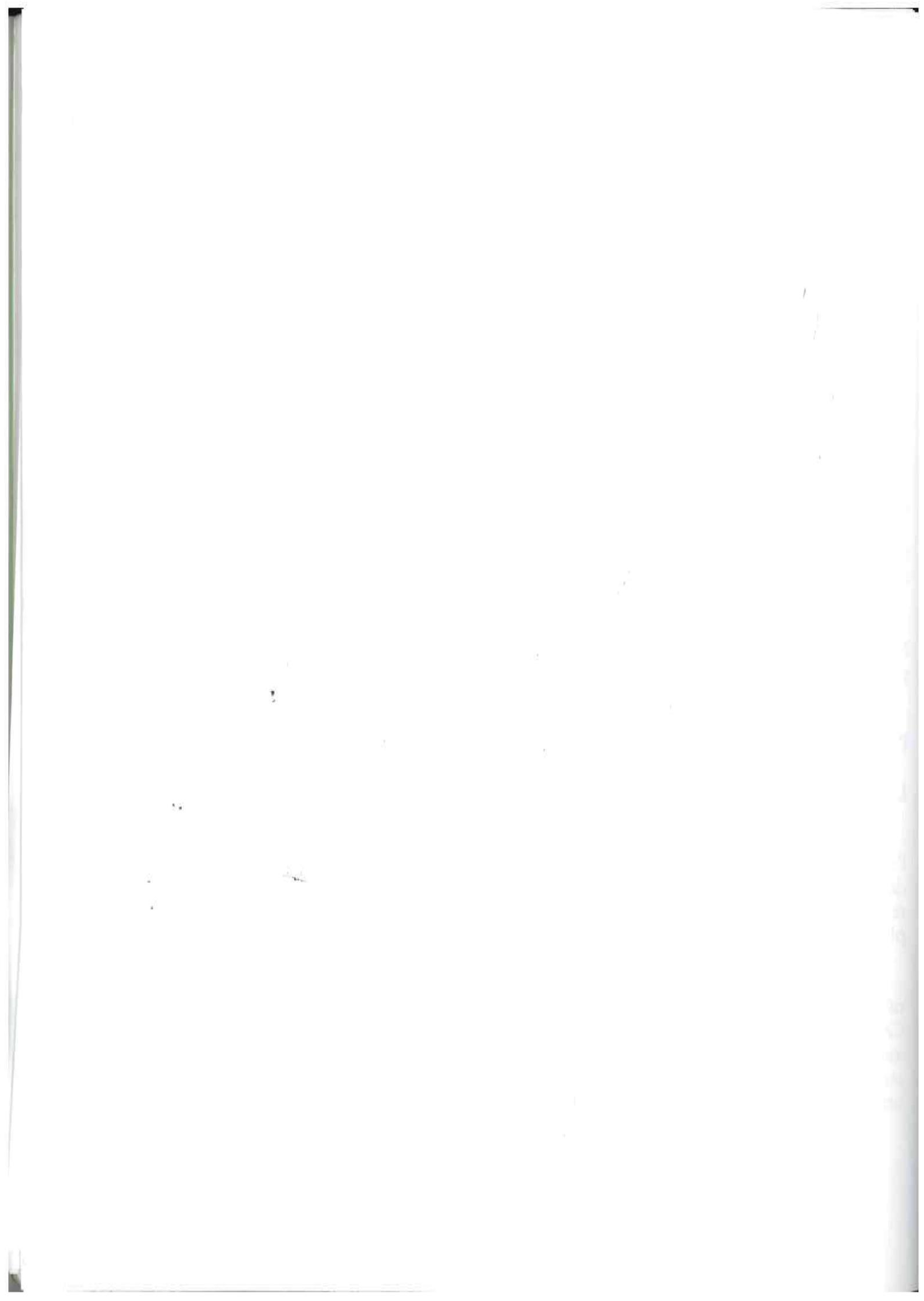
Un rapport récent de l'IUCN place la Réunion avec les 2 autres îles des Mascareignes à une 19^{ème} place parmi les 200 sites mondiaux à conserver en priorité. Madagascar est aux toutes premières places.

Voilà rapidement brossé la réalité tangible sur laquelle s'inscrit l'Education à l'Environnement.

Les menaces sont identifiées mais certaines sont mal mesurées :

La perte de la biodiversité : dont la conservation est un enjeu majeur pour l'avenir. On sait par exemple qu'au rythme des destructions actuelles, c'est la moitié des espèces vivantes de la planète qui auront disparues d'ici 2020/2030. Et celles qui resteront seront très vulnérables. Notre île n'échappe pas à la règle. Les autres îles non plus.

Les problèmes d'invasion biologique : dans les milieux insulaires comme les nôtres, les invasions biologiques sont une des causes principales de perte d'espèces. Ceci est dû à l'introduction d'espèces étrangères, exotiques, plantes ornementales, animaux, poissons introduits par l'homme pour son agrément et qui entrent en compétition avec les espèces locales, dans un combat inégal puisque les envahissantes ont le dessus et causent la disparition des indigènes.



Le risque est d'aboutir à une uniformisation des milieux, à une homogénéité des paysages, à la mondialisation des sites.

Perte de la qualité de la vie : à terme, c'est le cadre de vie qui sera profondément perturbé par la transformation des modes de vie, culturels et de pensée.

L'utilisation inintelligente du territoire, liés à l'urbanisation mal adaptée et de déséquilibre des territoires : une ville qui pousse sur les terres agricoles, les terres agricoles qui rognent sur les espaces naturels...

Dans ce contexte particulier, quelle place peut occuper l'ERE ?

L'Education à l'Environnement doit permettre à tout un chacun notamment dans une société comme la nôtre, libre et où il n'y pas de problème de survie, d'acquérir la connaissance et les valeurs, celles qui conduisent au respect de l'environnement, au respect de la nature... donc au respect de l'Homme lui-même.

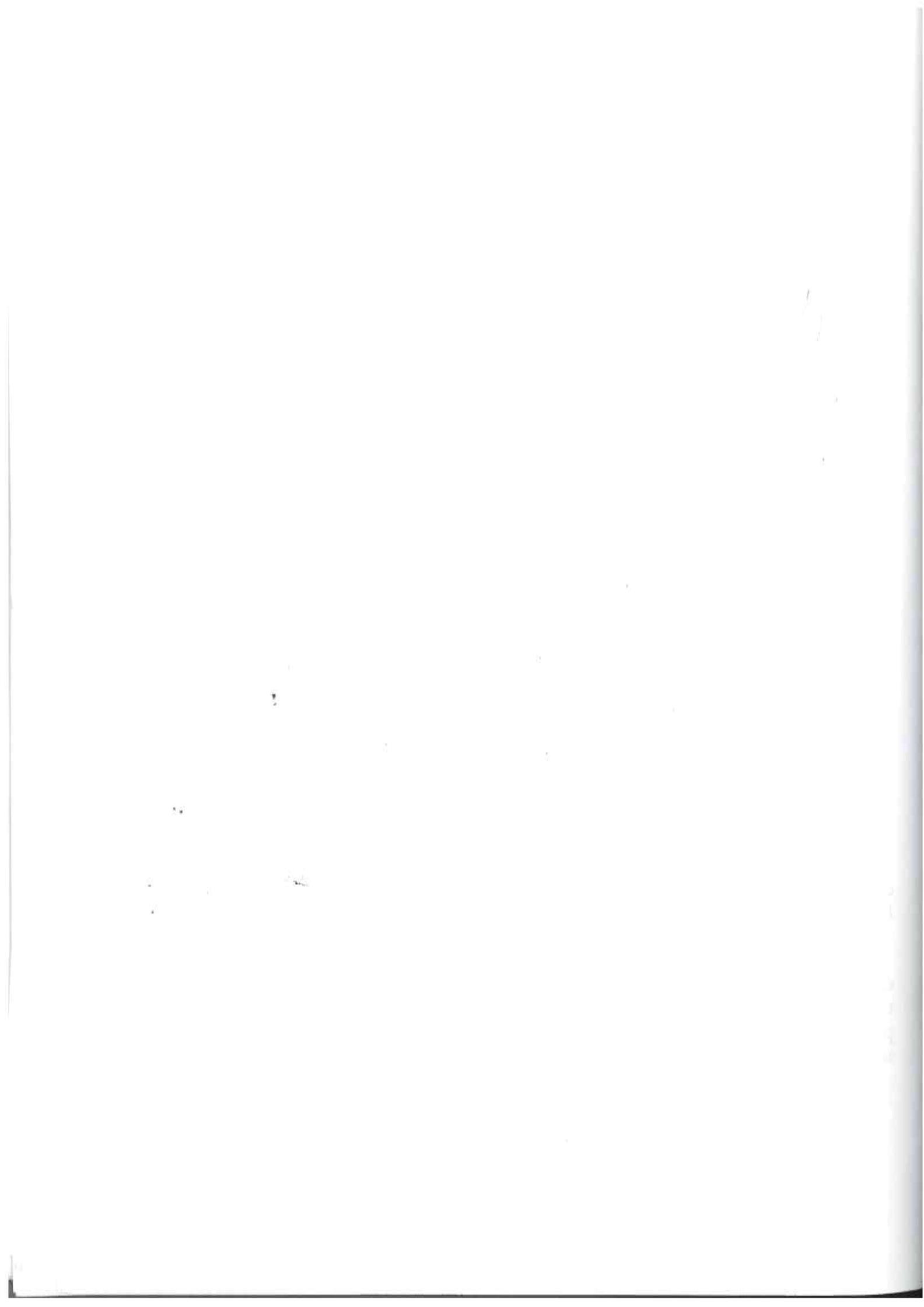
L'ERE va tenter de concilier l'Homme et son milieu grâce à une meilleure connaissance de son environnement, grâce à une prise de conscience de son impact sur ce milieu et des enjeux collectifs. Meilleure connaissance : programme de recherche et vulgarisation de la connaissance.

L'ERE va le conduire à une responsabilisation, d'où le titre : **Responsabilité et Patrimoine** (naturel ou culturel).
Responsabilité de ce patrimoine extraordinaire, agir car on connaît mieux.

Puisqu'il est question ici « d'Education », on va attendre les effets. Ainsi c'est une démarche participative, éducative qui sous tend des modifications de comportements et d'attitudes.

La tâche n'est pas aisée car l'ERE ne constitue pas une discipline à part entière, elle est transversale et s'appuie sur d'autres disciplines comme la Science, le Droit, mais aussi la Philosophie voire l'Ethique...

Il me paraît évident que nous devons nous mobiliser très fortement autour de cette démarche, le développement harmonieux ne peut pas se faire sans des transformations de nos habitudes, de nos agissements de nouveaux riches, propriétaires, alors que nous ne sommes que locataires à titre provisoire de ce merveilleux patrimoine que nous a confié la Nature...



LES PERSPECTIVES D'ACTION ET DE MOBILISATION

Synthèse de l'atelier 1 :

Mise en œuvre d'une politique d'ErE dans nos territoires

Animatrice : Sophie EL KHARRAT, DIREN

Rapporteur : Guy FONTAINE, CCEE

La synthèse du Bilan ErE ayant fait ressortir un certain nombre de points faibles :

- le manque de coordination des actions
- la faible motivation des institutions et des politiques
- les lourdeurs administratives
- des démarches encore trop marquées par la centralisation
- le problème de la pérennisation des ONG
- le passage obligé par des associations légitimées
- le manque de matériel didactique

et de points forts :

- les associations sont des ressources de qualité
- les médias sont des supports faciles,

l'atelier a tenté, à partir de ce constat, d'apporter des éléments de réponse. Les propositions suivantes ont été formulées :

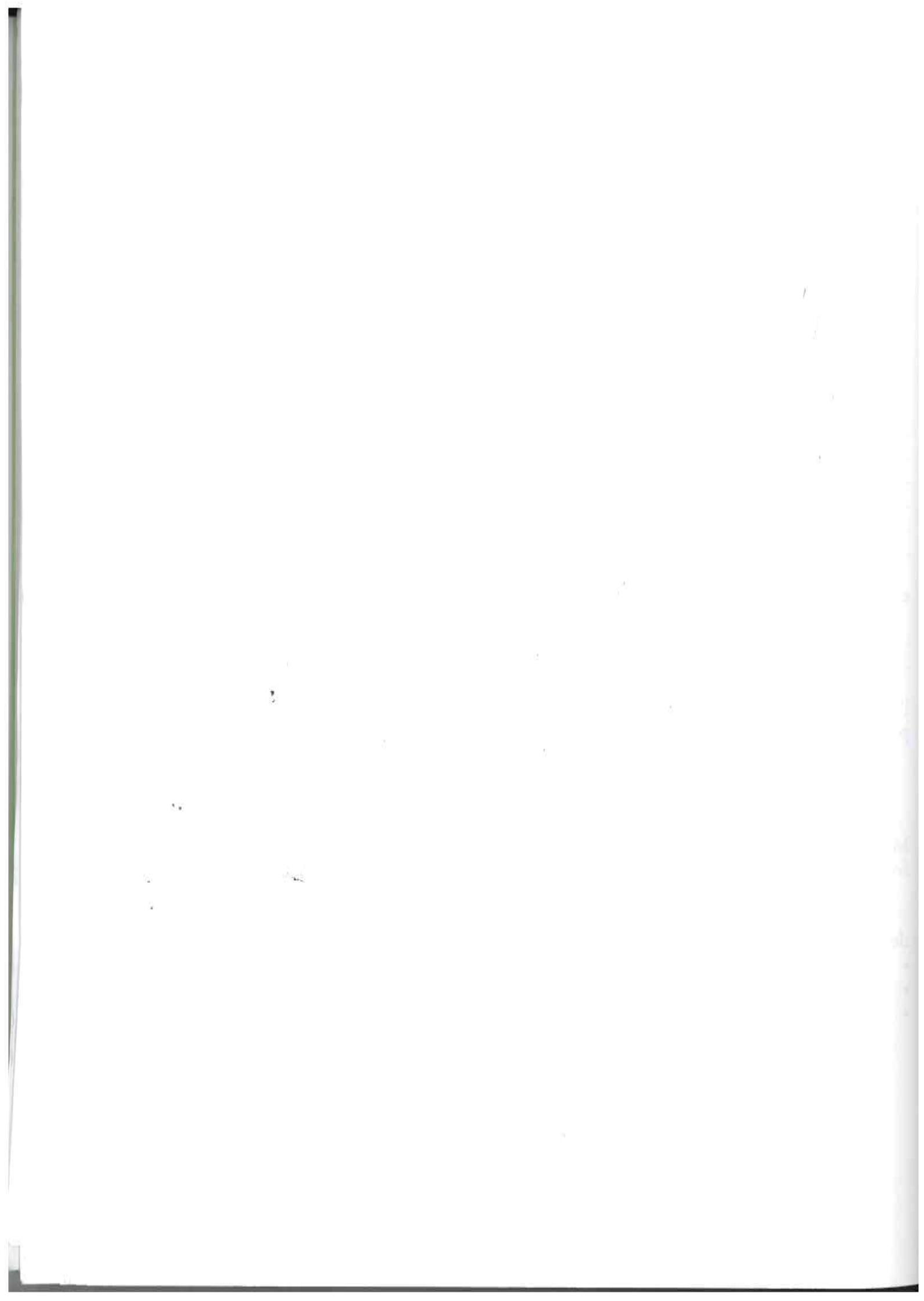
1- Coordination des actions

C'est l'élément moteur, voire la condition sine qua non de la réussite.

Mots-clés : structure en filet - cellule de communication - colonne vertébrale - point focal - guichet d'entrée - maison.

Tous les intervenants ont appelé à la mise en place la plus rapide possible, de cet élément moteur, bras ouvrier qui :

- traiterait l'information (arguments convaincants)
- motiverait
- animerait



En ce qui concerne cette mise en place, deux niveaux d'exigence ont été formulées :

- un opérationnel territorial pour chaque île
- un opérationnel régional : la Commission de l'Océan Indien (l'environnement étant acté comme l'un des axes forts de la politique de la COI, existence du projet Arpège sur l'éducation à l'environnement)

Au niveau des territoires, un double positionnement avec :

- un point focal proche des populations (la proximité), la Commune a été proposée
- une cellule à vision plus globale du territoire : sachant qu'il y a toujours des conflits d'intérêt, voire de personnes qu'il est important de régler, le Collectif ErE pourrait être l'élément relais à l'appui de la coordination car sa composition (institutions, associations) lui permet de faire le lien entre décideurs et population. A La Réunion, seule île où cela existe, cela devrait permettre une plus grande lisibilité et cohérence. L'Etat, les deux Collectivités - Région et Département -, le Rectorat, dont on perçoit bien l'importance, pourront travailler de concert avec les associations. La politique d'ErE serait donc le fruit d'un véritable partenariat et d'une mobilisation de tous.

Pour réussir cette coordination, il faut mieux se connaître d'où la nécessité d'avoir plus de forum, de systématiser les lieux de rencontres, d'user de l'internet comme outil d'ErE et de faire en sorte que les médias, par des programmes ouverts à toutes les ONG, soient porteurs de coordination (expression et diffusion des actions).

2- La motivation des institutions et des politiques

Le débat a porté notamment sur la vision du politique.

Nombreux sont les points qui n'aident pas à une action politique :

- pas de politique globale de l'environnement qui soit acceptée par tous (toujours la prédominance de l'économique et du court terme), alors que l'ErE est une démarche sur le long terme.
- le modèle de consommation « abondance et superflu », rend difficile une ErE qui s'appuie sur un modèle de responsabilisation.

Il faut donc :

- une conscientisation citoyenne (démarche sur du long terme)
- à court terme définir une politique, une démarche pour défendre les spécificités de notre patrimoine et décliner, à partir de là, des instruments. On peut déjà amplifier ce qui se fait sur le terrain, en donnant des moyens plus importants.



3- Autres points discutés et propositions

- mettre en place, de façon systématique, les débats-citoyens pour les décisions à prendre
- la pérennisation des ONG passe par un projet de groupe (projet partagé) et par une " révolution culturelle " au niveau des associations (il faut plus de circulation des informations, des prises de responsabilités) et par le renforcement des engagements notamment ceux proches des populations (moyens à dégager). On a là une grande richesse, celle de l'esprit militantiste, qu'il convient de mettre en "ordre de bataille" pour l'ErE.
- la question de la légitimité d'un projet ONG a été aussi posée : Sur quoi repose-t-elle ? d'où cette difficulté de passer de la demande à l'acte politique. Comment faire évoluer cela ?
- la réussite d'un projet repose sur l'identification des besoins réels, l'adhésion des bénéficiaires, l'implication des institutions et politiques
- il appartient aux politiques de mettre en place une politique d'environnement et de l'évaluer
- les ONG sont des forces d'appoint et des groupes de pression
- mieux former et utiliser les "unités d'œuvre" que sont les emplois-jeunes de l'environnement.

Conclusion

Cet atelier, qui a réuni une trentaine de personnes, a su maîtriser le débat en faisant une analyse fine de la situation et des propositions.

Il est clair, aussi bien à l'échelle de nos territoires que de l'international, que les politiques, représentants des populations, ne peuvent plus travailler seuls. Il faut, pour avoir une politique de territoire, retrouver une souveraineté donc une citoyenneté. Il s'agit de mettre en cohérence un ensemble d'actions et faire que les acteurs participent à ces actions, se reconnaissent dans la politique à mener et qu'un groupe "politique" soit en charge de la mise en place de cette politique voulue. Cette démarche est au centre de l'action menée par le Comité Français de l'Education à l'Environnement que relaie, ici, le Collectif réunionnais pour l'ErE. Elle est seule gage de développement durable.



Synthèse de l'atelier 2 :

Mise en œuvre concrète des projets d'ErE sur le terrain

Animatrice : Monique PATERNOSTER, CBNM

Rapporteur : Bernard BONNET, Université de La Réunion

L'activité de l'atelier, insérée dans l'ensemble des travaux du séminaire, a été étroitement liée au bilan régional ErE effectué la veille; avec pour objectif de **proposer des indicateurs pour les projets ErE** ainsi que **pour les démarches employées lors de leur mise en œuvre, pour les outils utilisés et pour les différentes formes d'évaluation**: la difficulté évidente de ce travail résulte de la diversité des situations d'ErE dans la région, elle-même consécutive, au delà d'une certaine communauté d'expression géographique et humaine régionale, de la *diversité écologique, économique et culturelle caractérisant les différentes îles tropicales de la zone sud-ouest de l'océan Indien.*

La réflexion menée au sein de l'atelier s'est également construite autour de la conclusion, issue du bilan de la veille, que l'ErE devait **rechercher une plus grande efficacité dans le sens d'une modification des comportements qui n'évolueraient pas assez vite dans un contexte d'urgence écologique, économique et sociale.**

Quels indicateurs globaux pour les projets d'ErE?

Il est en premier lieu affirmé que ces projets doivent pour l'essentiel être **une émanation de la base** et ne doivent pas être parachutés d'une hiérarchie institutionnelle, politique: les acteurs institutionnels et politiques ayant plus pour rôle de favoriser ou susciter des initiatives plutôt que de parachuter des projets très élaborés, technocratiques et ne correspondant pas aux capacités de perception et de réception du terrain.

Egalement, dès la conception d'un projet, doit être recherchée **immédiatement la pérennisation des acquis, des résultats du projet**: trop souvent en effet, cette question n'est abordée qu'en fin de projet voire oubliée, et l'impact de l'action ErE n'est pas durable.

Ces projets ErE devraient systématiquement être conçus et s'insérer dans un contexte environnemental global et être positionnés dans un système partenarial.



Les projets ErE doivent-ils être supportés plus par le système formel (pédagogique, des Institutions éducatives) ou bien informel (associatif)? La réponse apportée ici est que finalement la solution préconisée est dans la complémentarité: si l'on constate unanimement qu'un effort très important doit être fait au niveau du système éducatif (en particulier français, Ministère de l'Education nationale et Rectorat), par ailleurs les projets portés par les ONG, les associations, ne doivent pas pour autant être minimisés: tout devant certainement tourner aujourd'hui plus autour de la pratique que de la théorie éducatives (nécessité d'une fertilisation autour de pratiques éducatives en particulier dans le système formel).

Il est affirmé que la capacité de gestion des associations doit être renforcée face à une certaine inefficacité dans la conduite de projets voire même un refus de prendre la responsabilité de projets d'ErE: en raison de l'insuffisance de moyens humains, techniques et financiers.

Dans la mise en œuvre des projets, l'appropriation des actions par les acteurs locaux doit être privilégiée, d'ailleurs dès la phase de conception ainsi qu'à tous les stades de son évaluation: rendre les acteurs locaux responsables des résultats du projet et de la pérennisation des acquis.

Au delà de ces observations concernant le système formel et le système informel, les Institutions, les programmes et les modes de fonctionnement traditionnels, il nous a semblé que ce qui devait être privilégié, c'est une approche de l'enfant dans son insertion scolaire, familiale et sociale, dans son rapport aux adultes et aux parents.

La viabilité des projets étant dépendante des moyens mobilisés mais également de leur reconnaissance dans le système social et économique, une participation beaucoup plus active des acteurs économiques doit être recherchée: en responsabilisant ces partenaires économiques, industriels et financiers dans l'investissement pour l'ErE, compte tenu de l'évolution de nos sociétés vers une consommation de grande ampleur, mondialisée, aux impacts considérables sur les milieux et les ressources naturelles.



Quelle démarche de projet ErE?

Le monde associatif a fortement à cœur la démarche de projet et plus généralement de mise en œuvre d'actions d'ErE : le constat général est qu'elle doit être beaucoup plus participative qu'elle ne l'est à l'heure actuelle, ce qui va dans le sens d'une meilleure appropriation des projets, telle que précédemment souhaitée, dans le contexte éducatif, familial et social, par l'enfant, celui aussi qui est en nous, adultes; suscitant ainsi la mobilisation de ce dynamisme, de cet investissement, de cette énergie caractéristique de la jeunesse, de la vie. Cela sous-entend de privilégier ce qui suscite l'initiative, en évitant de la brider, miser sur le dynamisme des enfants, favoriser fondamentalement la réalité terrain à travers des sorties, visites, le vécu sensible.

Mais toute thématique et problématique doit être située dans un contexte et système plus global: en apportant ainsi un sentiment de sécurité par des références externes facilitant un positionnement de l'action dans l'espace et dans le temps.

Le souci de valorisation de l'individu et du groupe doit être prépondérant ; valorisation également du projet, en échangeant sur les projets en particulier efficaces, dont l'évaluation des actions est positive: mutualiser ainsi les savoirs et savoir-faire, dans une dimension de communication beaucoup plus importante qu'à l'heure actuelle.

La démarche de communication est ainsi à amplifier, à l'échelle territoriale et à l'échelle régionale, en s'en donnant les moyens de différentes façons:

- ⇒ par un processus de fédération, de mutualisation, d'échange;
- ⇒ en développant des sites et réseaux (internet);
- ⇒ en réalisant des formations de formateurs à l'échelle régionale;
- ⇒ en organisant des voyages d'étude entre acteurs de l'ErE;
- ⇒ en développant des outils en commun (transposables aux différents pays, tout en respectant les caractéristiques des pratiques, les spécificités, dans chacun de ces pays), outils qui puissent aboutir à l'accroissement des moyens de communication multimédias: films, émissions télévisuelles. Pourquoi ne pas aboutir dans ce domaine à la création d'une émission régionale sur l'environnement, pour l'ErE?



Il est indiqué avec insistance de **développer la formation des formateurs à l'ErE**, celle des enseignants (par exemple à l'ITUFM de La Réunion), celle des **journalistes** (presse écrite, radio et télévision), celle des **guides "terrain"**, des **accompagnateurs** qui prennent en charge les groupes d'enfants, de loisirs, de touristes, la population en général.

Egalement, les projets d'ErE devraient inciter à concourir dans une **démarche d'émulation** mais pas en soi de compétition, souvent destructive au sein du groupe.

Enfin, est souligné la nécessité de toujours **considérer un projet, une action dans un contexte environnemental global**: par exemple, lors de l'organisation de salons, visites, etc., **privilégier un accompagnement respectueux de l'environnement** (gestion des déplacements, transports "propres", moyens matériels, déchets, etc.), en réduisant le plus possible les effets négatifs.

Quels outils pour l'ErE?

En premier lieu, les outils devraient être **plus adaptés** qu'ils ne le sont; qu'il n'y ait pas un simple transfert technologique des outils des pays les plus développés vers les moins développés, souvent dans un sens nord-sud, mais qu'à **partir d'une réalité "terrain, à partir des perceptions locales, aussi des caractéristiques écologiques, économiques, sociales et culturelles locales**, il y ait un souci d'adaptation permanente. Et que par ailleurs tenant compte de cette adaptation, nous soyons capables d'échanger, de transférer, de mutualiser d'un pays à un autre, d'une situation à une autre.

Sous quelle forme ces outils doivent-ils être développés?

- ⇒ d'abord, en termes de **productions médiatisées (radio, télévision)**, par exemple à travers la **création d'émissions régionales** en réponse à une recherche actuelle de marché audiovisuel de la part de ces acteurs professionnels: **en faisant connaître ce besoin fort d'ErE, en exerçant un travail de "lobbying" approprié auprès de ces institutions privées et publiques;**
- ⇒ par la **création d'un portail commun ErE sur le réseau internet ;**
- ⇒ par un **meilleur échange sur les annuaires des acteurs**, dont certains ne sont pas valorisés suffisamment à l'échelle régionale;



En raison des modes de financement sensiblement différents d'un pays à un autre (nationaux, publics et privés, internationaux), de la lourdeur constatée de mobilisation et d'utilisation de ces financements et du constat d'incapacité des associations à gérer les moyens alloués, un message politique très fort est à adresser aux bailleurs de fonds afin que soit plus pris en compte le souci d'opérationalité, de résultat, que le contrôle technocratique financier imposé par des Institutions souvent extra-régionales. Est également proposé de rendre plus visibles les moyens d'auto-financement des projets.

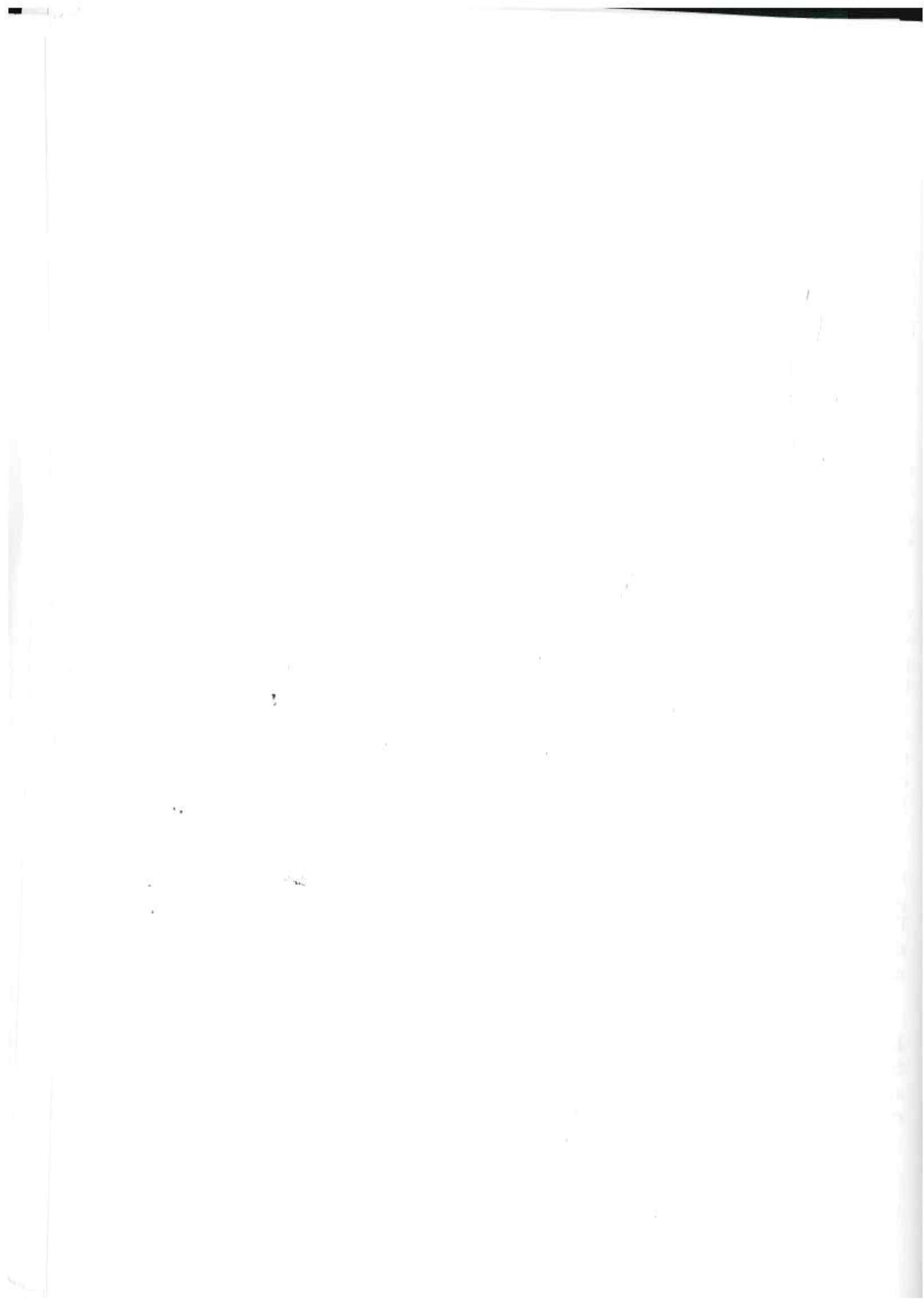
Quelle évaluation des projets ErE?

D'emblée, il est affirmé que l'objectif d'évaluation doit être présent dans la conception même d'un projet, quant à la portée des résultats attendus, et à différents stades de sa mise en œuvre. Evaluation dans l'action, qui ne peut passer que par l'appropriation de l'action par ses acteurs, dans une démarche participative d'auto-évaluation et de prise de responsabilité.

Comment doit se traduire cette évaluation, alors qu'est ressenti un déficit actuel énorme? Déficit d'évaluation lié à une certaine incapacité de gestion de la part des responsables de projets, mais aussi parce que les impacts des projets ne peuvent souvent être mesurés qu'à moyen ou long terme et que c'est plus en terme de changement de comportement que de livraison d'un produit fini que le résultat doit être apprécié. Ces changements de comportement sont difficiles à évaluer à l'échelle de l'individu, de la société, à l'échelle d'un territoire: cela mériterait d'y réfléchir de façon plus systématique et, s'en aller jusqu'à se donner des grilles d'évaluation, d'identifier cependant de grands repères d'évaluation partagés avec les Institutions.

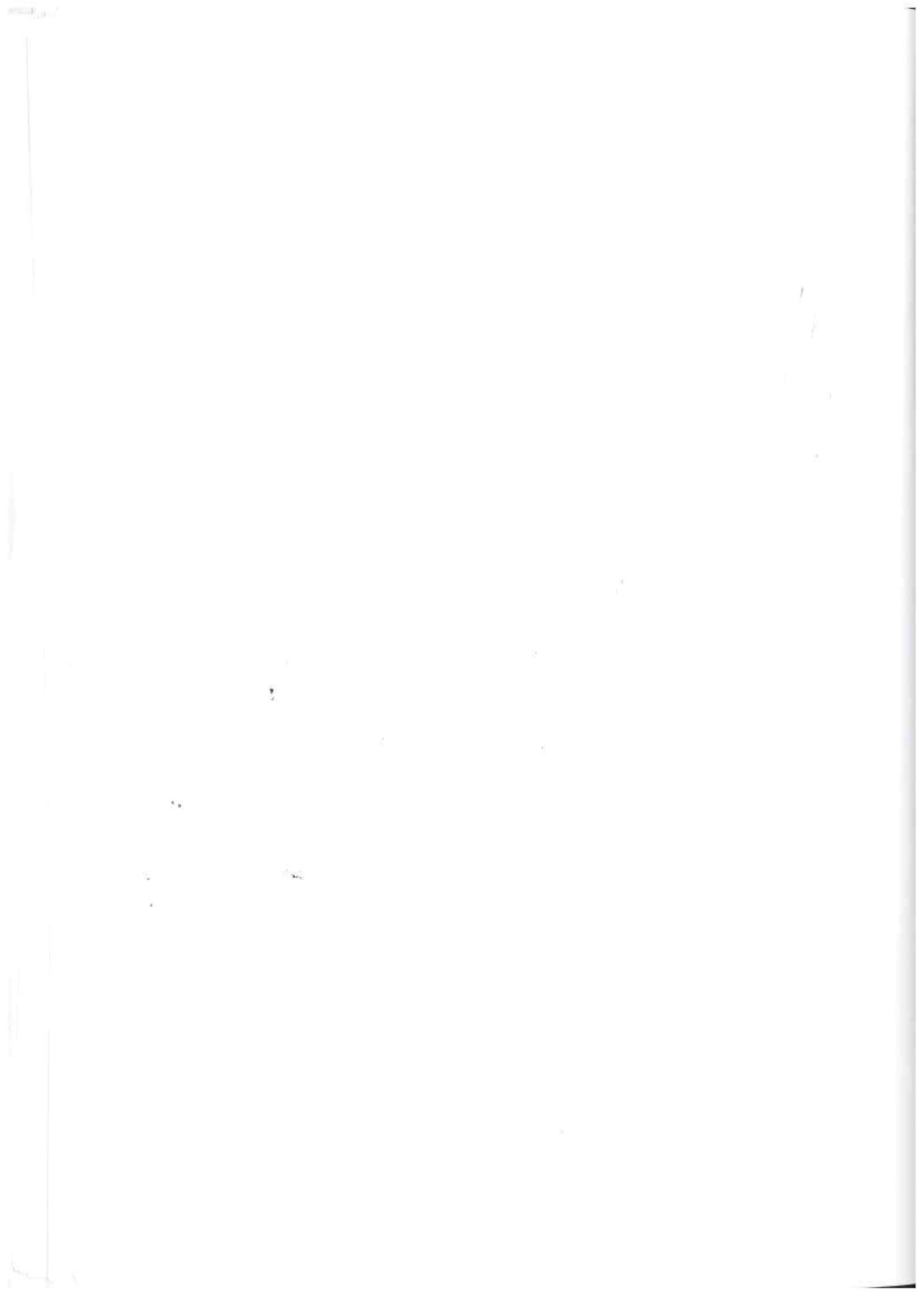
Les indicateurs d'évaluation ne devraient pas seulement se situer au niveau de résultats strictement environnementaux, mais dans nos pays, aussi par exemple à celui du taux d'alphabétisation, de l'accès à la lecture, à l'écriture, de la prise en compte du planning familial, d'une meilleure maîtrise de la démographie dont l'impact sur notre environnement et nos ressources naturelles est particulièrement élevé.

Un autre message est à adresser aux responsables politiques et Institutionnels, qui relève aussi des indicateurs d'évaluation des projets ErE, en terme d'emplois non seulement environnementaux (nouveaux métiers qui apparaissent ou sont à inventer), mais aussi communautaires, d'activité sociale ou au service de la gestion associative.



C'est un discours qui à des échelles diverses peut convaincre et montrer que la cohésion sociale, la participation sociale, la responsabilité citoyenne, passent par la mise en œuvre de ces métiers d'animation et de gestionnaires de projets.

En conclusion, par rapport au sentiment d'inefficacité relative de nombreux projets d'ErE au regard des urgences et des enjeux environnementaux, des discontinuités constatées de fonctionnement et de politique ("stop and go"), le besoin de renforcement de cet effort d'ErE est manifeste et est attendu régionalement et localement: à travers notre contribution à la conférence Planèt'ErE 2 et avec l'expression de partenariats nationaux et internationaux que cette conférence engendre.



Clôture

Résumé de l'intervention de clôture de Roland GERARD (CFEE)

En préliminaire, référence est faite à ce qui guide une démarche intelligente, de lutter contre la confusion et de distinguer et relier dans la légèreté ; A propos d'environnement, est également rappelé que si chantiers, votes, lois, budgets, polices et contrôles en sont des dimensions et formes d'expression essentielles, l'éducation doit occuper une place primordiale dans l'action environnementale.

Il ressort de l'expérience de ce forum territorial « Océan Indien » une image très positive qui peut être illustrée par des mots et expressions : « ErE ici et là », « entre nous-chez nous » et rejoindre le slogan « agir localement, penser globalement ».

S'exprime également l'idée que la chance de vivre dans la paix, d'avoir l'essentiel autorise à donner plus de force à ces préoccupations environnementales contrairement à ceux qui sont en difficulté dans des situations de conflit et d'insécurité.

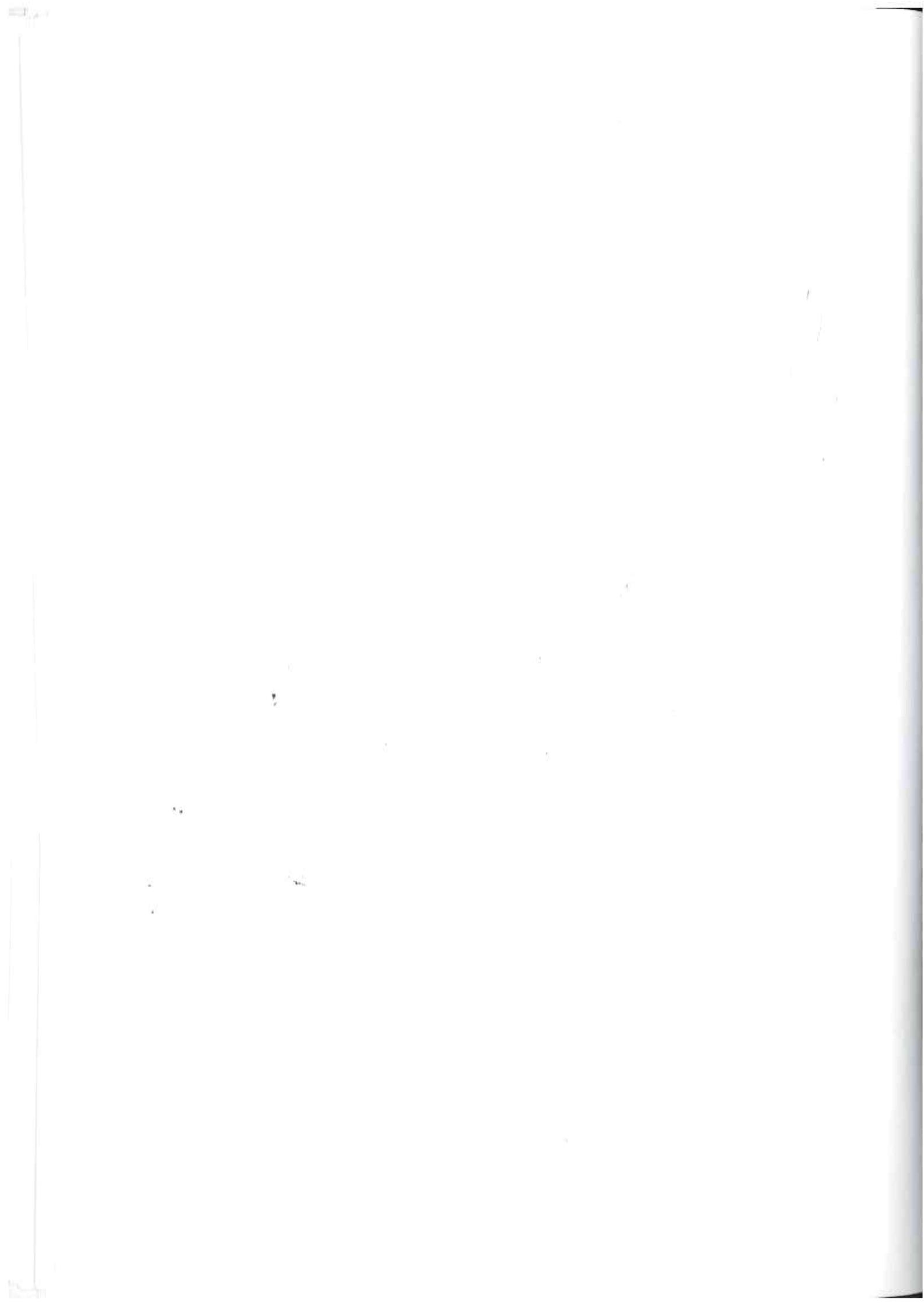
Reconstruire une crédibilité par le partage, par la transparence et vouloir accueillir les différences, la richesse de la diversité, la complexité, être ensemble, voilà notre projet.

Un projet qui naît du désir, s'appuie sur la sincérité, le respect ; en rassemblant les compétences, comment ? en mobilisant les énergies, par quels moyens ?

En nous rappelant la réponse à cette question : Quand tu ne sais pas où tu vas ? Regarde d'où tu viens ...Regard tourné vers le grand Rift africain, conscience de notre lien à la nature, nous sommes de la nature : nous participons à la vie !

Planet'ErE 2, c'est :

- Faire réseau (Paris, Unesco) → créer le fil, communiquer par le journal, Internet, les réunions, les télévisions...
- Promouvoir des partenariats internationaux (territoires à territoires, personnes à personnes).
- Poser un message fort et cohérent à Johannesburg (Rio + 10) pour la prise en compte de la société civile.
- La parole est là, je me reconnais dedans ; La méthode est là aussi, à travers deux apports,



la mise à disposition des travaux de plus de 40 coordinations nationales,
la capacité d'échange, de prise de parole, d'organisation

Participer à la bonne réalisation de Planèt'ErE II : par sa propre contribution, pour une réussite globale

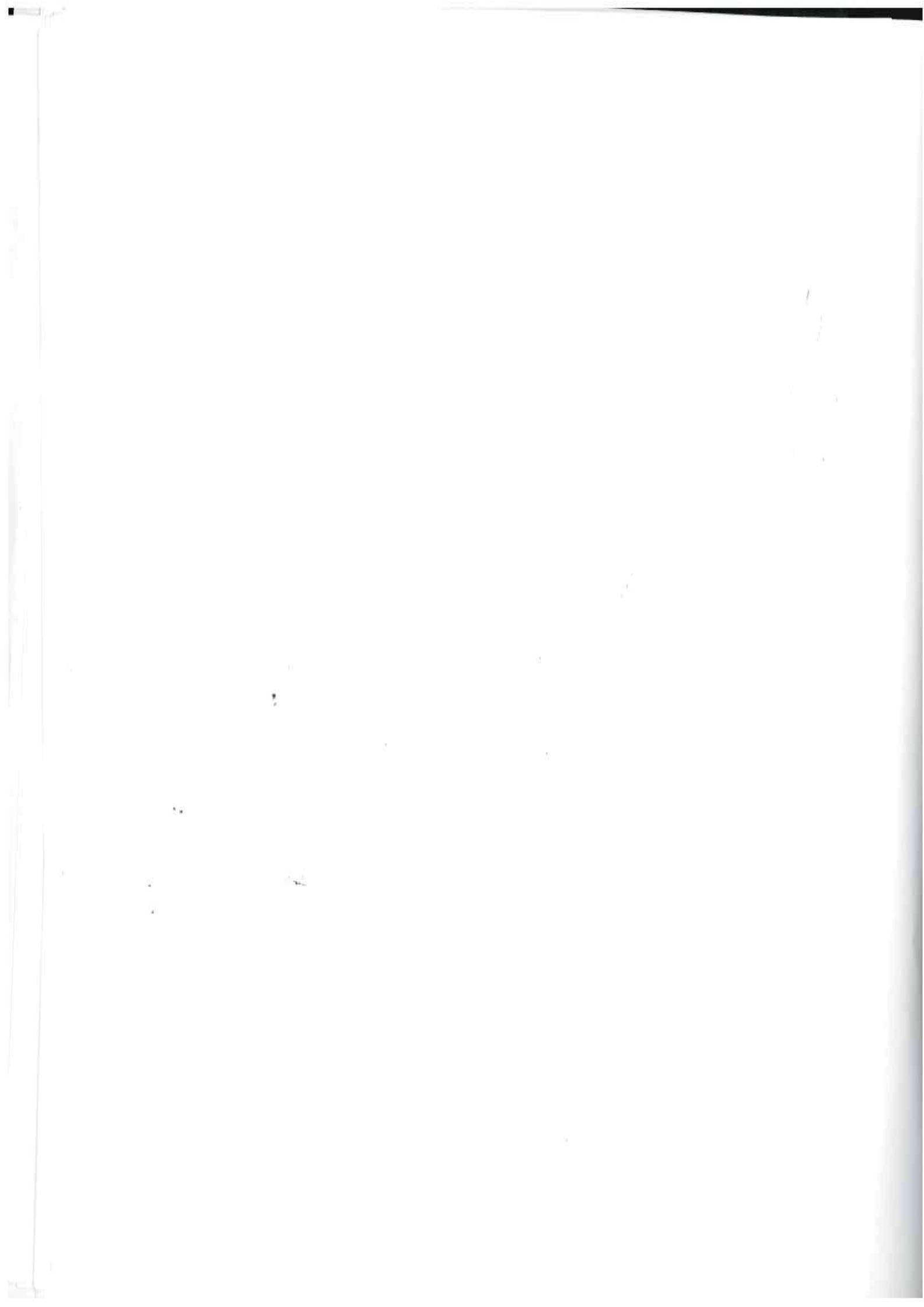
Sans oublier que mieux vaut « ti pas ti pas vers la porte » que « grand pas grand pas dans le mur » !

Intervention finale de Guy FONTAINE (CRErE)

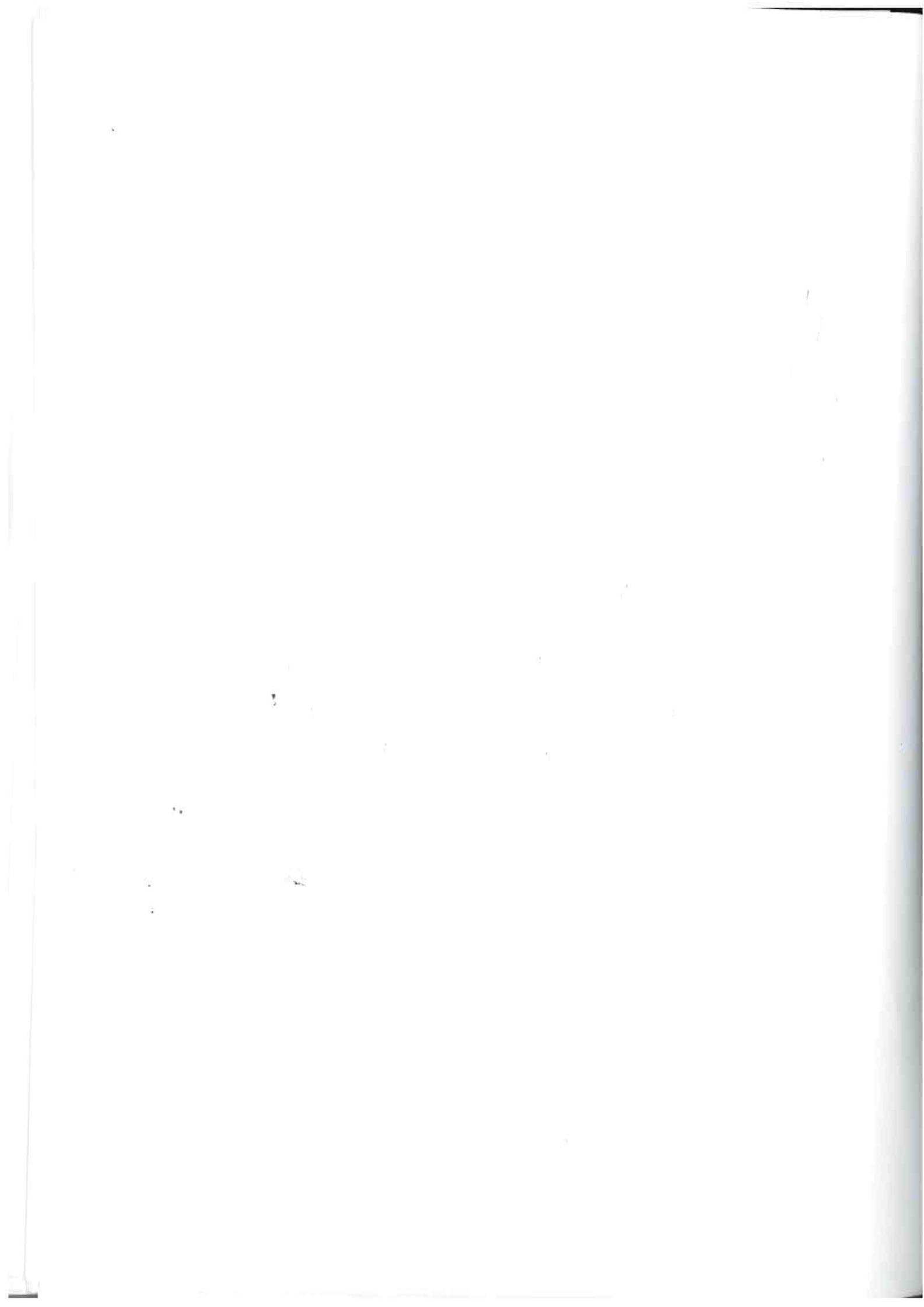
Hommage est rendu à la mémoire de René Dumont et de Dominique SEYNET, récemment disparus;

G. FONTAINE adresse ses remerciements à tous les participants du Forum Territorial ainsi qu'à tous ceux qui, localement, ont contribué à sa préparation et à son bon déroulement: la Direction Régionale de l'Environnement, les membres du Collectif Réunionnais d'ErE, l'Université, les Associations dont la Société Réunionnaise de Protection de l'Environnement, le Conservatoire National Botanique de Mascarin et le Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement

Ce travail main dans la main fera boule de neige et contribue à la prise de conscience de la dynamique créée autour de l'ErE. Ce forum territorial, auquel ont participé des représentants des différentes îles de la région (Comores, Madagascar, Maurice, Mayotte, Seychelles et La Réunion) sera suivi de notre participation active à la conférence Planèt'ErE 2, au sein de laquelle nous consoliderons nos liens.



ANNEXES



I. Promouvoir l'éducation et la sensibilisation à l'environnement



LES ACTIONS PRIORITAIRES

SOUS-PROGRAMME A : Doter la Réunion d'un outil global de sensibilisation et d'éducation à l'environnement

A1a. Affirmation de la mission de CLOE en matière de communication, par le renforcement de ses moyens d'intervention, avec la mise à disposition d'un « spécialiste en communication et en éducation environnementales ».

A2a. Mettre en réseau l'ensemble des organismes concernés par la sensibilisation et l'éducation environnementales, avec la constitution d'un groupe de travail permanent, animé par CLOE et se réunissant périodiquement.

A2b. Mettre en place une convention entre le Rectorat et CLOE tenant compte des conventions existantes entre le Rectorat et d'autres partenaires

SOUS-PROGRAMME B : Elaborer une stratégie concertée de sensibilisation et d'éducation à l'environnement

B1a. Etudier la perception globale de l'environnement par les différents publics concernés.

B2a. Mettre en place une stratégie de communication débouchant sur un plan d'action global, mais ciblé, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

SOUS-PROGRAMME C : Faciliter l'accès de tous (grand public, ONG, techniciens, élus) à l'information environnementale

C1a. Mettre en place un réseau des centres de documentation concernés par l'environnement à la Réunion, de façon à tendre vers de clés communes d'accès à l'information.

C2a. Appuyer les organismes scientifiques ayant une mission auprès du grand public pour qu'ils prennent en charge la valorisation et la publication d'ouvrages scientifiques d'intérêt général, de façon à les rendre accessibles au plus grand nombre.

C2b. Soutenir le Comité Régional d'Édition Educative, à l'initiative du CRDP, qui aura pour vocation de sélectionner des ouvrages à haute valeur pédagogique (textes, audio-visuels) afin de les éditer sur fonds propres ou en partenariat de financement.

C2c. Mobiliser les médias pour la création de rubriques consacrées à l'environnement

SOUS-PROGRAMME D : Coordonner les actions existantes et mettre en place des initiatives nouvelles

D1a. Coordonner les nombreuses initiatives de sensibilisation et d'éducation à l'environnement identifiées

D2a. Mettre en place une structure permanente d'initiation à l'environnement

D2b. Elaborer des matériels pédagogiques diversifiés : supports classiques, supports nouveaux (CD-ROM par exemple), jeux pédagogiques

D2c. Développer l'approche "terrain" des problèmes d'environnement par les établissements scolaires et les structures péri-scolaires

D3a. Mettre en réseau l'ensemble des acteurs locaux sur le terrain jouant le rôle de relais de l'information : associations, Comités de quartiers, personnel communal concerné, etc.

D3b. Elaborer des programmes spécifiques de formation pour l'amélioration de l'encadrement de ces relais locaux, en particulier dans le monde rural.

D3c. Renforcer le dispositif d'aides des collectivités aux relais locaux

D4a. Développer des formations (formation continue et formation qualifiante) à l'environnement pour les agents des collectivités pour le personnel des services de l'État

D4b. Créer des outils d'aide, voire une assistance technique pour l'aide à la décision pour les élus

D5a. Dans le cadre des activités périscolaires, renégocier avec le Rectorat le principe de l'aménagement des horaires des Professeurs relais, et créer une structure de concertation - de type mission à l'environnement-

D5b. Mieux former les professeurs d'écoles à l'environnement



Analyse des besoins en Education relative à l'Environnement à La Réunion

Dans le but de hiérarchiser les efforts à accomplir en Education Relative à l'Environnement, le groupe propose une première démarche qui consiste d'abord à identifier les problématiques environnementales, en hiérarchiser les enjeux (Géo III). Ensuite il s'agit d'estimer la qualité de la réponse institutionnelle (ou collective : Objectifs DOCUP) en terme de mesures correctrices puis de mesurer l'impact des comportements individuels et sociétaux sur les réponses institutionnelles.

Les ordonnancements ainsi trouvés sont à comparer avec les perceptions et sensibilités du grand public (enquête ODR). La juxtaposition permet de connaître à la fois les centres d'intérêt actuels et les cibles à atteindre en termes de catégories socio-professionnelles et culturelles.

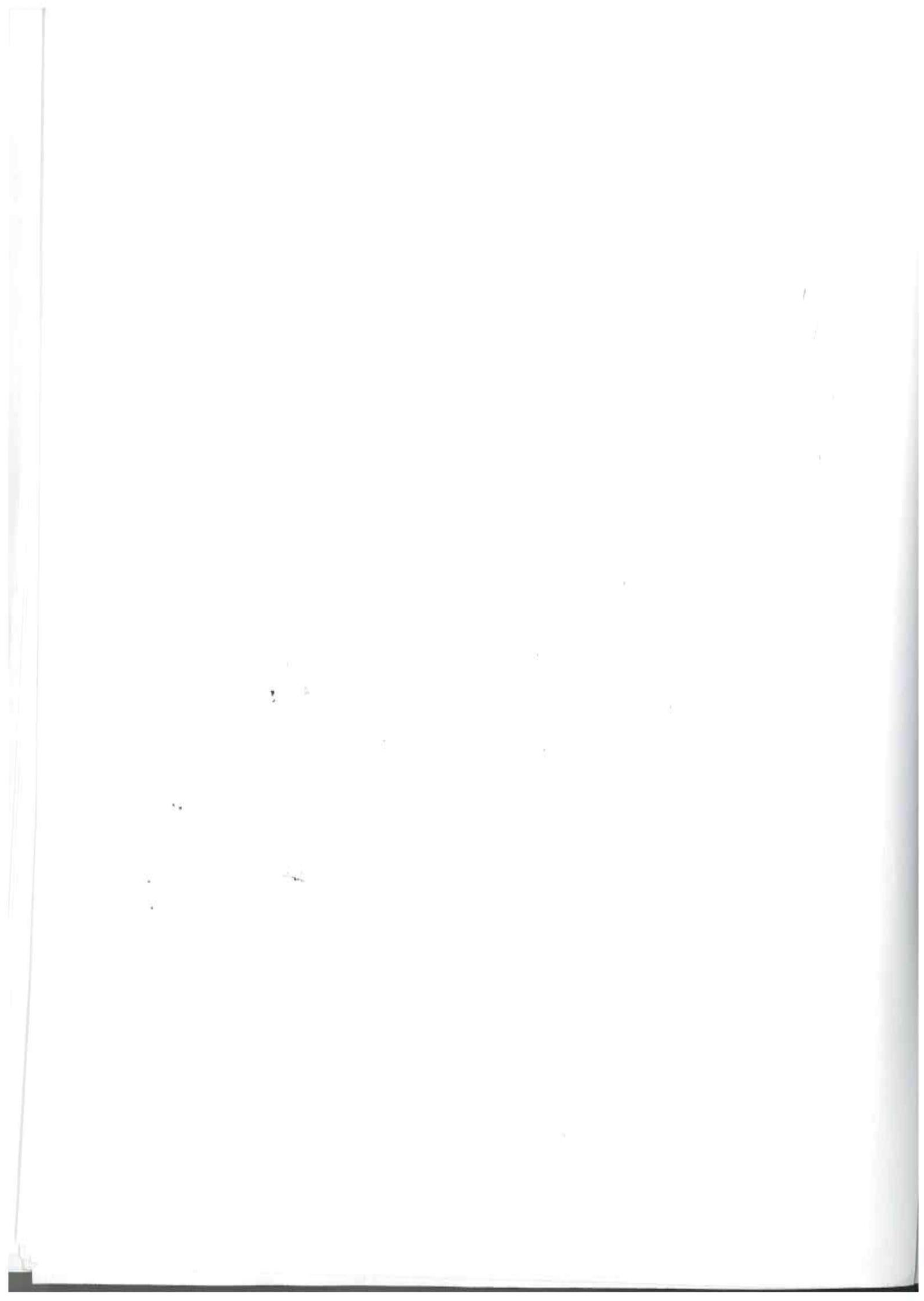
L'interprétation de telles analyses croisées est multiple. Par exemple, les problématiques fortes dont les centres d'intérêt sont largement représentés dans la population peuvent favoriser la transmission d'informations. D'un autre point de vue, connaître les cibles du public à toucher sur les thèmes qui semblent peu le concerner mais qui présentent un enjeu fort en appui des actions institutionnelles collectives permettra d'imaginer des modes de communication.

Enfin, la comparaison avec les actions de la charte de l'environnement et son bilan peut apporter une réponse sur les thèmes pertinents déjà identifiés donc à poursuivre et des thèmes qui n'existent pas encore et qui seraient à approfondir.

Les éléments utilisés pour cette analyse sont les suivants :

Les **problématiques environnementales** issues de Géo III, (initialement au nombre de 11) ont été regroupées en six thèmes plus larges. Géo III est un travail du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). La région à laquelle La Réunion participe est celle de l'Océan Indien regroupant Madagascar, Maurice, Les Seychelles et Les Comores. L'animateur de ce travail est M. Raj Mohabeer (correspondant PNUE à Maurice). L'objectif est de produire un document de contribution planétaire pour le sommet de la Terre en 2002 (10 ans après Rio), présentant en quatre chapitres :

- 1 - L'état de l'environnement avec les évolutions sur les 30 dernières années
- 2 - Les réponses données et l'évaluation de leur efficacité
- 3 - Des scénarii permettant d'anticiper sur les 30 années à venir
- 4- Les options à prendre et les stratégies implicites



Les mesures correctrices institutionnelles sont tirées à la fois des mesures réglementaires et de politiques locales ainsi que du prochain programme de financement européen DOCUP 2000-2006.

L'appréciation de la sensibilité du public est tirée d'une publication de l'Observatoire du Développement de la Réunion (ODR) de décembre 1999 intitulée « La sensibilité à l'environnement ». L'enquête a porté sur un sondage téléphonique de 838 personnes.

Les sigles utilisés ont les significations suivantes :

SAR : Schéma d'Aménagement Régional

POS : Plan d'Occupation des Sols (communal)

SENR : Schéma des Services Collectifs des Espaces Naturels et Ruraux

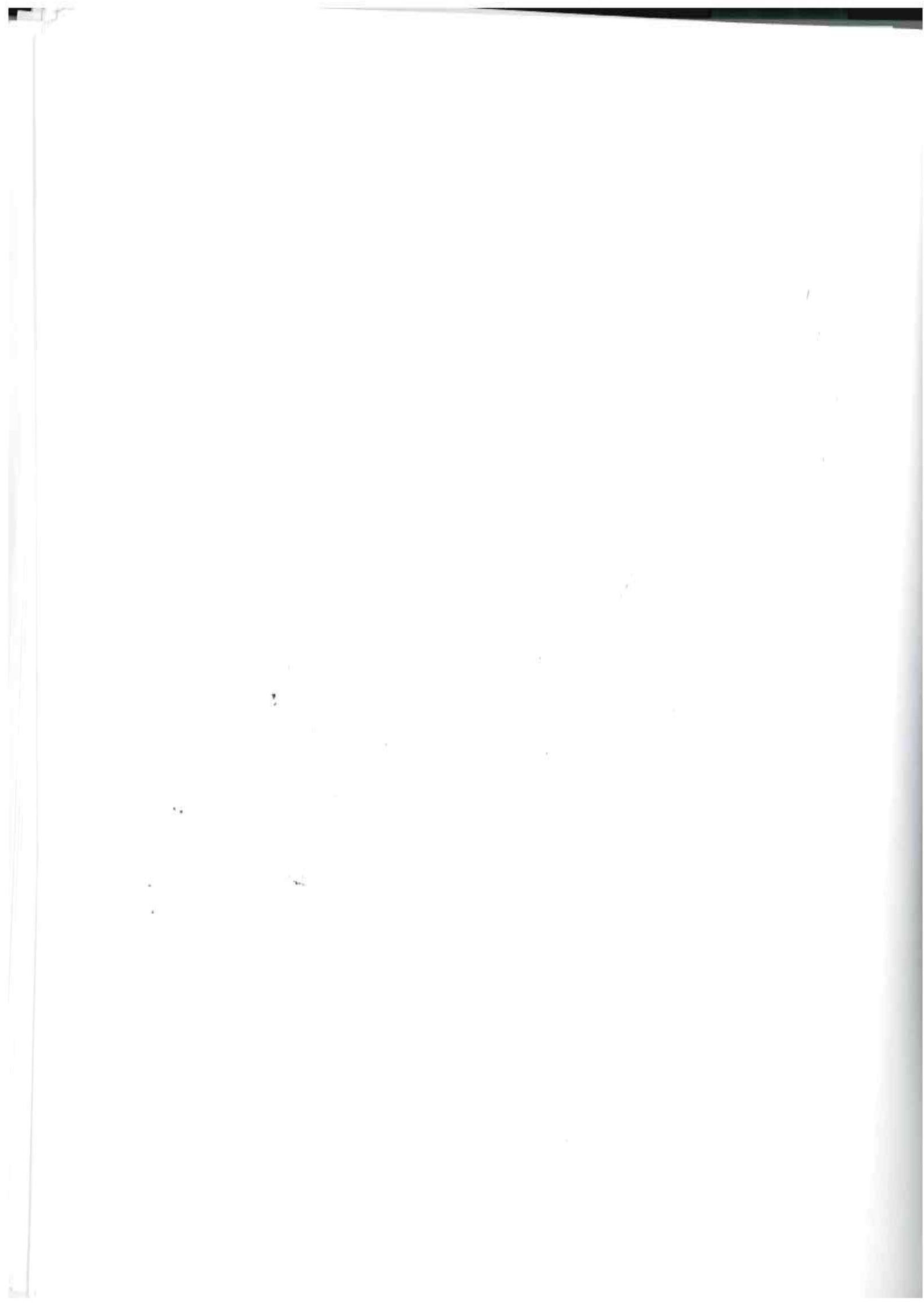
SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (Bassin)

PDEDMA : Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés

PRÉDIS/PREDAMA : Plan Régional d'Élimination des Déchets Industriels Spéciaux / des Déchets Autres que Ménagers et Assimilés.

TC/TCSP : Transports en Commun/ en Site Propre



	Appauvrissement des ressources en sol et en espace	Dégradation de la biodiversité terrestre et protection des forêts	Dégradation de la biodiversité maritime et des zones côtières	Répartition spatiale de l'eau douce et qualité des milieux aquatiques	Traitement des déchets, Propreté et cadre de vie	Transports, bruit et qualité de l'air
Enjeux et répercussions	Accroissement général de toutes nuisances, Rareté des espaces utiles, Répercussions sur les transports et l'activité économique	Flore (et faune) endémique(s), Connaissance encore imparfaite des répercussions	Très grande richesse écologique, Menace de mort sur les récifs coralliens, Tourisme durable	Santé humaine, biodiversité et activité économique	Pollution de la ressource en eau, pollutions visuelles et olfactives, Tourisme	Activités économiques, santé humaine et phénomène à répercussions planétaires
Importances des enjeux et des répercussions	XL	XL	L	M	M	M
Existence des mesures correctrices institutionnelles	Code de l'urbanisme, 50 pas géométriques, SAR, POS, SENR	Réglementation importante, SAR, SENR, Développement des statuts de protection	Projet de réserves et développement de structures de gestion, projets du conservatoire du littoral	Réglementation importante, SDAGE et SAGE en cours, projets d'assainissement à venir	Réglementation importante, PDEDMA, PREDAMA, PREDIS, etc.	Faible outil réglementaire, projet de réseau de surveillance de la qualité de l'air, investissements pour les TC (TCSP)
Efficacité des mesures	S	M	M	L	L	S
Impact du comportement individuel et sociétal sur les mesures correctrices	XS	M	L	XS	M	XL
Perception sensible du grand public : conscience du problème	XS	S	S	M	L	XL
Type de population concernées : Egotistes 60%, Concernés 25 % et Inquiets 15%	Concernés	Concernés et Inquiets	Concernés et Inquiets	Concernés	Egotistes et Concernés	Concernés, Inquiets et Egotistes
Représentativité de la population sensibilisée	25%	40%	40%	40%	85%	~ 100 %
Reste à définir la sensibilité de populations non prises en compte par l'enquête ODR, notamment les touristes, les élus, les exclus sociaux, les entrepreneurs, les professionnels de l'environnement, les populations carcérales, etc.		<i>Au sens de l'enquête ODR, des populations homogènes ont été définies :</i>	<i>Egotistes : groupe essentiellement composé de personnes sans activité prof., de femmes, de + de 50 ans et de ruraux</i>	<i>Concernés : groupe essentiellement composé de personnes en activité professionnelle (maj. cadres), hommes, de 26 à 50 ans, urbains et péri-urbains</i>	<i>Inquiets : groupe essentiellement composé de personnes de moins de 26 ans, concernés par des préoccupations sociales et d'avenir</i>	

XL : très important

L : important

M : moyen

S : peu important

XS : importance négligeable